

Université du Québec en Outaouais

Les projections identitaires des mères en processus de réinsertion sociale

Essai doctoral

Présenté au

Département de psychoéducation et de psychologie

Comme exigence partielle du doctorat en psychologie,

Profil psychologie clinique (D.Psy.)

Par

© Frédérique HERVIEUX

Novembre 2022

Composition du jury

Les projections identitaires des mères en processus de réinsertion sociale

Par

Frédérique Hervieux

Cet essai doctoral a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Amélie Couvrette, Ph. D., directrice de recherche, Département de psychologie et de psychoéducation, Université du Québec en Outaouais

Annie Bérubé, Ph D., examinatrice interne, Département de psychologie et de psychoéducation, Université du Québec en Outaouais

Geneviève Parent, Ph D., examinatrice interne, Département de psychologie et de psychoéducation, Université du Québec en Outaouais

Madeline Lamboley, Ph.D., examinatrice externe, Département de sociologie et de criminologie, Université de Moncton

DÉDICACE

Aux femmes que j'ai rencontrées, vous m'avez inspiré par votre persévérance, votre générosité de partage et votre vulnérabilité. Vous nous rappelez qu'en donnant un sens aux difficultés de la vie, celle-ci n'est jamais totalement absurde.

REMERCIEMENTS

Je remercie chaleureusement toutes les personnes de l'équipe du laboratoire qui m'ont aidé pendant l'élaboration de ma thèse et notamment ma directrice Amélie Couvrette, pour ton intérêt, ton soutien, ta grande disponibilité et tes nombreux conseils durant la rédaction de mon essai. Ce travail fut une occasion pour moi d'apprécier tes qualités professionnelles, mais aussi humaines.

Un merci spécial à ma cohorte. Sans vous, les « rebelles du doc », je n'aurais pas eu autant de plaisir lors de mon parcours académique. Merci pour les rires et vos conseils si précieux. Merci à Francis pour les nombreuses conversations sur nos projets et ta manière de me comprendre.

Je tiens à souligner l'aide de mes chères amies, Laurence et Océane. Vous m'avez supporté dans les moments difficiles et épaulé à travers toutes les étapes de ce projet de recherche.

Merci à ma famille. Vous m'avez donné la confiance et la détermination nécessaire pour entreprendre ces longues études. Sans vous, je n'aurais jamais réussi ce projet. Merci spécialement à mes parents pour votre soutien inconditionnel.

Finalement, merci à mon copain pour son écoute, sa joie de vivre et sa patience. Merci pour les corrections de français, ton intérêt pour mon sujet ainsi que ta compréhension lors de mes longues heures de rédaction.

RÉSUMÉ

Notre proposition de recherche s'intéresse aux mères judiciairisées en processus de réinsertion sociale, c'est-à-dire celles ayant connu une incarcération et vivant maintenant un retour en communauté. Les mères en processus de réinsertion sociale doivent répondre aux demandes propres d'une libération, en plus de jongler avec la relation avec leurs enfants et de (re)négocier leur identité maternelle. Ce processus identitaire, bien qu'amorcé en détention (Couvrette & al., 2016; Enos, 2001; Opsal, 2011), se complique en transition, alors que leur identité maternelle est confrontée à une identité criminelle stigmatisée (Opsal, 2011). Le processus de réinsertion sociale de mères judiciairisées a été examiné à partir de la théorie des «Sois Possibles» (Markus & Nurius, 1986), misant sur des représentations qu'un individu se crée quant à la personne qu'il souhaite devenir, qu'il pourrait devenir ou encore, qu'il craint de devenir. L'essai vise ainsi l'exploration des projections futures des mères en réinsertion sociale et la mise en lumière de leurs discours sur l'avenir à partir d'entrevues qualitatives menés auprès de 21 femmes résidant en maison de transition au Québec. Plus spécifiquement, l'étude a porté sur le contenu des projections identitaires ainsi que sur les difficultés futures envisagées par ces mères en ce qui a trait à leur rôle de mère et dans leur relation avec leurs enfants. Une analyse thématique a été effectuée sur l'ensemble du matériel recueilli lors d'entrevues semi-structurées. Premièrement, les résultats suggèrent un double discours dans la perception qu'ont les participantes de l'incarcération, à la fois en tant qu'expérience extrêmement difficile et en tant qu'expérience « positive » où plusieurs gardent l'espoir qu'elle ait des impacts positifs sur leurs parcours de vie ou sur un changement identitaire. Le discours sur l'avenir est très positif. Cette dualité est expliquée comme étant une stratégie adaptative du soi lors de laquelle, les femmes tenteraient d'attribuer un sens à un événement douloureux à l'aide des projections futures. Deuxièmement, les résultats soulignent que les femmes ont une conception d'elle-même comme étant déjà non-déviante et les résultats mettent en lumière le rôle de la société dans la consolidation de cette identité. Les femmes se projettent majoritairement dans l'avenir en tant que mère et en tant que travailleuse. Troisièmement, les projections futures des femmes de notre étude semblent idéalisées et cela crée un écart entre les défis envisagés face à leur réinsertion et les défis recensés dans la littérature. Nous avançons que cet écart pourrait être dommageable pour ces femmes et leur réinsertion sociale.

Mots clés : mère judiciairisée, réinsertion sociale, projection identitaire, renégociation identitaire, soi possible, projection futures

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	iii
CHAPITRE I : Introduction	1
CHAPITRE II : Problématique	3
Les femmes judiciairisées.....	3
La réinsertion sociale.....	6
Définition.....	6
Difficultés de la réinsertion sociale.....	9
La maternité.....	14
Maternité des femmes incarcérées	15
La séparation.	15
Les contacts durant l’incarcération.	16
Le processus de réunification après libération.	17
L’identité des femmes judiciairisées	19
L’identité maternelle et les normes sociétales	19
Mère déviante.....	21
Processus de renégociation identitaire	22
L’identité maternelle et la réinsertion sociale	24
Cadre conceptuel	25
La théorie des « sois possibles »	25
Agent motivationnel.....	27
Impacts sur la santé mentale.....	29
Objectifs.....	31
CHAPITRE III : Méthodologie.....	32
Contexte.....	32
Justification de l’utilisation d’une méthodologie qualitative	32
Participants	35
Portrait des participantes.....	36
Procédures	37
Entretiens.....	38

Déroulement de la collecte	39
Stratégie d'analyse : Analyse thématique.....	40
CHAPITRE IV : Résultats	42
Projections personnelles	42
De nouvelles valeurs pour une personne renouvelée.....	42
Maintenant, c'est le travail avant l'argent.....	43
Une indépendance nouvellement recherchée	44
Dorénavant, la sobriété.....	45
Déjà une meilleure personne.....	47
Le pire « a déjà été vécu ».....	47
L'importance de la constance.....	48
Moi Versus les autres.....	49
Prouver sa nouvelle identité.....	49
Se défaire de l'étiquette de « criminelle ».....	51
Être une personne altruiste.....	52
Projections maternelles.....	55
Un désir de changement positif.....	55
Être une bonne mère : trouver la fierté dans les yeux de son enfant.....	55
Être une mère proche d'eux : l'importance de la proximité physique dans le rôle de mère.	57
Être une mère dévouée : eux avant tout.....	58
Une relation « bonifiée ».....	59
La trajectoire des enfants comme crainte dans l'avenir.....	60
La crainte de la ressemblance.....	61
Revoir les enfants : amalgames de craintes et d'espoirs.....	62
CHAPITRE V : Discussion.....	66
Accepter la souffrance de l'incarcération à condition qu'elle ait un sens	66
Un point tournant	66
Détresse lors de l'incarcération.....	68
Une stratégie adaptative du soi ?	69
La littérature sur le trauma : une porte vers la compréhension.....	71
Identité prosociale : l'importance du public social.....	73
Les défis de l'identité « bonne mère »	74

Identité prosociale	75
Écart entre soi actuel et soi possible	76
Les étapes du processus identitaire	77
L'importance des relations.....	79
Difficultés à se projeter dans le futur de manière réaliste ?.....	80
Difficultés envisagées face à leur réinsertion	81
Projections futures idéalisées	83
Écart entre les défis de la littérature et les défis énoncés.....	84
CHAPITRE VI : Conclusion.....	90
Références	98
ANNEXE A – Le formulaire de consentement.....	134
ANNEXE B- La grille d'entrevue.....	139

CHAPITRE I : Introduction

La remise en liberté d'un parent incarcéré soulève divers défis. Des considérations importantes viennent d'ailleurs complexifier le portrait lorsque le parent est une figure maternelle. Les mères en processus de réinsertion sociale doivent répondre aux demandes propres d'une libération, en plus de jongler avec la relation avec leurs enfants et de (re)négocier leur identité maternelle. Il a été suggéré qu'en incarcération, ces mères vivent une tension des rôles et un premier questionnement identitaire associé au fait de ne plus pouvoir assumer les responsabilités traditionnelles associées à la maternité (Berry & Eigenberg, 2003). Pour plusieurs, l'identité maternelle étant très importante, voire centrale à leur individualité (Berry & Smith-Mahdi; 2006; Ferraro & Moe, 2003), elles vont alors débiter un processus identitaire de renégociation en développant des identités uniques (Couvrette & al., 2016; Enos, 2001; Opsal, 2011). Dans l'étude d'Opsal (2011), les femmes réaffirmaient leur identité en s'alignant sur les conventions sociales (en résistant à la stigmatisation associée à une identité « criminelle », en se dissociant de leur passé de consommation et en s'identifiant à l'identité de « bonne mère »). Ce processus identitaire se complique en transition alors que leur identité maternelle est confrontée à une identité criminelle stigmatisée (Opsal, 2011) ainsi qu'à une relation parent-enfant abîmée par l'incarcération. Spécifiquement, ces femmes doivent modifier leur identité de sorte à conserver leur estime de soi et à s'approprier une place au sein de la société. Puisqu'il est suggéré que l'identité maternelle pourrait être une source de motivation importante dans une démarche de réinsertion (Brown & Bloom, 2009), il est important de s'intéresser aux projections identitaires de ces femmes.

Au Québec, bien que quelques auteurs se soient intéressés aux situations familiales lorsqu'un parent était incarcéré (Blanchard, 2002; Couvrette & Plourde, 2019) ou à l'identité

d'un parent incarcéré (Couvrette & al., 2016), peu de recherches se sont penchées sur la renégociation identitaire des mères en processus de réinsertion sociale. À l'international, plusieurs auteurs se sont penchés sur la réinsertion sociale (Owen, 2005; Uggen & al., 2005), toutefois, par sa complexité, la compréhension de ce sujet demeure lacunaire. Cette étude vise à documenter un aspect du processus de réinsertion sociale peu étudié jusqu'à maintenant.

D'abord, l'essai abordera l'état actuel des connaissances sur le sujet ainsi que la problématique. Cette section découlera sur le cadre théorique ainsi que la méthodologie. Par la suite, l'essai abordera les résultats et la discussion. Le tout terminera par la conclusion.

CHAPITRE II : Problématique

Les femmes judiciairisées

La proportion de femmes judiciairisée n'a cessé d'augmenter durant les dernières années. Selon les données recueillies auprès de postes de police en 2017, un auteur sur quatre présumé dans les affaires criminelles était de sexe féminin (Savage, 2019). De plus, la population des détenues sous responsabilité fédérale a subi une hausse de 38,6 % entre les années 2004-2005 et 2013-2014 (Sécurité Publique Canada, 2015). Cette hausse ne cesse d'augmenter, passant de 621 femmes incarcérées en 2013 à 714 en 2018 (hausse de 15 %) (Motiuk & Vuong, 2018). Toutefois, la population féminine forme une proportion nettement moins importante dans la population carcérale que celle des hommes. De manière générale, les femmes représentent une petite proportion du nombre total d'admissions dans le système pénitencier (sentences de plus de deux ans) soit 6,4 % en 2013-2014 (Sécurité Publique Canada, 2015). La proportion augmente lorsque nous regardons les incarcérations provinciales (sentences de moins de deux ans). En 2015-2016, les femmes représentaient 16 % de la population admise aux services correctionnels provinciaux et territoriaux (Savage, 2019). Plus précisément au Québec, les femmes représentaient 10,1% de la population totale des personnes inscrites dans les établissements de détention au Québec en 2015-2016 soit environ 3055 individus (Chéné & Chouinard, 2018).

Les femmes présentent des caractéristiques et un bagage distinct de leur homologue de sexe masculin. Dans l'ensemble, les femmes sont moins susceptibles d'avoir de longs antécédents criminels (Kong & AuCoin, 2008) et sont plus susceptibles d'avoir commis des crimes de nature non violente (Savage, 2019). Pour ce qui est des types de crimes, les délits contre les biens représentaient, en 2017, la plus forte proportion des crimes imputés (35 %), alors que les

infractions relatives aux drogues (7 %) et les infractions aux autres lois fédérales¹ (4 %) constituaient les plus faibles proportions. Pour ce qui est des crimes violents², la proportion d'auteurs présumés était d'environ 23 % en 2017 comparativement à 28 % pour leurs homologues masculins. Par ailleurs, la majorité des crimes violents se composait de voies de fait (70 %), la plupart (76 %) étant des voies de fait simples³ (Sécurité Publique du Québec, 2008). En ce qui concerne les homicides, une différence avec les hommes s'observe. À vrai dire, les homicides commis par une personne de sexe féminin étaient plus susceptibles d'être contre un membre de la famille (50 %) que les homicides commis par un individu de sexe masculin (30 %) (Savage, 2019).

Pour ce qui est des caractéristiques socio-démographiques, environ 51 % des détenues fédérales auraient entre 20 et 34 ans (Service correctionnel Canada, 2008) alors que la moitié des femmes incarcérées au provincial aurait moins de 36 ans (Chéné & Chouinard, 2018). Selon Estrada et Nilson (2012), les femmes judiciairisées auraient grandi avec des problématiques plus marquées en lien avec un milieu socio-économique faible, des problèmes familiaux ainsi que des expériences de victimisation.

Bien que de nombreuses personnes ayant commis des délits des deux sexes déclarent avoir vécu des événements potentiellement traumatisants, les taux sont plus élevés pour les femmes (Tam & Derkzen, 2014). Selon Frigon (2002), plus de 80 % des femmes incarcérées auraient été victimes d'actes criminels avant leur incarcération. De plus, elles sont trois fois plus susceptibles

¹ Les infractions relatives aux autres lois fédérales comprenaient notamment le fait de troubler la paix et les infractions contre l'administration de la justice, tel que le défaut de comparaître, le manquement aux conditions de probation ou le défaut de se conformer aux ordonnances.

² Les actes criminels qui impliquent l'usage de la violence contre une personne ou la menace d'en faire usage. Par exemple, homicide, tentative de meurtre, voies de fait, etc.

³ Quiconque qui d'une manière intentionnelle, emploie la force ou tente/menace, directement ou indirectement contre une autre personne, sans son consentement.

d'avoir été victimes de maltraitance que leurs homologues masculins et sont plus susceptibles d'être revictimisées au cours de leur vie (Belknap, 2007; Belknap & Holsinger, 2006). Une étude réalisée par le Service correctionnel du Canada en 2010 (Barrett & al., 2010) rapporte que 85,7 % des femmes déclaraient avoir été victimes de violence physique et 68,2 % de violence sexuelle. Pour ce qui est des agressions sexuelles, dans une enquête de Blanchard (2002) réalisée auprès des mères incarcérées, 64,9 % des femmes affirmaient avoir été victimes d'agression sexuelle ou d'inceste. Deux fois sur trois, l'agresseur était un membre de la famille, souvent leur père ou leur beau-père. Qui plus est, les femmes ayant commis un délit et ayant été victimes de violence présentent souvent des symptômes de détresse psychologique et peuvent souffrir d'un trouble de stress post-traumatique (Bloom & al., 2003; Fortin, 2004).

De plus, les femmes judiciairisées auraient plus de problèmes d'abus de substances psychoactives (Belknap, 2007; Owen, 2005; Tam & Derkzen, 2014; Brown & al., 2018). Le tout pourrait s'expliquer par le fait que les femmes ayant des antécédents d'abus ont encore plus de chances de se tourner vers des substances psychoactives pour faire face à leur passé traumatique (Owen, 2005; Tam & Derkzen, 2014). Les problèmes de toxicomanie sont alors un facteur prédictif de la criminalité plus élevé chez les femmes que chez les hommes (Belknap, 2007). Belknap (2007) suggère que jusqu'à 90 % des femmes ayant commis un délit ont des problèmes de toxicomanie alors que d'autres (notamment, Boe & al., 2003) estiment que ce pourcentage oscille plutôt entre 40 et 60 %. Brown et al. (2018) estime que trois quarts des détenues fédérales sont atteintes d'un trouble lié à la consommation d'alcool ou de substances.

Sans surprise, les problèmes de toxicomanie entraînent des conséquences dommageables pour toutes personnes dépendantes, mais des chercheurs affirment qu'elle le serait encore plus pour les femmes ayant commis un délit (Bloom & Covington, 2009). En effet, selon ceux-ci, l'utilisation de substances psychoactives a souvent un effet néfaste sur la famille, sur leur situation financière et celle-ci augmente le risque d'être victime de violence physique ou sexuelle (Bloom & Covington, 2009).

Finalement, les femmes ayant commis un délit ont généralement plus de problèmes de santé mentale que la population en générale y compris la schizophrénie, la dépression majeure, les troubles liés à la toxicomanie, les dysfonctions psychosexuelles, le trouble de la personnalité antisociale et le trouble de stress post-traumatique (Belknap, 2007; Brinded & al., 2001). Brown et al. (2018) ont révélé à l'aide de méta-analyse que le taux de prévalence de troubles mentaux chez les détenues était au moins quatre fois supérieur au taux de prévalence observé dans la population en général. Selon les auteurs américains James et Glaze (2006), 73 % des femmes dans le milieu carcéral américain auraient un trouble de santé mentale. En 2008, une femme sur 5 ayant commis un délit éprouvait des problèmes de santé mentale, proportion qui a augmenté de 61 % depuis 1997 (Moser, 2008). Au Québec, une attitude suicidaire serait présente chez 30,6% des femmes en incarcération provincial (Chéné & Chouinard, 2018).

La réinsertion sociale

Définition

Telles que leur homologue masculin, la grande majorité des femmes incarcérées seront libérées un jour. Le moment exact du début de la réinsertion sociale varie en fonction des auteurs dans la littérature scientifique. Pour le service correctionnel, la réinsertion sociale semble débiter

au même moment que l’incarcération. « La réinsertion sociale des délinquants peut se définir comme suit : toutes les activités et tous les programmes correctionnels destinés à préparer un délinquant à retourner dans la société sans risque pour celle-ci, comme un citoyen respectueux de la loi » (Motiuk, 2015, p.1). Pour d’autres, la réinsertion sociale surviendrait lorsqu’une personne ayant déjà vécu une certaine forme de désinsertion s’engage dans une démarche d’autonomie dans au moins une sphère de sa vie (psychorelationnelle, socioprofessionnelle ou sociocommunautaire) (Boivin & de Montigny, 2002). Cette deuxième définition sous-entend que la réinsertion sociale provient d’une volonté de la personne et que celle-ci peut débiter à n’importe quel moment de vie (ou du processus judiciaire) puisqu’elle se fait à la suite d’une rupture avec un groupe social.

Il est difficile de bien cerner le concept de la réinsertion sociale puisque même dans la littérature, on retrouve plusieurs termes tels que « réinsertion sociale », « insertion sociale », « réhabilitation », « *reentry* » et « réintégration » qui semblent tous, à première vue, interchangeables. Bien que ces termes ne soient pas exclusifs au domaine de la criminologie (ex. réhabilitation des personnes ayant des problèmes de santé mentale ou de santé physique), ceux-ci s’articulent différemment dans un contexte d’après détention. Selon la Sécurité Publique du Québec (2017), la réinsertion sociale se définit comme un « ensemble d’intervention dont l’objectif est que la personne contrevenante vive de façon socialement acceptable dans le respect des lois ». La mise en œuvre de ces interventions se traduit par des programmes et des activités qui visent à encadrer et soutenir la personne de façon à mieux se connaître, à consolider une relation de confiance avec ses intervenants, à mettre à contribution son réseau familial et social et à lui offrir des services adaptés à ses besoins. Cette définition ne donne pas de début clair à la

réinsertion sociale, mais semble faire référence à un processus terminant une fois que l'individu ne commet plus de délit.

D'autres définitions aborderont, en plus de la notion de non-récidive, la notion d'appartenance à la collectivité, telle que la définition de l'Association des Services de Réhabilitation Sociale du Québec (ASRQ). Celle-ci propose que « La réintégration sociocommunautaire se définit comme un processus d'adaptation individualisé, multidimensionnel et à long terme qui n'est achevé que lorsque la personne réintégrée participe à l'ensemble de la vie de la société et de la communauté où elle évolue et qu'elle a développé un sentiment d'appartenance à leur égard » (ASRS, 2018, p.1). L'ASRS préfère utiliser le terme « réintégration » faisant référence à une interdépendance entre l'individu et les autres membres de la collectivité plutôt que la notion d'insertion, qui sous-entend une introduction à un milieu social. Dans le même ordre d'idée, Borzycki (2005) et Griffiths et al. (2007), questionnent le terme « réinsertion » en nommant que ce ne sont pas tous les contrevenants qui étaient « insérés socialement » avant leurs délits et qu'il serait alors plus juste de parler d'intégration sociale. D'autres auteurs (Borzycki, 2005; Göbbels & al., 2012) utiliseront le concept de « réhabilitation » défini comme un objectif correctionnel qui se base sur un processus d'intervention qui cible les facteurs criminogènes dans le but de mettre fin à la délinquance d'un individu plutôt que réinsertion sociale. Quirion (2012), mentionne que la réhabilitation et la réinsertion seraient pour lui deux étapes consécutives du même processus. La « réhabilitation » ferait référence au travail effectué afin d'acquérir un certain nombre de capacités nécessaires à la vie en société alors que la réinsertion sociale serait le moment où l'individu met en pratique ses nouvelles acquisitions pour se réintégrer à la société. Par ailleurs, dans la plupart des études hors canada, les auteurs utilisent le terme « reentry » qui réfère parfois au moment précis où un

prisonnier est libéré (Borzycki, 2005; Göbbels & al., 2012) et d'autres fois, au processus de transition entre la détention et la liberté (Borzycki, 2005; Travis & al., 2001; Visher & Travis, 2003).

Bien qu'il soit possible d'observer l'existence de plusieurs concepts (et plusieurs définitions associées) dans le domaine de la criminologie, il semble qu'une forme de consensus se trouve dans l'idée que la « réinsertion », la « réintégration », la « *reentry* » et la « réhabilitation » se définissent tous comme un processus visant le désistement criminel où un individu pourra bénéficier d'interventions visant à développer des capacités sociales lui permettant de vivre dans un contexte collectif. Le début de ce processus en question dépend de la définition des auteurs. Dans le cadre de notre recherche, nous utiliserons le marqueur de temps « du moment de la mise en liberté d'un individu » comme référence au début de la réinsertion sociale et considérons la détention comme le moment de préparation à la réinsertion sociale. Ce choix théorique s'explique par un souci de continuité et d'homogénéité avec les études retrouvées dans la section suivante. Une partie de la littérature scientifique porte effectivement, sur la définition conceptuelle de la « réinsertion sociale » alors que le restant de la littérature porte sur l'expérience de celle-ci, des besoins, de la maternité, etc., et semble prendre pour assise théorique le début de l'expérience au moment de la mise en libération. Qui plus est, nous utiliserons le terme de réinsertion sociale puisque celui-ci est utilisé par les instances gouvernementales canadiennes et québécoises (Gouvernement du Québec, 2021; Motiuk, 2015).

Difficultés de la réinsertion sociale

Il est difficile de bien cerner la récidive féminine. Gobeil et Barrett (2008) mentionnent en effet que la plupart des taux de récidive trouvés dans la littérature rapporte des taux sans distinctions au sexe (par exemple, Commission des libérations conditionnelles du Canada, 2019

4). Bien que ces chiffres démontrent l'importance de s'attarder aux enjeux de la réinsertion, ils ne permettent pas de se faire une image fidèle de la récidive féminine. De plus, le concept de récidive criminelle est, en lui-même, sujet à plusieurs définitions, ce qui rend très difficile l'obtention de chiffres exacts. Elle peut être opérationnalisée comme étant le renvoi en détention pour quelques raisons que ce soit, y compris un manquement aux conditions de la libération (par ex. l'étude de Verbrugge & al., 2002), une nouvelle arrestation (par ex. l'étude de Benda, 2005), une nouvelle condamnation (par ex. l'étude de Law, 2015) ainsi qu'une nouvelle incarcération (par ex. l'étude de Deschesnes & al., 2006). Dans une revue de la littérature de Blanchette (2001), il est soulevé que les chercheurs dans le domaine de la récidive féminine des dernières années en sont venus à différents taux de récidive allant de 3,7% à 46%. Dans le but d'avoir des données plus exactes sur les taux de récidive, Gobeil & Barret (2008), ont examiné deux cohortes de femmes sous responsabilité fédérale au Canada ayant bénéficié d'une semi-liberté, d'une libération conditionnelle totale ou d'une libération d'office⁵, ou dont la peine ou le mandat avait expiré entre le 1^{er} avril 2002 et le 31 mars 2003 et entre le 1^{er} avril 2003 et le 31 mars 2004. La « récidive » devait avoir eu lieu dans les deux années suivant la mise en liberté. Cet examen des données révèle un taux des révocations de la liberté sous condition de 38% chez les femmes mises en liberté en 2003-2004 (toute raison confondue⁶). Le taux de condamnations à la suite de

⁴ Selon la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC), en 2019, environ 9,5 % des libérations conditionnelles totales ont été révoquées soit parce que l'individu était en bris de condition ou parce qu'il avait commis une nouvelle infraction. Pour la même année, environ 7,8 % des personnes en semi-liberté et 32,9 % de ceux en libération d'office n'ont pu achever leur libération pour les mêmes motifs.

⁵ La semi-liberté permet à l'individu de participer à des activités dans la collectivité en vue de se préparer à la libération conditionnelle ou à la libération totale. La libération conditionnelle totale, quant à elle, permet à l'individu de purger une partie de sa peine sous surveillance et avec certaines conditions dans la collectivité. La libération d'office est un type de mise en liberté, établi par la loi, qui oblige le Service correctionnel du Canada à mettre en liberté, sous surveillance, les individus (excepté les condamnés à perpétuité ou les sentences indéterminées) aux deux tiers de leur peine. (Gouvernement du Canada, 2018).

⁶ Toute révocation de la liberté sous condition (en raison d'un manquement aux conditions de la libération, d'une nouvelle accusation ou d'une nouvelle infraction) ayant eu lieu dans les deux années suivant la mise en liberté.

nouvelles infractions s'établissait à 29,8% (pour la cohorte 2003-2004), alors que le taux de condamnations en lien avec de nouveaux crimes violents montait à 5,2% pour la même cohorte⁷. Enfin, les femmes en semi-liberté ou libération conditionnelle totale étaient moins sujettes à recevoir une nouvelle condamnation que celles qui étaient en libération d'office ou dont le mandat avait expiré. Selon le Service correctionnel du Canada (2015), la réincarcération fédérale d'une femme serait plus souvent attribuable à un bris de conditions plutôt qu'à une nouvelle infraction. Ces chiffres soulignent une difficulté pour les femmes de rester en liberté. La littérature scientifique a identifié plusieurs facteurs pouvant expliquer cette difficulté.

Tout d'abord, plusieurs chercheurs clament l'importance de fournir des interventions et des services spécifiques aux femmes en communauté afin d'améliorer leur vie après leur mise en libération (Belknap, 2007; Owen, 2005; Travis & Visser, 2005). Durant cette période, plusieurs défis s'imposent à la personne libérée, dont celle de se trouver un emploi (Brown, 2004). Bien que la population générale judiciairisée ait tendance, globalement, à être moins scolarisée que la population générale (Andrews & Bonta, 2016), ce problème est encore plus prononcé chez les femmes (Motiuk & Blanchette, 2000). La plupart sont peu instruites et manquent de compétences pour obtenir un emploi satisfaisant (Schram & al., 2006). Considérant que les services éducatifs et les formations professionnelles en prison sont souvent limités (Schram & al., 2006) et que la durée des incarcérations féminines est souvent courte⁸ pour avoir la possibilité de participer aux

⁷ Les femmes dont l'infraction à l'origine de l'incarcération constituait un crime violent étaient plus susceptibles d'être condamnées à nouveau pour un crime violent.

⁸ Plus des deux tiers des femmes incarcérées en 2015-2016 l'ont été pour une peine d'incarcération de moins de six mois (peine discontinue : 12,1%; peine de six mois à moins de deux ans : 12,9%; peine de deux ans ou plus : 3,9%) (Chéné & Chouinard, 2018).

programmes de formation, l’incarcération ne leur permet pas d’acquérir des compétences à l’emploi et maintient ces femmes au bas de la hiérarchie des emplois à leur sortie (Travis & Visser, 2005). Telle qu’une majorité d’individus, elles vivront leur libération avec des dettes importantes (Visser & al., 2004). Plusieurs étaient déjà dans une situation économique difficile avant leur incarcération et la judiciarisation viendrait, en plus, réduire leur accès à des programmes d’aide (Brown, 2004), engendrant alors des difficultés telles qu’une incapacité à subvenir aux besoins de base (Harding & al., 2014; Morani & al., 2011). Considérant que bon nombre de ces femmes soient mères, environ 70% des femmes incarcérées au Canada (Blanchard, 2002), et aient à leur charge des responsabilités familiales (Barrett & al., 2010; Société Élizabéth Fry, 2011), l’employabilité est un des principaux besoins de ces femmes.

De plus, la recherche de logement est une tâche importante puisque bien que les maisons de transition offrent un logis temporaire, ces femmes se doivent de trouver un logement sûr et sécuritaire lors de cette période transitoire. Pour la plupart, la nécessité de trouver un pied-à-terre est accentuée par le fait qu’elles sont tenues de fournir un logement pour reprendre la garde de leurs enfants (Travis & Visser, 2005).

Les femmes rencontrent également des défis en lien avec leur santé une fois en communauté. Pour ce qui est des besoins en matière de santé mentale ainsi qu’en toxicomanie, les recherches suggèrent qu’il est difficile d’y répondre tant lors de l’incarcération que lors de la libération (James & Glaze, 2006). Sheehan & al. (2007) ont noté que plusieurs femmes sont libérées sans avoir reçu de programmes d’aide pour la toxicomanie les laissant alors avec les mêmes difficultés une fois en communauté. Au niveau de la santé physique, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d’utiliser les services reliés à la santé physique puisqu’elles

présentent plus de problèmes de santé (souvent relié à la consommation chronique de substances psychoactives) (Bloom & al., 2003). Or, la responsabilité du maintien de ces soins annuels, auparavant partagée avec l'établissement lors de l'incarcération, revient entièrement à ces femmes une fois en libération, ce qui ajoute un défi de plus à la réinsertion sociale (Brown & Motiuk, 2015). La plupart des individus en réinsertion sociale ne seraient pas assez informés sur les services disponibles (Nhan & al., 2017) et leurs accès sont parfois limités (Seiter & Kadela, 2003). Les recherches suggèrent également que des besoins non répondus ou non satisfaits, au niveau de la santé mentale ou de la santé physique, peuvent avoir un effet sur la récidive (Bloom & al., 2003; Brown & Motiuk, 2005; Hartwell, 2004; Mackenzie, 2006; Richie, 2001).

Par ailleurs, les individus sortant du milieu carcéral doivent maintenant établir un nouveau réseau de soutien prosocial, laissant derrière eux leurs anciennes connaissances, amis ou conjoint(e)s associé(e)s au monde criminel, ce qui peut être difficile (Andrews & Bonta, 2016; Bloom & al., 2003; Brown, 2004; Moore & al., 2016;). Les femmes présenteraient des défis spécifiques en lien avec l'acquisition de compétences interpersonnelles. Les lourds passés d'abus que présentent ces femmes peuvent entraîner des patrons relationnels dysfonctionnels et rendent difficile l'établissement d'un nouveau réseau, malgré l'amorce de changement en incarcération (Barrett & al., 2010; Belknap, 2007; Blanchard, 2002; Frigon, 2002; Richie, 2001). Elles sont nombreuses à déclarer ne pas se sentir en sécurité et craindre une nouvelle victimisation à leur sortie, ce qui les rend plus méfiantes à l'égard des autres (Richie, 2001).

Tous ces défis, sont alourdis par la présence du casier judiciaire qui stigmatise les individus (Shawn & al., 2007; Tan & al., 2016), réduisant les chances d'obtenir un appartement, un emploi, ou d'avoir accès à un programme d'études (Bernheim, 2010; Bushway, 2004; Holzer & al., 2006; Pager, 2003). Cette situation affecte les relations interpersonnelles ainsi que la motivation

(Dubois & Oulette, 2020). Bergseth & al. (2011) ont démontré que les femmes ont de la difficulté à gérer tous ces défis en même temps puisque ceux-ci se chevauchent et qu'elles se sentent souvent dépassées.

En plus des changements comportementaux décrits, les femmes judiciarisées devront aussi se « réinsérer » par un processus de négociation identitaire (Maruna & al., 2009). Elles devront premièrement se voir comme une personne respectueuse des lois et conforme aux normes de la société et deuxièmement, elles devront se faire accepter en tant que tel par la société (Maruna, 2011). Le processus de désistement criminel⁹ implique presque nécessairement un étiquetage prosocial (Maruna & al., 2004). Selon la théorie de la transformation cognitive de Giordano et al. (2002), le désistement implique une ouverture au changement de la part de l'individu, une exposition à des « opportunités de changement », le développement d'une nouvelle identité et l'abandon du mode de vie délinquant. Les opportunités de changement agirait à titre de catalyseur pour le changement identitaire, renforçant l'idée d'interaction dans la réinsertion sociale. Richie (2001) stipule qu'une grande partie de la population des femmes aura des défis en termes d'estime de soi et d'autonomie. Tel que l'a décrit Goffman (1963), les personnes qui ne se conforment pas aux normes sociales peuvent faire face à un rejet intense de la communauté. Cette stigmatisation est d'autant plus prononcée chez les femmes puisqu'elles transgressent les normes légales ainsi que les normes de genre de la société (par exemple, les femmes ne sont pas supposé avoir de comportements violents; Belknap, 2007; Pollock, 2002). Elles font alors face à un défi d'acceptation sociétale (Richie, 2001).

La maternité

⁹ La plupart des chercheurs s'entendent sur la définition le caractérisant comme un « processus d'arrêt et de maintien de l'abstention des comportements délictueux » plutôt qu'un événement ou moment précis (Cid & Martí, 2017; F.-Dufour & al., 2015; Göbbels & al., 2012; Harris, 2014; Laws & Ward, 2011; Maruna, 2001; Observatoire de la récidive et de la désistance, 2017).

Maternité des femmes incarcérées

Jusqu'ici peu d'études ont porté sur les mères incarcérées. Pourtant, la maternité est une réalité bien présente du monde carcéral. Dans l'étude de Blanchard (2002), le pourcentage recensé de mères incarcérées constitue 70 % des femmes incarcérées au Canada. En 2013, les deux tiers des femmes incarcérées au fédéral étaient des mères, pour la plupart monoparentales ayant de jeunes enfants de moins de cinq ans dont elles avaient la garde (Service correctionnel Canada, 2013). Dans l'étude de Barrett et al. (2010), plus du trois quarts des détenues étaient mères d'un à quatre enfants et trois quarts de celles-ci indiquaient qu'elles avaient au moins un enfant de moins de 18 ans. Pour plusieurs, les domaines de la criminalité et de la famille s'interrelient. Pour 21,9 % de ces femmes, leur rôle parental avait eu une influence sur leurs démêlés avec la justice (Barrett & al., 2010). Dans cette étude, quelques-unes ont décrit l'incidence émotive que la perte de la garde de leurs enfants, survenue avant les délits, avait eue sur elles et comment cette souffrance émotionnelle les avait entraînés dans des situations plus à risque à la commission de délits (ex. abus de substance ou soutien de pairs déviants). Tandis que d'autres ont décrit la difficulté financière de subvenir aux besoins de leurs enfants sans avoir recours à la criminalité.

La séparation. Bien que l'incarcération représente une coupure avec le monde extérieur, elle représente aussi une séparation familiale. Cette séparation entraîne des enjeux de placements au niveau de la garde des enfants puisque, par leur statut de mère monoparentale, les grands-parents ou tout autre membre de la famille (frère ou sœur) deviennent souvent le choix premier en matière du responsable des soins (Service correctionnel Canada, 2013). Or, dans l'étude de

Blanchard (2022), 66,7% des participantes avaient au moins un membre de la famille immédiate (souvent fratrie) ou élargie qui avait des antécédents judiciaires, ce qui peut avoir des impacts sur la possibilité de placement (restriction à l'accès aux visites en milieu carcéral ainsi que refus de statut de famille d'accueil).

Pour d'autres, l'incarcération représente aussi une perte de la garde des enfants à la protection de la jeunesse ou à une famille d'accueil (Blanchard, 2002). Ces enjeux de séparation et la perte des droits parentaux ont un grand impact sur le bien-être des mères incarcérées. Celles-ci vivraient beaucoup de souffrance émotionnelle et leurs émotions seraient caractérisées par des sentiments de colère, de tristesse, de honte, de culpabilité et d'anxiété (Blanchard, 2002). Cette détresse peut affecter leurs capacités d'adaptation à l'incarcération ainsi que leurs chances de réhabilitation. À noter que Blanchard (2002) a constaté que l'incarcération n'est pas toujours à l'origine de la rupture mère-enfant pour certaines de ces mères. Parfois, des événements antérieurs ont justifié la prise en charge de leur(s) enfant(s) dans un milieu de vie autre. Nonobstant, pour presque l'ensemble des femmes ayant commis un délit, les enfants et le rôle maternel occupaient une place importante dans leur vie durant l'incarcération (Blanchard, 2002).

Les contacts durant l'incarcération. Pour la plupart des détenues, l'incarcération représente une épreuve difficile au niveau familial. Le maintien et, dans certains cas, le rétablissement des liens familiaux à la suite de l'incarcération constitue une épreuve éprouvante. Pour plusieurs de ces femmes, le téléphone et les lettres écrites sont les seuls moyens de communication. Bien que chaque détenue entretient une relation distincte avec ses enfants, 41,9 % d'entre elles déclaraient communiquer avec eux au moins une fois par semaine (Barret & al., 2010). Couvrette et Plourde (2019) argumentent que le maintien des contacts entre la mère

détenue et ses enfants demeure primordial et important pour la relation, mais aussi pour la réinsertion sociale. Pour plusieurs, l’incarcération est un temps d’attente avant la réunification avec leurs enfants. Ce moment semble être attendu et désiré de la part de beaucoup de détenues. Dans l’étude de Barret et al. (2010), 71 % de leur échantillon désiraient avoir la garde de leurs enfants d’âge mineur après leur remise en liberté et 51,1 % des détenues s’attendaient à demeurer avec leurs enfants après leur libération.

Le processus de réunification après libération. Une fois libérées, les mères se retrouvent face à un éventail de défis. Celles-ci doivent affronter les étapes et défis reliés à la réinsertion sociale tout en jonglant avec la relation parent-enfant. Notamment, rétablir ou réparer une relation parentale n’est pas chose facile compte tenu des nombreuses déceptions, blessures et ruptures qu’a subies le lien parent-enfant (Couvrette & Plourde, 2019). Les recherches montrent que l’incarcération de la mère entraîne des souffrances émotionnelles, financières et sociales chez sa progéniture et que, le plus souvent, les relations mères-enfants sont difficilement récupérables après l’incarcération (Travis & al., 2001). Pour un grand nombre de ces femmes, la parentalité et les compétences parentales sont des domaines de préoccupations et de stress durant le processus de réinsertion (Robinson & Miller, 2016). Par exemple, dans l’étude de Robinson et Miller (2016), certaines femmes libérées préféraient garder leurs distances avec leurs enfants de peur de récidiver et de décevoir leur progéniture. Pour ces mères, le fait d’être surveillé par l’État rendait la réunification une proposition risquée. D’autre part, certaines femmes n’ont pas l’autorisation d’entrer en contact avec leurs enfants une fois libérées ou une condition technique de leur plan de réinsertion les empêche d’avoir des contacts réguliers avec leurs enfants de façon légale (si leurs enfants habitent avec un individu possédant un casier judiciaire par exemple).

La réunification familiale, bien qu'attendue, amène donc son lot de défis. C'est un processus long qui implique la plupart du temps le tribunal de la jeunesse et la direction de la protection de la jeunesse (Blanchard, 2002; Robinson & Miller, 2016). Ceux-ci peuvent notamment exiger des cours sur les compétences parentales ou permettre les rencontres entre la mère et ses enfants, seulement en présence d'intervenants (Robinson & Miller, 2016). Dans l'étude de Blanchard (2002), 26,7% des mères n'ayant pas eu recours à un service d'accompagnement en lien avec leur situation familiale rapportaient des obstacles en lien avec la Direction de la protection de la jeunesse ou de la famille d'accueil et plus de la moitié des mères (56,3%) décrivait leur relation avec la Direction de la Protection de la Jeunesse comme insatisfaisante (se sentaient souvent menacées par le pouvoir décisionnel et craignaient le retrait de la garde).

La récupération de la garde des enfants est aussi une étape ou un but important dans la vie de ces mères. Pour retrouver la garde, les femmes doivent habituellement trouver un travail suffisamment lucratif et stable pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants ainsi que pour dénicher un logement assez spacieux. Robinson et Miller (2016) ont souligné que la reprise de la garde est aussi compliquée par les procédures techniques du système public ainsi que par la difficulté de communication entre les différentes instances (protection de la jeunesse, centre de jour de réhabilitation en dépendance, bureau de libération conditionnelle, suivis en santé mentale, etc). Les auteurs mettent en lumière que ces nombreuses interventions peuvent être redondantes et affecter le bienfait thérapeutique de chacune d'entre elles puisqu'elles peuvent diminuer la motivation chez ces femmes.

Cette section décrivait les défis concrets des mères en processus de réinsertion sociale. La prochaine section, quant à elle, abordera les défis identitaires reliées à la mise en liberté.

L'identité des femmes judiciarisées

L'identité maternelle et les normes sociétales

Dans l'institution patriarcale et les normes entourant la maternité, la définition de la mère est limitée aux femmes hétérosexuelles ayant des enfants biologiques, tandis que le concept de la bonne mère est restreint à un groupe encore plus petit de femmes blanches, hétérosexuelles, de classe moyenne, mariée, ayant un à deux enfants dans une famille nucléaire et, idéalement, mère à temps plein (O'Reilly, 2010). Les écrits féministes des deux dernières décennies ont vigoureusement contesté cette construction et ont réclamé un élargissement de l'identité maternelle permettant alors aux mères non biologiques, célibataires, pauvres, faisant partie de la communauté LGBTQ + ou n'ayant pas la garde des enfants de se l'approprier. L'identité maternelle n'est plus indissociable de l'expérience maternelle (pouvant être vécue par n'importe qui étant prêt à répondre aux exigences et aux pratiques¹⁰ [Chandler, 2007]) permettant alors une plus grande flexibilité et inclusivité (O'Reilly, 2010).

La recension de la littérature rapporte que le concept de « famille » existe dans la sphère privée, mais aussi dans la sphère publique (Walker, 1990), ce qui signifie que les expériences des mères doivent être analysées en tenant compte des idéologies ainsi que des normes de genre sociétal trouvé dans la sphère publique (Arendell, 2000; Cheng & Bobel, 2003; Douglas & Michaels, 2006; Henderson & al., 2016). Tout d'abord, la maternité est considérée comme un élément central de la féminité sur le plan sociétal (Barnes & Cunningham Stringer, 2014). Les jeunes filles sont socialisées de sorte à intérioriser les rôles conventionnels représentant les mères comme des nourrices sensibles, toujours présentes et qui résolvent tous les problèmes (Douglas &

¹⁰ Sara Ruddick (1989) fut la première à définir l'expérience de la maternité comme une « pratique ». Les pratiques sont des activités humaines collectives caractérisées par des objectifs et par les exigences qui en découlent pour les praticiens attachés à ces objectifs.

Michaels, 2006; Hays, 1996; O'Reilly 2006). Douglas et Michaels (2006) soutiennent que les mères sont influencées par les messages médiatiques et qu'elles sont alors « obligées » de porter continuellement le rôle de la mère aimante et dévouée.

Les femmes qui assument et remplissent bien ce rôle bénéficient souvent d'éloges et d'un meilleur statut social. Selon les attentes sociales, la capacité d'être une bonne mère reposerait alors uniquement sur les ressources de temps, d'argent, de santé et de soutien social. Une proportion significative de mères tente du mieux qu'elles peuvent d'éduquer leurs enfants, cependant plusieurs obstacles comme une situation financière difficile, un enfant malade, une situation conjugale instable, etc. peuvent venir questionner leur statut de « bonne mère ». Ce questionnement provient à la fois de la société, mais également de la mère elle-même (Ferraro & Moe, 2003). En effet, Henderson et al. (2016), ont analysé la relation entre la pression d'être la « mère parfaite » et le bien-être psychologique. Les résultats suggèrent que même les femmes qui ne se souscrivent pas à ces idéologies sont à risque de ressentir un stress plus haut, une diminution du sentiment d'efficacité personnel ainsi qu'un sentiment de culpabilité relié au fait de ne pas être à la hauteur des attentes sociale en lien avec la maternité. Les résultats de cette étude indiquent que l'intériorisation de ce discours est préjudiciable pour les mères. Plusieurs auteurs supportent le point que le discours public a un impact réel sur le stress, l'isolement et l'anxiété des mères (Christopher, 2012; Johnston & Swanson, 2006, 2007; Liss & al., 2013).

Par ailleurs, ce rôle fait partie de la construction identitaire de ces femmes. À vrai dire, les psychologues sociaux ont noté que les rôles identitaires, tels qu'être mère, sont importants pour la conception de soi (Stryker & Serpte, 1982). Les rôles identitaires sont des conceptions de soi en termes de place dans la structure sociale (Stryker & Serpte, 1982). À cet égard, les rôles sociaux consistent en des attentes liées à des positions structurelles sociales et les rôles identitaires

fournissent aux individus des lignes de conduite comportementales (Simon, 1992). Les perspectives identitaires appuient que les identités¹¹ doivent être reconnues par un « public social » pour que celles-ci soient intégrées et sécurisées chez une personne (Marková, 1987; Swann, 2005). Ceci sous-entend que les identités ne peuvent être définies par les individus eux-mêmes. L'identité d'être une « bonne mère » est alors indissociable du regard de la société. Le modèle de la bonne mère décrit précédemment, dresse implicitement des lignes directrices poussant les mères à atteindre ce standard, autrement, elles seront considérées comme « mauvaise » ou elles n'auront pas accès à ce rôle identitaire dans leur conception de soi. Ce modèle ne permet aucune forme d'ambivalence ou d'inadéquation en matière de pratiques parentales sans quoi les femmes seront marginalisées de l'espace public (Lapierre & Damant, 2012). Cette pression amène souvent des remises en question identitaires de la part des femmes. Il est intéressant de se questionner sur le vécu identitaire des mères criminalisées puisque celles-ci sont désavantagée à de nombreux égards et déjà considérées comme déviantes face au modèle de la « bonne mère ».

Mère déviante

Bien que l'emprisonnement empêche les mères de s'occuper de leurs enfants, elle n'écarte pas systématiquement l'identité maternelle. Selon l'étude de Berry et Smith-Mahdi (2006), les mères incarcérées portent un regard sur la maternité de la même manière que la société en général. Selon cette étude, les femmes définissaient leur rôle de mère par le fait d'être aimante et de prendre soin de ses enfants. Pour plusieurs de ces femmes, le rôle de mère et l'identité associée étaient très importants. Qui plus est, selon l'étude de Ferraro et Moe (2003) menée auprès de

¹¹ Une définition globale de l'identité d'un individu porterait sur la continuité de la personne, des engagements pris, sur ses caractéristiques personnelles ainsi que sur ses croyances sur elle-même ; sur les rôles et positions en relation avec d'autres personnes ; sur son adhésion dans différents groupes ou catégories sociales (statut au sein du groupe ainsi que statut du groupe au sein d'un système) ainsi que sur son identification à des biens matériels et lieux précieux (Vignoles & al., 2011).

femmes incarcérées aux États-Unis, leurs liens avec leurs enfants étaient centraux à leur individualité. Elles décrivaient leurs enfants comme des prolongements de leur propre identité. Bien que séparés, ces prolongements étaient constitutifs du caractère personnel de ces femmes. L'importance persistante des enfants dans l'identité des femmes, malgré parfois les deuils et les disputes, était claire dans tous les récits de ces femmes.

Compte tenu de ce qui précède, l'emprisonnement présente des défis uniques pour ces mères en lien avec l'accomplissement de leur rôle de mère. Bien qu'elles aient l'identité de mères, elles ne peuvent assumer les responsabilités traditionnelles associées à la maternité, ce qui entraîne une tension des rôles et un questionnement identitaire (Berry & Eigenberg, 2003). L'identité criminelle vient aussi complexifier le remaniement identitaire de ces femmes puisque cette dernière leur est plus souvent reflétée (Robinson & Miller, 2016). Dans les entretiens de Arditti et Few (2006) avec des mères incarcérées, près de la moitié d'entre elles déclaraient avoir l'impression de ne pas être une bonne mère ou avoir eu des questionnements à ce sujet. Les chercheurs Brown et Bloom (2009) ont mis en évidence la perte du « capital parental » des détenues et son influence sur l'identité maternelle. Pour plusieurs de ces femmes, le fait de ne plus avoir une influence morale sur leurs enfants était une variable importante jouant ainsi sur leur perception d'être une bonne mère.

Processus de renégociation identitaire

Pour surpasser ces défis, certaines ont développé des identités uniques et des comportements associés à ces identités. Couvrette et al. (2016) ont mis en lumière, à travers des entrevues avec des mères toxicomanes judiciairisées, que celles-ci ajustaient leur conception de la maternité afin qu'elle n'entre pas en conflit avec leur mode de vie déviant. Ces femmes modifiaient leur vision de la maternité et essayaient de prouver qu'elles étaient des « bonnes

mères ». Par exemple, certaines mères de l'étude expliquaient que même si elles avaient consommé des drogues, leurs enfants n'avaient jamais manqué de rien. Les auteurs mentionnent que la capacité à ajuster leur conception d'une bonne mère est un processus adaptatif, leur permettant de se reconstruire une identité maternelle positive. Ce processus a aussi été observé par d'autres chercheurs. Enos (2001) expliquent le fait que les mères doivent, une fois détenues, démontrer leur adéquation en tant que mères. Ces mères tenaient un discours positif à leur égard et utilisaient des stratégies dans le but de réclamer leur identité de bonne mère. Par exemple, elles se décrivaient comme de meilleures mères que les autres détenues en comparant leurs comportements criminels ou leurs choix de vie. Par ailleurs, elles justifiaient leurs comportements criminels en nommant qu'elles remplissaient tout de même adéquatement leur rôle et responsabilités maternelles. Par ailleurs, Ferraro et Moe (2003) soulignent le fait que la maternité est un statut hautement valorisé et que pour des femmes judiciairisées, celle-ci est une source potentielle d'acceptation sociale. Cela renforcerait l'importance pour ces femmes d'avoir une identité maternelle positive puisqu'elle permettrait non seulement de garder leur estime de mère intacte, mais aussi leurs rôles identitaires en termes de place dans la structure sociale.

Bien que plusieurs articles aient été écrits sur le processus de renégociation identitaire des mères incarcérées, peu de recherche, à notre connaissance, ont été menées auprès des mères en processus de réinsertion sociale. Il est important de se pencher sur ce sujet étant donné l'incidence du modèle de la bonne mère sur l'identité maternelles ainsi que des nombreux défis reliés à la réinsertion sociale. D'autant plus que la société leur rappelle constamment leur identité de « criminelle » (Robinson & Miller, 2016).

L'identité maternelle et la réinsertion sociale

Selon Bachman et al. (2016), l'identité serait un lien vital entre les individus et la société. Par conséquent, le fait qu'une femme se considère comme une mère et l'intensité de son appartenance à l'identité maternelle peuvent devenir des facteurs déterminant dans la manière dont elle se comporte et se voit. Si elle attribue une grande importance à ce rôle, tel que le font les mères incarcérées, celui-ci devrait guider ses choix et ses comportements (Bachman & al., 2016).

Certains auteurs soulignent que l'identité maternelle pourrait avoir des effets réparateurs sur les femmes en processus de réinsertion sociale. Selon l'étude d'Opsal (2011), l'identité maternelle pourrait aider les mères à réparer les dommages causés par leur statut de personne ayant commis un crime. Malgré leurs crimes, les femmes de l'étude se valoriseraient à travers l'aide matérielle qu'elle apporte à leurs enfants ainsi qu'à travers les leçons de vie issues de l'incarcération. Par exemple, ces femmes mentionnaient se valoriser à travers la transmission de leurs connaissances en matière de force, d'autonomie et de responsabilité, le tout souvent acquis à travers leurs parcours criminels (Opsal, 2011). Ces récits suggèrent une reconstruction identitaire qui pourrait être source de motivation dans la réinsertion sociale (Brown & Bloom, 2009; Couvrette & al., 2016). C'est avec ce postulat que quelques études se sont penchées sur l'impact de la maternité sur le désistement de ces femmes retournant en communauté. Certains auteurs argumentent que les projections identitaires, dans un futur plus ou moins lointain, pourraient être un vecteur de changement (Bachman & al., 2016; Yule & al., 2015).

Quoi qu'il en soit, les perspectives identitaires permettent d'approfondir notre compréhension du vécu des mères en processus de réinsertion sociale puisqu'elles placent l'expérience du sujet dans un contexte socio-culturel et nous permettent de comprendre leurs

défis de réinsertion. Cette perspective d'avenir fournit une lentille d'analyse pour donner un sens au présent.

Cadre conceptuel

La théorie des « sois possibles »

Les « sois possibles » sont les composantes du concept de soi¹² qui représentent ce que les individus pourraient devenir, ce qu'ils espèrent devenir ou ont peur de devenir [...]. Ce sont des manifestations cognitives de nos buts, aspirations, motivations, peurs et menaces» (Markus & Nurius, 1986, p.158). Ce concept, développé par Markus et Nurius (1986), donne une forme spécifique et personnalisée aux buts. Il donne une signification et une valeur propre à chaque objectif. Un « soi possible » est donc une vision de soi dans une situation précise ainsi que le ressenti associé à cette situation. Il est bien plus qu'un objectif ou un fantasme, c'est une image de soi dans cet état futur comparable à celle de soi à l'état présent (Markus & Wurf, 2003).

Les « sois possibles » sont souvent observés ou analysés en fonction du niveau individuel (ex. « je vais être intelligente ») et du niveau social (ex. « je vais être une mère ») (Kerpelman & Dunkel, 2006; Oyserman & James, 2009). Ceci met en lumière que la conception des « sois possibles » va au-delà de l'identité individuelle (souvent au premier plan de la culture occidentale), mais englobe les autres niveaux de l'identité¹³ mettant l'accent sur les relations et les rôles sociaux (Oyserman & Markus, 1993).

¹² Le soi est un concept mental, multidimensionnel et dynamique, qui se définit comme une théorie mentale à propos de nous-mêmes qui comprend les identités passées, actuelles et futures (Howard, 2000 ; Markus & Wurf, 2003; Neisser, 1997 ; Oyserman, 2001). Le « soi » incorpore les souvenirs et images mentales seulement si ceux-ci portent sur la définition de soi-même (Banaji & Prentice, 1994; Epstein, 1973; Greenwald & Banaji, 1989; Oyserman, 2001, 2007).

¹³ Le niveau individuel fait référence à comment un individu se définit. Cela peut être en fonction de ses objectifs, de ses valeurs et croyances (MacDonald, 2000; Marcia, 1966; Waterman, 1999), de ses standards de comportements et de prises de décision (Atkins & al., 2005; Hardy & Carlo, 2005), de son estime de soi ainsi que de son auto-

Pour Erikson (2007), les « sois possibles » d'un individu sont dépendants du contexte socio-culturel dans lesquelles ils sont insérés. Bien qu'une personne soit théoriquement libre de se créer une infinité de « sois possibles », ceux-ci sont en fait restreints par le contexte social. Selon l'auteur, la société restreint l'individu à un bassin de sois possibles et l'individu vient choisir les représentations qu'il juge adéquates pour lui. L'individu devra évaluer si le soi possible individuel (ex. être une bonne mère) est crédible pour lui-même (identité individuelle), mais aussi s'il est crédible pour son identité sociale (les gens comme moi peuvent-ils être une bonne mère ?). Les « sois possibles » ne sont pas figés dans le temps. Au contraire, ils sont modifiés, ré-évalués et même rejetés en fonction des paramètres contextuels. Ces changements peuvent être conscients ou inconscients (Oyserman & James, 2011). Le contenu des « sois possibles » diffère en fonction de la culture et de l'ethnicité de la personne (en termes de contenu, de sensibilité aux informations contextuelles, de contraintes et possibilités environnementales ainsi qu'en fonction de la valorisation ou non de la culture de parler de soi de façon positive) (Oyserman & Lee, 2008; Oyserman & al., 2002). En effet, les femmes ainsi que les cultures collectivistes sont plus susceptibles que les hommes et les cultures individualistes d'intégrer les désirs et les perspectives des autres dans leurs « sois possibles » (Knox, 2006; Markus & Oyserman, 1989; Oyserman & Markus, 1998; Waid & Frazier, 2003).

Tel qu'indiqué précédemment, les « sois possibles » peuvent être positifs ou négatifs. Les deux types sont enclins à porter sur des domaines de vie importants, mais il est à souligner que les « sois possibles négatifs » sont souvent plus divers en termes de thèmes que ceux positifs

évaluation de lui-même (Kernis & al., 2008; Sedikides & Gregg, 2008). Le niveau relationnel désigne les rôles qu'un individu a par rapport aux autres (Bamberg, 2004; Chen & al., 2006). L'identité collective fait référence à quels groupes et catégories sociales l'individu s'identifie, à quel sens il donne à ces groupes et aux sentiments, croyances et attitudes qui résultent dans l'identification à ceux-ci (Ashmore & al., 2004; De Fina, 2007; Van Zomeren & al., 2008).

(Oyserman & James, 2011). De plus, les « sois possibles » peuvent faire référence à un futur proche ou éloigné, peuvent avoir un moment défini clair ou vague (ex. lorsque je serai en appartement vs lorsque je serai un citoyen accompli) et peuvent être marqués par une unité temporelle (ex. lorsque je sortirai d'ici) ou une date (ex. à Noël).

Plusieurs auteurs se sont interrogés sur les transitions et les changements de vie en relation avec les « sois possibles ». Les transitions de vie font référence à des changements de phase qui s'accompagnent généralement de modification dans l'accessibilité, dans l'engagement et dans les croyances concernant la probabilité d'atteindre une identité particulière. Les études ont porté sur l'ajout d'identités possibles (ex. transition vers l'âge adulte ou la parentalité) (Dunkel, 2002; Manzi & al., 2010) ainsi que sur la perte d'identités possibles (ex. divorce ou perte d'emploi) (Carroll & al., 2009; King & Raspin, 2004). La capacité de la théorie des « sois possibles » à illustrer les changements identitaires qu'une personne peut vivre au courant de transitions de vie, telle que la maternité ou la transition de la détention à la liberté, en fait un cadre de recherche pertinent à cette présente étude.

Agent motivationnel. La théorie des « sois possibles » permet de faire un lien entre le concept de soi et la motivation puisque le désir d'atteindre les buts donne place à la croissance personnelle, au développement et au changement de soi (Brown, 2000; Fiske, 2008; Gregg & al., 2011). Il a été effectivement, soutenu que les « sois possibles » influencent les comportements d'une personne. Par exemple, la probabilité de s'engager dans des comportements délinquants (Oyserman & Markus 1990a; 1990 b), la probabilité d'avoir de bons résultats académiques (Oyserman & al., 1995) ainsi que la probabilité de s'engager dans des comportements bénéfiques pour la santé (Ouellette & al., 2005).

La littérature rapporte quelques conditions pour que les « sois possibles » influencent les comportements : il faut que le « soi futur » soit relié au soi actuel (Destin & Oyserman, 2010; Peetz & al., 2009) ; que les actions nécessaires pour atteindre le « soi futur » soient congruentes avec d'autres aspects saillants du « soi actuel » (Oyserman & al., 2004 ; Oyserman & al., 2006) ; que l'interprétation de la difficulté et de la certitude à arriver au « soi futur » soit moyenne (donc pas impossible ou une chose sûre) (Oyserman & James, 2009). Il a été suggéré par Oyserman et al. (2004) que l'atteinte de ses objectifs est plus probable lorsque les « sois possible » sont associés à des stratégies efficaces et lorsque ceux-ci sont associés à l'identité sociale de la personne (Oyserman & al., 2006).

Par ailleurs, la manière dont les « sois possibles » font référence au futur (proche-éloigné, clair-vague ou marqué par une unité temporelle ou une date) peut influencer le ressentiment imaginé avec ses images et donc la probabilité que cela entraîne une motivation à changer (Oyserman & James, 2011). Par exemple, un individu incarcéré pourrait imaginer que le futur débute après sa date de libération (futur est éloigné, vague et ouvert). Il pourrait se dire qu'étant donné que le futur commence plus tard, il n'y a pas grand-chose à faire outre l'attendre. Inversement, le présent peut être vu comme relié au futur et comme un moment pour mettre les bases de ce qui deviendra possible. Lorsque l'avenir commence « maintenant », l'action actuelle est immédiatement nécessaire (ex. un individu incarcéré pourrait renouer avec sa famille, suivre une formation reliée à l'emploi, etc.). Enfin, Vasquez et Buehler (2007) stipulent que le regard des autres (comment les autres perçoivent le « soi possible ») peut aussi motiver l'action vers l'atteinte d'un « soi possible » au sens que les participants de l'étude ressentaient une plus grande motivation à accomplir leur tâche lorsqu'ils imaginaient leur réussite d'un point de vue à la troisième personne plutôt qu'à la première.

Impacts sur la santé mentale. Les « sois possibles » auraient de l'influence sur le bien-être d'une personne, sur l'optimisme quant à l'avenir ainsi que sur les problèmes d'anxiété et les troubles de l'humeur (Cross & Markus, 1994; Freund & Smith, 1999; King, 2001; Markus & Nurius, 1986; Markus & Wurf, 2003). Ogilvie (1987) aborde l'idée selon laquelle les « sois possibles négatifs » peuvent être tout autant motivant que les « sois possibles positifs » et donc, qu'être différent d'un « soi possible négatif » fait sentir un individu mieux par rapport à lui-même que d'être similaire à un « soi possible positif ». L'inverse est aussi vrai. Être similaire à un « soi possible négatif » fera moins bien sentir l'individu que d'être différent de son « soi possible positif ».

Par ailleurs, le seul fait de considérer un « soi possible » peut améliorer le bien-être et la perspective d'avenir (Oyserman & al., 2004), et ce, sans que les « sois possibles » soient particulièrement détaillés ou qu'un plan d'action pour y arriver soit articulé (Gonzales & al, 2001). Comme le stipule Knox et al. (1998), les individus qui jugent qu'un « soi possible » est envisageable d'être atteint ont une plus grande estime de soi que ceux qui le jugent impossible.

Bien que l'optimisme relié au futur serait corrélé avec la motivation, la réussite et le bien-être (Bandura, 1997; Seligman, 2006; Taylor & Brown, 1988), de nouvelles études suggèrent que l'effet des « sois possibles » sur le bien-être dépend de leur congruence avec les demandes et possibilités du contexte (Oyserman & James, 2011). De plus, Hoppman et al. (2007) ont trouvé dans leur étude que les participants qui s'engageaient dans plus d'activités reliées à leur « soi possible positif » rapportaient un bien-être général plus grand que ceux qui s'engageaient dans peu ou pas d'activités. Également, certains auteurs suggèrent que les « sois possibles positifs » sont plus portés à améliorer le bien-être lorsqu'ils sont perçus comme proche dans le futur, clairs et vivides (Janis & al., 2006; McElwee & Haugh, 2010). Les participants de l'étude McElwee et

Haug (2010) rapportaient plus d'émotions positives, une plus grande satisfaction dans la vie, moins de dépression et de consommation d'alcool lorsqu'ils voyaient leur futur de manière claire. D'autre part, la même étude a conclu que le fait de ruminer sur un « soi possible négatif perçu comme inévitable » pouvait être associé à des émotions négatives, des pensées automatiques négatives et plus d'anxiété.

À la lumière de ces informations, plusieurs questionnements émergent en fonction des différents thèmes. Bien que la littérature au sujet de la maternité en contexte d'incarcération existe, celle-ci demeure incomplète, notamment en lien avec la remise en liberté. Plus spécifiquement, la littérature portant sur les défis de réinsertion sociale des mères est lacunaire puisque peu d'auteurs se sont penchés sur la complexité des souhaits, des craintes et des valeurs des mères. Cette complexité s'inscrit autant dans les défis concrets de la relation mère-enfant (reprise de la garde, logement, activités et soins avec enfant) que dans les défis moins tangibles (identité maternelle, qualité du lien mère-enfant, perception du lien, stigmatisation, etc.). De plus, les théories identitaires permettent de mettre en lumière la difficulté d'une renégociation identitaire ainsi que ses processus, sans toutefois s'attarder spécifiquement aux projections identitaires des mères en processus de réinsertion sociale, qui ont déjà vécu plusieurs renégociations. Les éléments divers constituant l'identité de ces femmes telle que la maternité, la criminalité, la féminité, l'incarcération, les problématiques de santé mentale, la pauvreté, la victimisation, etc. ajoutent une difficulté d'analyse de leur vécu. Cette étude, combinant l'ensemble des éléments conceptuels décrit précédemment (maternité, réinsertion sociale et théorie des « sois possibles »), amène alors un apport novateur à la littérature. La perspective future permet un nouveau point de vue pour explorer le vécu des mères en réinsertion sociale et permet alors d'en comprendre la profondeur et ses subtilités. Il est important d'étudier cette

population compte tenu des nombreux défis de réinsertion cités plus haut et leurs implications pour le bien-être de ces femmes (Bergseth & al., 2011). L'importance est amplifiée lorsque nous nous intéressons aux impacts sur les enfants et les familles de ces mères (Robin & Miller, 2016; Travis & al., 2001). La compréhension des implications des soins possibles pour les mères en processus de réinsertion sociale est importante du point de vue de ces mères, mais aussi d'un point de vue sociétal. En effet, la réinsertion sociale des mères a aussi un impact sur la société puisque les difficultés en matière de réinsertion sociale ainsi que les « soins possibles » peuvent être reliées à la récidive (Bloom & al., 2003; Brown & Bloom, 2009; Brown & Motiuk, 2005; Hartwell, 2004; Mackenzie, 2006; Richie, 2001; Travis & Visher, 2005; Wilson & al., 2006). Sachant que le coût sociétal associé à une récidive est beaucoup plus important que le coût d'un suivi en collectivité (Sécurité Publique Canada, 2015), le sujet devient alors un enjeu collectif.

Objectifs

La présente étude permettra de mettre en lumière les projections futures de mères en réinsertion sociale et de saisir comment elles parlent de leur avenir. Plus spécifiquement, l'étude tentera de répondre à :

1. Quel est le contenu des projections identitaires des mères en processus de réinsertion sociale ?
2. Quelles sont les difficultés futures envisagées par ces mères en ce qui a trait à leur rôle de mère et dans leur relation avec leurs enfants.

CHAPITRE III : Méthodologie

Contexte

Ce projet de recherche s'inscrit dans le cadre d'une étude de plus grande envergure réalisée par la professeure Amélie Couvrette et subventionnée par le Fond de recherche du Québec-Société et Culture (FRQSC). Les données proviennent d'une étude portant sur la situation des mères judiciairisées en processus de réinsertion sociale. Ainsi, seules les données permettant de répondre à nos objectifs de recherche seront à l'étude. La collecte de donnée pour cette étude a débuté au mois de juin 2018 et terminé au cours du printemps 2022.

Justification de l'utilisation d'une méthodologie qualitative

Dans un but exploratoire, la recherche qualitative a été privilégiée. Cette approche permet d'examiner en détail les expériences des individus (Hennink & al., 2011). Selon Paillé et Mucchielli (2016), la recherche qualitative sous-tend deux caractéristiques. La première est que les instruments et les méthodes utilisés sont conçus pour recueillir des données qualitatives (témoignages, notes de terrain, images vidéo, etc.) et que l'analyse de ces données est faite de manière qualitative. Ceci implique que le chercheur doit en extraire le sens plutôt que transformer ces données en pourcentages ou en statistiques et que le processus de recherche est mené selon une approche centrée sur les personnes, sur leurs actions et leurs témoignages.

L'analyse qualitative prend son sens dans l'approche compréhensive. Dans celle-ci, les faits des sciences humaines ou sociales seraient porteurs de significations qui sont véhiculées par des acteurs (individus, groupes, institutions, etc.) (Charmillot, 2021). Les femmes rencontrées seraient alors les meilleures personnes pour exprimer le sens de leur expérience. Cette démarche s'intéresse à la compréhension et à l'exploration des expériences des individus (Charmillot, 2021). Par ailleurs, l'approche compréhensive postule que tout individu peut percevoir et

comprendre le vécu et ressenti d'un autre individu (justifiant la position du chercheur). Ce principe se nomme l'intercompréhension humaine et il est au cœur de l'approche qualitative (Paillé & Mucchielli, 2016). Le vécu et le ressenti des individus sont captés à travers l'intuition et l'empathie du chercheur, tous deux requis pour dégager les significations de la situation. Selon Paillé et Mucchielli (2016), l'intuition fait référence à une connaissance intellectuelle ou un vécu immédiat qui donnerait un accès privilégié à une certaine vérité. « Il s'agit du résultat d'opérations intellectuelles, non raisonnées et émergentes, opérations qui font surgir des significations et mènent à la compréhension » (p.71). Ces opérations se divisent en catégories suivantes : « des "aperceptions" (saisies d'une forme et d'un sens) de récurrences ou d'analogies, des inductions généralisantes, des catégorisations ou des synthèses schématisantes ainsi que des mises en relation (rapprochements, confrontations, oppositions, mises en contexte, mises en perspective) » (Paillé & Mucchielli, 2016).

Cet effort de synthèse des significations permet un résumé final qui donne une interprétation du sujet étudié, à savoir une mise en relation systémique de l'ensemble des significations de niveau phénoménal. De ce fait, le chercheur met à contribution son esprit et ses capacités dans un but de compréhension et d'interprétation des pratiques et des expériences plutôt que de se baser sur la mesure de variables (Paillé & Mucchielli, 2016).

Le niveau phénoménal se caractérise par le fait de « rendre compte de la façon dont un phénomène apparaît à une conscience et mieux encore à un sujet puisqu'il n'est pas dit que le sujet soit totalement réductible à la conscience » (Meyor, 2007, p.110). Un phénomène, en dehors de tout contexte, ne peut prendre un sens puisque le fait de dégager un sens à quelque chose est toujours en confrontation, comparaison, évaluation ou mise en perspective à quelque chose d'autre. La signification dépend donc toujours du contexte (Paillé & Mucchielli, 2016). Ainsi,

bien qu'il soit important de porter attention à la subjectivité des participantes afin de mieux discerner leur réalité, il faut aussi être attentif à la subjectivité du chercheur dépendant du contexte privilégié par les circonstances en place. Le but de l'analyse qualitative est de dégager un sens partagé (une entreprise de partage, de transactions et de négociations autour du sens à donner aux événements actuels et passés). L'analyse qualitative est donc toujours chargée symboliquement, signifiant que le rapport au phénomène étudié sera différent et subjectif en fonction des acteurs, du chercheur et éventuellement du lecteur. Selon Paillé et Mucchielli (2016), il est important de s'attarder à la « sensibilité théorique et expérientielle » du chercheur puisque celle-ci oriente le regard de l'analyste dans son identification de thème. Celle-ci est liée à la formation initiale et continue du chercheur. Par conséquent, ma formation en criminologie clinique ainsi qu'en psychologie clinique a influencé, à certains moments, ma lecture et ma thématisation du corpus.

Peu de recherches scientifiques se sont intéressées aux dimensions à l'étude (maternité, réinsertion sociale et projections identitaires) et nous sommes d'avis que la méthodologie qualitative est la seule méthodologie qui permet une exploration aussi riche et profonde de l'expérience et du vécu des participantes. Nous avons récolté les données qualitatives grâce à des entretiens individuels. L'entretien se définit comme « un procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations, en relation avec le but fixé. » (Grawitz, 2001, p. 59). Considérant que notre recherche s'inscrit dans une démarche de compréhension de perceptions, l'entretien était la seule manière de faire sens de notre sujet de recherche. De plus, Boutin (2018) affirme que l'entretien est le seul mode d'accès valable lorsque le champ de recherche est peu exploré ; tel est le cas de cette recherche. Cette étude utilise des entrevues semi-structurées. À noter que l'entretien de recherche qualitatif diffère

d'autres types d'entretien (clinique, thérapeutique, conversation anecdotique, etc.) au sens où sa fonction est la collecte de données dans une relation face à face dans le but de mieux comprendre et d'interpréter la façon dont les personnes construisent le monde qui les entoure ; et non dans le but de guérir, d'aider ou de généraliser des résultats (Boutin, 2018).

Participants

La recherche s'intéresse aux mères judiciarisées en processus de réinsertion sociale, c'est-à-dire, celles qui ont connu une (ou des) expérience(s) d'incarcération et qui vivent un retour en communauté. En libération conditionnelle, elles peuvent résider en maison de transition ou à leur domicile. Un échantillon de type intentionnel a été rassemblé. Selon ce type d'échantillon, les participants à l'étude sont choisis relativement à certains critères prédéterminés (Savoie-Zajc, 2007). Le but étant d'avoir des participantes, présentant des caractéristiques semblables, pouvant partager leurs vécus en lien avec le sujet de recherche. Les critères d'inclusion étaient les suivants : être mère d'un enfant âgé de moins de 18 ans au moment de l'entrevue ; avoir la garde légale d'au moins un des enfants ou avoir des contacts réguliers avec au moins un des enfants et avoir connu une (ou des) expérience(s) d'incarcération d'au moins trois mois lors de la dernière année dans un établissement de détention provincial ou fédéral.

La taille de l'échantillon est de 21 participantes. Suivant le principe de saturation empirique, le nombre final d'entretiens fut déterminé en cours de collecte. Selon ce principe, la saturation est atteinte lorsque le dernier entretien n'apporte aucun élément nouveau au corpus (Pirès, 1997). Le recrutement s'est fait en collaboration avec la société Elizabeth-Fry. Celle-ci chapeaute plusieurs services venant en aide aux femmes judiciarisées, dont la maison de transition Thérèse Casgrain située à Montréal. Cette maison de transition est un passage s'inscrivant dans une logique après-incarcération. Elle vise à combler les besoins essentiels des

individus et favorise la progression des démarches de réinsertion sociale. Cet environnement est donc propice pour notre collecte de données. L'entrevue était effectuée dans la langue choisie par la participante. Trois entrevues ont ainsi été faites en anglais.

Portrait des participantes

L'échantillon comportait principalement des femmes ayant été incarcérée au fédéral (environ 81% de l'échantillon). Les participantes étaient âgées entre 25 et 63 ans et la moyenne d'âge était 40,5 ans. Pour ce qui est de la maternité, l'âge de la première grossesse survenait entre 14 et 43 ans. En moyenne, les femmes avaient eu leur premier enfant à l'âge de 22 ans. Le nombre d'enfants des participantes variait entre un et 9 enfants, pour une moyenne de 2,5 enfants par participante. Lorsque l'on dresse le portrait des enfants, environ 54 % d'entre eux étaient mineurs. L'âge moyen des enfants n'ayant pas atteint la majorité était d'environ 8 ans. En ce qui concerne la situation de la garde des enfants pré-incarcération, quelques femmes avaient la garde exclusive (8 femmes) ou la garde partagée (1 femme). Pour les autres femmes (environ 57 % de l'échantillon), la situation était plus complexe et les gardes de leurs multiples enfants étaient divisées entre les pères des enfants, les grands-parents maternels ou paternels, la protection de la jeunesse (famille d'accueil ou centre jeunesse) ou encore, entre leurs enfants d'âge adulte étant apte à s'occuper de leurs frères ou sœurs. Pour ce qui est du placement des enfants lors de l'incarcération, il n'y a eu aucun changement pour les femmes qui ne détenaient pas la garde pré-incarcération. En revanche, les enfants mineurs des femmes détenant la garde pré-incarcération, se sont vu placés dans les différents milieux suivants : chez leurs pères (37,5 % des enfants), chez leurs grands-parents (31,25 % des enfants), en adoption (12,5 % des enfants), en centre jeunesse (6,25 % des enfants), chez leurs fratries d'âge majeur (6,25 % des enfants) ou encore, ils ont décidé de partir seuls en appartement (6,25 % des enfants).

La majorité des délits commis (58 %) était de nature violente telle des vols qualifiés, des voies de fait, des meurtres, des possessions d'arme à feu, exploitation sexuelle de mineurs, etc. Ces délits se caractérisent, comme leur nom l'indique, par une composante de violence. Nous expliquons ce pourcentage élevé par le fait que notre échantillon est principalement composé de femmes étant incarcérées dans un établissement fédéral. La composante de violence peut être reliée soit à une perte de contrôle, un sentiment de haine, d'agressivité, etc. Les délits de type lucratif (qui procure un gain, des profits, des bénéfices), tels que trafic de stupéfiants, trafic d'armes à feu, vols, fraudes, représentaient 29 % des délits effectués par les femmes de notre échantillon. De plus, 13 % des délits commis n'entraient dans aucune des classifications précédemment identifiées. Ceux-ci étaient des délits « autres » tels que bris de condition(s) et possession de stupéfiants. Finalement, à noter que les femmes étaient, pour la plupart, reconnues coupables de plus d'une infraction. Au moment des rencontres, elles recevaient toutes des services d'aide offerts par la Société Elizabeth-Fry.

Procédures

L'entretien a été réalisé à deux moments distincts pour une durée d'environ une heure trente chacun. Afin que les participantes se sentent confortables et en sécurité, le lieu de l'entrevue ainsi que le moment de l'entretien étaient choisis à leur convenance. Lorsque l'entretien se déroulait à la maison de transition, deux pièces fermées étaient proposées en fonction des disponibilités.

Le formulaire de consentement (voir Annexe A) leur était d'abord présenté et expliqué. Les participantes étaient informées qu'à tout moment, elles pouvaient se retirer de l'étude. Par la suite, l'entretien semi-dirigé avait lieu. Une grille d'entrevue (voir Annexe B) était utilisée pour l'entretien. Par la suite, une fiche signalétique était remplie. Une carte-cadeau provenant de

pharmacies de 15 \$ était remise aux participantes suite à chaque entrevue pour un total de 30 \$. Un reçu était signé à la fin de chaque entrevue attestant la remise de la carte cadeau (voir Annexe D). Les entretiens étaient enregistrés à l'aide d'une enregistreuse numérique dans le but de permettre une retranscription du contenu. L'entretien audio était détruit une fois celle-ci retranscrite. L'anonymat des participantes était conservé lors de la collecte de données ainsi que lors de l'analyse des résultats de la recherche. Les participantes se sont vu assigner un code numérique et un pseudonyme pour que leur identité reste anonyme. La confidentialité des données recueillies lors de ce projet était assurée en conformité aux lois et règlements applicables dans la province de Québec et aux règlements et politiques de l'UQO. Les informations permettant de reconnaître les participantes étaient supprimées des données transcrites. Par ailleurs, les retranscriptions sont conservées sur un serveur informatique sécurisé de l'UQO. Uniquement les membres de l'équipe de recherche avaient accès à celui-ci. Finalement, les renseignements des participantes seront détruits 5 ans après la fin du projet de recherche.

Entretiens

Le canevas d'entrevue utilisé lors des entretiens individuels permet d'explorer les événements, les sentiments et les perceptions des mères. Puisqu'il s'agit d'un devis qualitatif, le canevas a été construit de sorte à répondre aux objectifs de recherche. L'entretien était divisé en deux parties. La première partie portait sur les expériences vécues au moment de la libération ainsi que les expériences vécues de maternité. La deuxième partie portait sur les espoirs et craintes des participantes en lien avec le futur ainsi que les besoins attachés. Notre étude porte sur la deuxième partie de ces entretiens. Inspirés des travaux de Lanctôt et al. (2018), la grille d'entrevue utilisée pour notre étude examine les projections identitaires des mères en processus

de réinsertion sociale, leurs conceptions du futur, leurs aspirations, leurs craintes, les obstacles potentiels à leur réinsertion sociale ainsi que leurs besoins non comblés.

L'entretien semi-structuré permet à l'intervieweur de sortir du protocole de questions générales (préétablies) concernant les thèmes à couvrir et peut ajouter des questions lors des entretiens dans le but de favoriser l'exploration et la réflexion. Il a la liberté de diriger l'entretien dans les directions qu'il estime intéressantes et susceptibles de fournir des données pertinentes. Tel que mentionné par Oserman et James (2011), les mesures ouvertes (sans choix de réponses préétablis) en termes de « sois possibles » permettent aux participants de décrire librement les domaines, le contenu ainsi que les préoccupations identitaires saillantes à eux-mêmes (priorisant alors la perception) en plus de réduire les problèmes de désirabilité sociale. Les mêmes auteurs mentionnent qu'il ne semble pas nécessaire de spécifier « dans combien de temps est le futur » (ex. l'année prochaine, dans 10 ans, etc.) lors des questions. Bien que nous ayons utilisé l'ancrage temporel de « dans 5 ans » pour augmenter la spécificité de la question, nous désirions aussi laisser libre cours aux perceptions des participantes et utiliser le terme « futur » au sens large pour que celle-ci nous révèle leur symbolisation du concept. Certaines participantes ont alors répondu de manière plus large sur leur futur.

Déroulement de la collecte

La collecte de données de l'étude principale a débuté au mois de septembre 2018 et s'est terminée au mois de février 2022. Celle-ci a été marquée par la pandémie COVID-19. Suite à l'annonce d'urgence sanitaire du Gouvernement du Québec en date du 13 mars 2020, les maisons de transitions ont suspendu les visites en présentiel pour une durée indéterminée. Alors que cette mesure s'est présentée comme un défi important à la réalisation de cette collecte, nous avons dû nous tourner vers des moyens de télé-conférence pour effectuer les entretiens. Les mêmes étapes

de procédure ont eu lieu. Cependant, nous avons utilisé la plateforme Zoom (plateforme préalablement approuvée par le comité d'éthique de l'UQO) pour faire les entretiens. Les participantes utilisaient une tablette, appartenant à l'équipe de recherche, munie d'une caméra pour participer à l'entretien. Les formulaires à remplir nous ont été envoyés par courriel soit par les participantes directement ou par l'entremise de l'agente de développement de la société Elizabeth Fry du Québec. Les formulaires étaient directement conservés sur le serveur informatique sécurisé de l'UQO dont uniquement les membres de l'équipe de recherche avaient accès. Ces courriels ont par la suite été supprimés définitivement des boîtes de courriels. Au total, nous avons fait l'entretien par zoom avec six femmes.

Stratégie d'analyse : Analyse thématique

Malgré que cette étude porte sur la deuxième partie d'une entrevue effectuée dans un contexte de recherche plus vaste, il est important de mentionner que l'analyse prendra son sens en fonction de l'entrevue complète (suivant le principe de contextualisation décrit plus haut). Comme le mentionne Boutin (2000), comprendre le cadre de référence avec lequel les sujets interprètent leurs pensées, leurs sentiments et leurs actions est incontournable dans l'étude des comportements humains. Il était important d'analyser les thèmes relatifs aux projections identitaires en fonction du récit de vie de la personne. Le logiciel d'analyse qualitative Nvivo (version 11) a été utilisé pour systématiser la démarche.

Une analyse thématique a été menée. Celle-ci vise à dégager un portrait d'ensemble du corpus. Ce travail d'analyse utilise des procédés de réduction de données pour résumer et traiter le corpus de sorte à avoir des « thèmes » et « sous-thèmes » (Paillé et Mucchielli, 2016).

Dans un premier temps, la thématisation a débuté par une lecture approfondie des données dans le but de s'approprier le corpus. Nous avons alors commencé la première tâche qui consiste

en l'identification des thèmes pertinents. À l'aide de trois entretiens, nous avons identifié les thèmes émergents et ceux-ci ont permis la construction d'une grille de codification. La construction de la grille s'est faite en collaboration avec les membres de l'équipe de recherche. Comme le nomme Paillé et Mucchielli (2012), le but n'était pas de thématiser pour faire un résumé de texte, mais bien dans le but d'analyser et d'avoir une vue d'ensemble des grandes tendances dans le discours des femmes rencontrées. Nous avons fait particulièrement attention au problème de « réflexe d'indexation » que rapportent Paillé et Mucchielli (2016). Ce problème fait référence au fait d'assimiler le travail d'analyse à un exercice d'étiquetage, de classement ou d'archivage ou le travail serait seulement d'apposer une étiquette plus ou moins vague, sans relation avec la teneur des propos. Ce manque de justesse et de précision entraverait une analyse riche et profonde du corpus. Nous avons, par la suite, utilisé la grille de codification afin de codifier tous les entretiens (dont les trois premiers utilisée à la construction de la grille de codification) à l'aide du logiciel NVivo 11. Un accord interjuge a été réalisé avec les membres de l'équipe de recherche (directrice et assistante de recherche) à plusieurs moments dans les premières étapes de codification pour s'assurer de la fiabilité ainsi que la validité de nos thèmes.

À la suite de la codification, nous avons effectué une analyse thématique de deuxième niveau (analyse transversale). Celle-ci consiste à aller plus loin dans l'analyse et elle demande de faire des liens entre les thèmes (tracer des parallèles, relever des oppositions, documenter des complémentarités) (Paillé & Mucchielli, 2021). Nous avons donc vérifié la récurrence des thèmes d'un entretien à l'autre et avons observé comment ils se recourent et se rejoignent. Pour finir, nous avons pris le temps de faire sens des thèmes relevés.

CHAPITRE IV : Résultats

Cette section permet de présenter les résultats afin de répondre à l'objectif global de l'étude, soit de rapporter le sens que prend l'avenir pour les femmes rencontrées ainsi que leurs projections futures. Plusieurs thèmes ont émergé au niveau de leurs projections personnelles ainsi que leurs projections reliées à la maternité. Ces thèmes viennent détailler et préciser leur vision du futur, leurs souhaits, leurs craintes ainsi que leurs aspirations. En premier lieu, les projections personnelles seront décrites sous trois thèmes soit : de nouvelles valeurs pour une personne renouvelée, déjà une meilleure personne ainsi que moi versus les autres. En deuxième lieu, le texte abordera les projections maternelles. C'est-à-dire les projections d'avenir en lien avec leur rôle de mère, leur identité ainsi qu'en lien avec la relation mère-enfant. Cette section est divisée en deux thèmes principaux : désir de changement positif ainsi que la trajectoire des enfants comme crainte dans l'avenir.

Projections personnelles

De nouvelles valeurs pour une personne renouvelée

Les propos des femmes rencontrées portent sur une conception de l'avenir axé sur un changement de valeurs. Les participantes ont souligné qu'elles souhaitaient vivre leur vie future en fonction de valeurs ayant été mises de l'avant, voir modifiées par leur passage en détention. Plusieurs mettaient en évidence un changement de mentalité par rapport à leur ancienne personne. Dans le but d'illustrer leurs propos, les femmes faisaient référence à leur vie pré-incarcération à titre de comparaison, laissant ainsi supposer que le changement s'était fait en détention. Les différentes valeurs sont nommées dans les thèmes suivants.

Maintenant, c'est le travail avant l'argent. Tout d'abord, une dimension importante abordée était la relation à l'argent. Pour plusieurs femmes, leurs relations à l'argent avaient clairement changé et elles prônaient aujourd'hui la modération. Les femmes expliquaient comment les achats excessifs ou la cupidité était chose du passé. C'est le cas de Annie qui partage ne pas vouloir « devenir » son ancienne version d'elle-même. Ces propos illustrent un changement de perceptions où l'argent n'est plus sa valeur centrale.

Ben, qui pensait juste à l'argent et à devenir riche. Je ne sais pas, l'argent passait avant tout. Pas avant mon fils, jamais, parce que l'argent était pour lui. Ça passait avant tout quand même. Si tu ne me parlais pas d'argent, je n'étais pas là. Maintenant aujourd'hui je ne le suis plus, vraiment plus comme ça, vraiment plus. Tsé je veux vivre longtemps maintenant avec un 300 \$, mais avant 300 piasses était fini en cinq secondes j'étais au magasin pis on dépensait comme de l'eau. Maintenant, je suis plus responsable. Je ne veux pas redevenir ce que j'étais, vraiment pas. (Annie, 29 ans, 1 enfant)

Plusieurs participantes ont aussi nommé la dimension du travail « honnête » comme une source de fierté, comme si leur rapport à l'argent avait aussi changé leur rapport au travail. Le travail était dorénavant la valeur dominante sur la valeur de l'argent. Encore une fois, c'est le cas de Annie qui décrit dans l'extrait suivant son désir de « travailler pour son argent ». Elle mentionne être aujourd'hui en mesure d'apprécier davantage chaque dollar dépensé étant donné le travail honnête derrière.

Ce que je veux c'est travailler. J'aime travailler maintenant pour mon argent. Là j'apprécie ce que j'ai. Tsé quand je travaille pour, c'est le seul temps que je peux apprécier quelque chose. Avant je n'appréciais pas ça. Maintenant, j'apprécie chaque piasse dépensée. Je ne fais plus d'achats excessifs [...] Je ne peux pas rester comme ça à me sentir comme une merde de la société. Non, non, je ne peux pas. J'ai besoin de réussir. J'ai toujours été une battante dans ma vie malgré toute ce que j'ai fait. J'ai toujours bien réussi ma vie malgré tout, mais là je veux être fière de ce que j'ai. Pas avoir peur de dire où je travaille. Tsé « Qu'est-ce que tu fais dans la vie maintenant ? » « Ah... bien je travaille au bar de temps en temps puis c'est ça là... ». Non, tsé je veux être fière de ce que je fais et de ce que je suis. (Annie, 29 ans, 1 enfant)

La valeur du travail était aussi un élément mentionné lorsque les femmes discutaient des modèles vers lesquels elles souhaitaient tendre. Pour la plupart des femmes, le fait d'être travaillant était une qualité positive qu'elles trouvaient inspirante chez les autres. C'est le cas de Mélissa qui explique que malgré les habitudes de consommation difficiles de son père, il représentait tout de même ce qu'elle souhaiterait devenir due à son éthique de travail irréprochable.

Tsé mon père était juste... je veux dire il était euh, très travaillant. Il était alcoolique par exemple, mais tsé eum... On manquait de rien ! Sa maison, sa compagnie. Même si tsé il était saoul la veille, il rentrait pareil à 6 h le matin là. Eum, il avait son caractère, il était très fonceur. Très manipulateur... euh pas manipulateur, mais tsé avec ses mains. Il travaillait beaucoup avec ses mains. Très travaillant. Je dirais vaillant. (Mélissa, 33 ans, 3 enfants)

Elle travaillait n'importe où. N'importe où elle faisait n'importe quoi. Elle n'avait pas un métier, mais elle était très très travaillante. Elle envoyait de l'argent, la nourriture pour nous, pour les amis, la famille [à l'étranger]. (Karine, 47 ans, 3 enfants)

Les deux femmes semblent mentionner que la valeur du travail était d'autant plus admirable lorsqu'elle était appliquée dans le but de subvenir aux besoins financiers de la famille. Ceci laisse supposer que le fait de travailler permet aussi de remplir une partie du rôle parental, ce qui renforce la fierté associée à cette valeur.

Une indépendance nouvellement recherchée. Les propos des mères sondées pointaient vers une recherche d'indépendance. Elles semblaient souhaiter ne pas dépendre des autres ou de quelque chose. C'est ce que rapporte Stéphanie qui mentionne au cours de l'entrevue s'être reposé entièrement sur son mari pour ce qui est des finances, des tâches domestiques ainsi que des papiers légaux avant son incarcération. Elle porte aujourd'hui un désir d'autonomie et de

liberté d'action qui sont apparents dans ses projets futurs soit de terminer ses études, d'ouvrir un petit commerce et de profiter de sa liberté au quotidien.

Je me vois indépendante. C'est dur de me le décrire parce que comme je te dis j'ai l'immigration sur moi et je ne sais pas si je vais rester ici ou [dans son pays d'origine]. Si je reste ici, je me vois être indépendante, ne pas rester à la maison. Je me vois ouvrir un dépanneur, café latin et aussi au secondaire. [...] [Je ne veux pas devenir] La femme que j'étais avant. Que tout le monde faisait tout pour moi et que je ne savais pas rien faire pour moi. (Stéphanie, 30 ans, 3 enfants)

Pour Annie et d'autres femmes, l'indépendance était associée à un sentiment de paix et de calme.

Ouais, je suis rendue forte aujourd'hui. Ce qui nous ne tue pas, nous rends plus forts, ben je suis rendue forte, vraiment, vraiment plus forte. [...] Avant, j'avais toujours besoin du monde : toujours aux côtés de moi, pour vivre, tout le temps. Là, comme mon fils a dit : « Là t'auras plus d'ami. C'est assez les amis. ». Tsé j'avais tout le temps les mêmes amis, pas des amis nouveaux, mais qui étaient toujours là quand même. Ils habitaient avec nous, venaient faire l'épicerie avec nous, pas besoin de ça ! [Il y avait] toujours quelqu'un. J'étais toujours toujours avec quelqu'un pis maintenant je suis solitaire. Je veux la paix. Ouais, j'en ai assez vu moi. (Annie, 29 ans, 1 enfant)

Pour la majorité des femmes rencontrées, la recherche d'indépendance se traduisait par prioriser davantage leurs désirs, leur recherche d'accomplissements, leurs besoins et leurs choix.

Avoir une famille, ça c'est sûr, d'avoir une maison, d'avoir mes choses à moi. [...] plus indépendante avec moi-même. Prendre des bons choix, oui ! (Mélicia, 33 ans, 3 enfants)

Dorénavant, la sobriété. Lorsque les femmes abordaient leur futur, la sobriété était un élément mainte fois nommé. Dans notre échantillon 17 femmes sur 21 avaient déjà eu un problème de consommation au cours de leur vie. Plusieurs nommaient l'absence de consommation dans leur vie future puisqu'elles avaient maintenant trop à perdre. Geneviève mentionne ainsi avoir « goûté à quelque chose de meilleur que la consommation » en faisant référence au plaisir de vivre en général.

Je pense que la prison a fait que ça a arrêté. Je ne sais pas, il y a de quoi qui s'est passé que j'ai atteint mon bas fond. Tu sais, ils appellent souvent ça comme ça puis oui, il y a quelque chose qui se passe en nous. Puis je le sais, puis des fois je dis ça puis le monde ah, t'es trop confiante. Non, je le sais que je ne reconsommerai pas. Parce que ce n'est plus pareil comme avant en dedans de moi, l'envie n'est plus là. L'idée ne me vient plus, tu sais. Puis même si elle me viendrait, je perdrais trop. Fait que tu sais, j'ai goûté à quelque chose de meilleur que la consommation. (Geneviève, 44 ans, 1 enfant)

Dans l'extrait précédent, la participante souligne le rôle de la prison dans son arrêt et le segment donne un aperçu de la confiance et de la certitude par rapport à l'avenir que la plupart des participantes avaient face à la sobriété. Une autre participante, Stéphanie, partageait la même vision au niveau de la consommation en nommant que celle-ci lui aurait apporté trop de problèmes. Elle ajoute ne plus vouloir consommer spécifiquement pour ses enfants.

Je n'ai pas le goût de prendre de l'alcool. Quand je l'ai pris, je suis tombée dedans pendant 1-2 mois. Perdre ma famille, aller en prison puis toute ça... Ça aide pas non. Ça me tente pas pantoute de refaire ça. Ça ne me tente vraiment pas pour mes enfants. (Stéphanie, 30 ans, 3 enfants)

De plus, lorsque les femmes étaient questionnées sur quels types de personnes elles ne souhaitaient pas devenir dans le futur, plusieurs ont répondu « une personne qui consomme ». Cynthia donne en exemple son ancienne meilleure amie pour illustrer un modèle qu'elle ne souhaite pas devenir en lien avec la consommation.

(Renifle) Bien, la meilleure amie qui disait qu'elle était une meilleure amie. Elle n'a jamais arrêté la consommation, elle est aussi grave comme qu'elle était quand je me tenais avec elle... Quand je me suis faite sentencer, elle a témoigné contre moi à la cour. C'était ma gardienne quand j'étais jeune. [...] Ça, je ne veux pas devenir comme elle. Tu sais, je ne veux pas retourner dans la consommation, puis rester accro à la drogue, là. (Cynthia, 1 enfant)

Déjà une meilleure personne

Les femmes rencontrées avaient un discours laissant sous-entendre un avenir très positif. Lorsque questionnées sur le futur, sur leurs craintes ou sur leurs anticipations, la plupart mentionnaient que c'était plutôt le passé qui avait été plus difficile et que le futur serait plus certain, joyeux et stable. De plus, elles nommaient que la majeure partie des efforts de leur travail personnel avait été fait en incarcération. De ce fait, elles mentionnaient avoir déjà effectué la partie difficile qui était de faire le point sur elles et leur vie, changer leurs habitudes, reconnaître et puiser dans leurs ressources personnelles et dans leurs propres forces.

Le pire « a déjà été vécu ». Plusieurs femmes ont nommé plus précisément ne plus avoir de craintes face à l'avenir ou que, rien ne serait pire que l'incarcération. C'est le cas de Amanda qui nomme n'avoir aucune crainte pour son avenir et être certaine ne pas retourner en prison . *«Rien. Je sais que je n'irai plus en prison. Ça, c'est certain. (Amanda, 36 ans, 1 enfant).*

Les propos des femmes rencontrées suggèrent que l'incarcération a été un moment extrêmement difficile et que dans le futur, rien ne serait comparable en terme détresse. Certaines mentionnaient que leur unique peur serait de retourner en incarcération. C'est ce que mentionne Claudine qui explique avoir peur de retourner en prison puisque tout s'arrêterait pour elle à partir de ce moment-là. *«Je me dis, moi ma pire peur c'est de retourner en prison hein ! [...] Parce que je le sais que tout, tout est fini à partir du moment que je suis en-dedans !» (Claudine, 36 ans, 7 enfants).*

Pour d'autres, le fait de vivre leur plus grande peur, soit l'incarcération, les amènerait à ne pas avoir peur du futur. Dans l'extrait suivant, les propos de Karine s'inscrivent en continuité

lorsqu'elle nomme ne pas concevoir ce qui pourrait être « pire » dans le futur que son expérience en détention.

Ma plus grande peur c'est d'être ici. Ce qu'il m'est arrivé là c'est ça. À l'avenir, je n'ai pas peur de rien. Ma peur c'était d'être là-bas en prison. C'est ça. À l'avenir... je ne vois pas ce qui est plus grave qui pourrait m'arriver encore. Non.
(Karine, 47 ans, 3 enfants)

L'importance de la constance. La plupart des mères en réinsertion sociale soulignent l'importance de la constance pour arriver à leurs souhaits futurs et/ou pour éviter leurs craintes futures. Elles mentionnaient avoir déjà mis en place les moyens. La plupart des femmes nommaient devoir seulement s'assurer de leur persévérance et de leur continuité pour arriver à leurs buts. Bien que ce moyen semble peu concret, il est revenu plusieurs fois dans les discussions. Les propos de Jasmine reflètent bien cette certitude quant aux moyens déjà en place. Elle nomme avoir déjà un emploi, malgré le peu de temps en libération conditionnelle, et elle souligne l'importance de rester fidèle à sa personne actuelle pour être en mesure d'arriver à ses souhaits futurs.

Bien les moyens, je suis déjà en train de faire les moyens. Après trois jours que j'étais sortie, j'avais une job. Je fonce. Juste de rester comme je suis. Anyways, je sais que je ne retomberais pas là-dedans. Dans ma tête à moi, puis je le sais. C'est fini, la page est tournée. (Jasmine, 31 ans, 1 enfant)

En plus, les femmes abordaient la notion du maintien à travers le temps de leurs actions et plusieurs nommaient l'importance de prendre son temps, de continuer à faire les bonnes actions une à la fois.

Je pense, le temps. Dans mon cas, le temps. Mes actions vont... euh vont parler d'elles-mêmes. C'est le temps, hum. Et... (silence) ouais, c'est le temps. Me reprendre une crédibilité. Je trouve que je suis revenue comme vraiment au volant de ma vie. C'est moi qui mène. [...] Ouais, vraiment. J'ai repris les commandes. Et je me sens dans la vraie vie. (Katia, 52 ans, 1 enfant)

L'extrait ci-haut soutient l'idée selon laquelle la participante se sentirait déjà en contrôle de sa vie, qu'elle aurait déjà pris les moyens nécessaires. Elle nomme avoir seulement besoin de temps pour arriver à devenir la personne qu'elle souhaite être dans le futur. Pour d'autres participantes, comme Claudine, la réinsertion sociale est un processus qu'elle avait déjà vécu à travers des incarcérations passées. Elles nommaient l'importance de prendre son temps et de ne pas « brûler des étapes », de ne pas voir cela comme une course.

Je me stresse plus avec le temps ! J'y vais une journée à la fois, une minute à la fois. Parce que le temps ça toujours été une course contre la montre là, un obstacle tsé ! [...] Aussitôt que je construisais, ça démolissait ! Fac là, c'est comme ouf ! Une chose à la fois, là ! Parce que moi ce qui m'intéresse puis ce qui me préoccupe c'est le résultat là ! Tsé c'est ce que je veux qui arrive ! Faut que ça arrive ! Fac si ça arrive pas en criant « ciseau », bien ça va arriver avec un peu de patience tsé ! C'est important que ça soit solide ! [En parlant de ce qu'elle souhaite devenir dans les prochaines années] Constance, stable... hum... prévenante tsé ! Hum... (silence) humble. Confiante. Un peu ce que je suis en ce moment, mais dans la persévérance, tsé dans le maintien plutôt. (Claudine, 36 ans, 7 enfants)

Moi Versus les autres

Tout au long des entrevues, le discours des femmes avait un aspect très relationnel. C'est-à-dire, leurs propos concernaient énormément leurs relations interpersonnelles, malgré les questions plus portées sur leurs parcours et futurs individuels. Dans les entretiens, la majorité des femmes ont fait une distinction entre elles et les « autres », comme si les autres (famille, amis, futur employeur, etc.) appartenaient à un autre monde, loin de leur réalité. Les sous-thèmes suivants mettent l'accent sur l'importance des relations pour le futur de ses femmes.

Prouver sa nouvelle identité. Les femmes interviewées ont majoritairement rapporté vouloir démontrer à leurs proches leur changement de valeurs, de style de vie, de personne. Elles souhaitaient que leurs proches reconnaissent que celles-ci n'étaient plus les mêmes personnes, que les « autres » voient l'évolution. Pour Jasmine, le statut de criminelle était quelque chose de

négatif qu'elle souhaitait ne plus avoir dans le futur. Elle rapporte vouloir un regard différent de la société sur elle. Pour ce faire, elle nomme devoir montrer qu'elle a changé pour ne pas garder l'étiquette de « criminelle ».

Je vais montrer que j'ai changé. On est pas toute... On n'est pas nées criminelles et on ne mourra pas criminelles non plus. C'est à nous à faire notre propre chemin. Oui on a fait une erreur, on sait... on sait ce qu'on doit faire maintenant pour se rendre là. Ce n'est pas parce qu'on a fait une erreur qu'on est des mauvaises personnes pis j'aimerais ça que la société arrête de penser que vu qu'on est allées en dedans on est des toughs. (Jasmine, 31 ans, 1 enfant)

Certaines femmes étaient conscientes de l'image qu'elles avaient laissée à leurs proches avant leur incarcération et du travail à faire pour changer celle-ci. C'est ce que mentionne Aline dans l'extrait suivant en soulignant devoir respecter les gens ainsi que leurs rythmes.

Puis il faut que je respecte les gens aussi puis leur rythme. Tsé, les gens sont restés avec l'image que moi j'ai laissé il y a un an et demi. Puis c'est cette image-là qu'ils ont encore de moi, qu'il faut... Ça va être à moi, avec le temps, de changer un peu la vision que les gens ont de moi... Mais ça, je sais que c'est quelque chose qui prend du temps. [...] Bien, à la limite tsé, les gens pourraient dire qu'ils sont pas d'accord avec les choix que j'ai faits, avec les gestes que j'ai posés, c'est correct. Mais qu'ils voient que ça m'a pas définie comme personne, puis qu'ils soient contents de voir qu'on peut se relever même quand on tombe de si haut, puis qu'on tombe si bas. J'en demande pas plus, les gens verraient juste ça, je serais contente. (Aline, 25 ans, 1 enfant)

Tel que l'illustre Annie dans l'extrait plus bas, le parcours criminel des femmes était parfois associé à de la honte et de la culpabilité. Elles avaient le sentiment d'avoir commis un acte ou une faute en contradiction avec leur propre valeur ou en contradiction avec les valeurs des personnes importantes pour elles. Dans l'extrait ci-dessous, la participante mentionne que malgré l'attitude de non-jugement de sa famille au cours de son cheminement et de ses erreurs, elle souhaite tout de même prouver à ses proches qu'elle a changé. Pour sa part, le changement passait notamment par une vie stable et « normale ».

J'étais en liberté, mais en liberté dans une cage un peu. Tsé quand je suis ressortie sous caution, ce n'était plus une vie vraiment, donc je ne voulais plus voir personne. J'avais honte sûrement aussi... à ce moment-là j'avais honte. J'avais honte parce qu'il n'y a personne de ma famille qui va en prison. Il n'y a jamais personne qui va en prison. Ils ne m'ont jamais jugé, personne. Tout le monde a toujours été là pour moi, mais quand même moi j'avais honte. Qu'ils découvrent... ils savaient, ils n'étaient pas fous. Comment ça qu'elle a des chars de l'année, mais qu'elle travaille trois jours par semaine au bar ? Voyons donc ! Ils ne sont pas stupides, mais ils ne voulaient pas... ils ne voulaient pas croire à ça vraiment. Je veux prouver que je ne suis plus comme ça du tout. Je veux travailler, faire ma vie, avoir une vie normale, stable et normale. C'est tout. (Annie, 29 ans, 1 enfant)

Se défaire de l'étiquette de « criminelle ». Lors des entretiens, les mères rapportaient énormément de craintes face au regard que les autres pourront porter sur elle, que les personnes soient connues ou inconnues. Le jugement des autres était ainsi un thème courant. Pour certaines participantes, comme Aline, le regard des autres était une difficulté qui pouvait causer de l'anxiété malgré ses efforts pour s'en détacher. En effet, les participantes semblaient conscientes des conséquences négatives de trop prêter attention aux jugements des autres, mais ne pouvaient entièrement s'en distancier.

Plein de choses. C'est sûr qu'il y a plein de choses qui me font peur. T'sais, quand qu'on revient de loin comme ça, on... C'est sûr que j'essaie de pas vivre à travers le regard des autres, mais ça fait toujours un peu mal quand les autres te jugent ou te pointent du doigt. Donc, c'est sûr que c'est quelque chose qui me fait peur. Parfois, je pense à mes premières réunions de famille, puis je me dis : « Comment ça va se passer ? » Ça me fait peur, c'est des choses qui me font peur. (Aline, 25 ans, 1 enfant)

Pour les autres participantes, le jugement des inconnus pouvait être autant une crainte que le jugement des proches. Plusieurs ont abordé le dossier criminel ainsi que les informations publiques les concernant comme étant une source de stress en contexte de recherche d'emploi ou d'habitation. Éloïse dénonce la « fausse » deuxième chance en nommant que plusieurs personnes croyant à l'idée de donner une deuxième chance aux personnes criminalisées ne la donneront pas

dans les faits. Elle explique être craintive face à la chance de se faire reconnaître et avoir peur du jugement qui est, selon elle, très fort.

Que ce pourrait arriver à n'importe qui. Puis juste de les aider, mais pas de les juger. Parce que le jugement, c'est fort. Puis le... Tsé, les personnes qui disent : « Ah, moi la deuxième chance j'en donne, tsé. » Pis quand t'es là, devant eux autres, pis que tu leur dis que tu as un dossier criminel, il n'y en a pas de deuxième chance. Ce n'est pas vrai. Ça, faut changer ça. Faut le changer parce que c'est dur. Tsé, c'est dur, euh... même pour les appartements, ces choses-là. Tsé, j'ai une crainte de me dire : « Coudonc, elle va tu savoir qui je suis ? » Ça c'est une grosse crainte, là, tsé. Pis je me dis : « Comment je vais faire, tsé ? » Puis, ça vient me chercher. (Éloïse)

La crainte de se faire reconnaître était partagée par plusieurs, dont Jasmine qui explique la facilité avec laquelle les personnes peuvent avoir accès par internet à des informations sur elle et son crime. Elle mentionne la difficulté supplémentaire de trouver un logement ou un emploi étant donné son statut de « ex-détenue ».

*Juste faire quelque chose qui te fait être autre chose que la criminalité. Ça ne sert à rien un dossier criminel. Je regarde aujourd'hui, dans le fond, tu vas sur TVA nouvelle tsé juste taper mon nom... **Jasmine** [...]. Penses-tu que ça parait bien ? Non. Quand les employeurs viennent pour taper mon nom puis bang ! Ça leur apparait dans face ou tu cherches un loyer puis bang ! Le nouveau propriétaire, ça lui apparait dans face. Pense pas qu'il veut avoir ça chez eux tsé. C'est pas toute... sont pas toute de même, mais pareil ! (Jasmine, 31 ans, 1 enfant)*

Être une personne altruiste. Un dernier élément que les femmes ont abordé est leur désir d'aider les autres, de leur être utile. Pour plusieurs, ce désir passait par le bénévolat ou le désir de travailler avec des personnes en difficulté.

J'aimerais faire du... Donner, donner de moi. Tsé le don de soi. [...] J'aimerais qu'ils[ses enfants] se souviennent des bons côtés de ma personnalité. Des côtés où j'ai été toujours généreuse avec les autres, où j'étais toujours de service pour les autres, où je me suis souvent oubliée pour les autres. Je voudrais qu'on s'en rappelle. [...] Tsé de dire « Ok, moi aujourd'hui, je veux travailler en communauté, en communautaire, parce que j'ai envie d'aider les autres ». J'ai envie de faire changer les choses. (Lola, 53 ans, 2 enfants)

Pour Geneviève et comme plusieurs autres, le travail était une sphère importante où elle y voyait une opportunité de conjuguer emploi et désir d'aider. Dans l'extrait suivant, elle nomme l'idée de faire de l'aide humanitaire en tant qu'ébéniste. Toutefois, elle spécifie l'importance de l'équilibre entre aider les autres et prendre soin d'elle, malgré son besoin de faire preuve d'altruiste.

Je pense une femme proche de sa famille, tu sais. Être là pour ma famille, mais être là pour moi aussi. Faire des activités que j'aime, pas juste penser aux autres non plus. Être ébéniste, tu sais des beaux loisirs, je veux être accomplie. Je veux vraiment faire tout ce que j'aime. Peut-être de l'aide humanitaire aussi. Tu sais parce qu'en étant ébéniste, quand il y a des ravages quelque part. Tu sais j'ai besoin d'aider le monde, d'être là pour le monde, mais j'ai besoin d'être là pour moi aussi, avoir mes moments à moi. Je pense que j'ai besoin d'être équilibrée dans ce que je fais.
(Geneviève, 44 ans, 1 enfant)

La notion de besoin revenait souvent dans le discours des participantes. Tel est le cas d'Émilie qui nomme le fait d'aider son prochain comme un prérequis à son bonheur. Dans l'extrait suivant, elle raconte comment les commentaires positifs des personnes présentes à une fête de Noël organisé par l'organisme CFAD¹⁴ lui ont fait un grand bien.

Bien je veux rester moi-même de un, comme je suis sauf avec un travail rémunéré... hum je veux quand même continuer mon bénévolat à CFAD. J'adore faire la nourriture, puis je trouve que ça va à des gens qui en ont de besoin. Puis comme hier, on a fait un zoom justement toutes les familles avec CFAD... Puis on a tous chanté chacun une chanson puis les gens m'ont remercié pour les bons repas que je faisais. Puis j'étais contente... je peux faire du bien à quelqu'un, moi ça me fait du bien ! Si j'aide pas mon prochain, je suis vraiment malheureuse, je suis... j'ai besoin de ça, c'est inné en moi. (Émilie, 53 ans, 9 enfants)

¹⁴ Organisme communautaire venant en aide aux femmes judiciairisées ou ayant des démêlés avec la justice et à leurs proches.

Pour d'autres femmes, le fait de raconter leur cheminement avec leurs bons et moins bons coups était une façon d'aider son prochain, elles souhaitaient partager leur histoire. Malgré la difficulté à s'ouvrir sur leur passé, certaines femmes considéraient que c'était un exercice bénéfique. Comme le mentionne Cynthia, parler de son passé ainsi que de sa réinsertion sociale lors de projets de recherche était quelque chose qui l'aidait elle, mais qui aidait aussi les autres à comprendre les parcours criminels et potentiellement à faire diminuer le jugement. Dans l'extrait suivant, elle partage son plan d'aller faire des conférences dans les universités.

Mais je n'ai pas de misère à parler de mon passé, parce que tu sais, j'ai fait un cheminement puis je suis rendue à autre chose dans ma vie aujourd'hui. Puis je le sais, comme je disais à l'intervenante tantôt [lors de la pause de l'entrevue]... elle a dit « Ça va tu ? » J'ai dit « Oui, oui ça va, mais j'aide pour une recherche. Fait que tu sais ça aide pour le futur... fait que j'aime ça faire des choses de même ». Tsé il y a une agente de programme en dedans que, quand je serai en semi-liberté, elle veut m'envoyer dans les universités pour parler aux étudiants, de parler de mon passé puis de ma réinsertion sociale. Puis ça, ça va m'aider puis ça va aider les gens à comprendre. (Cynthia, 1 enfant)

À l'instar de Cynthia, d'autres participantes avaient des plans assez concrets en tête pour aider les autres (reliés à des organismes, à la maison de transition ou encore à des intervenants judiciaires). L'extrait suivant d'Aline appuie ces propos. Celle-ci met l'accent sur son désir de donner de l'espoir à travers son parcours.

J'aime beaucoup les relations sociales. J'aime beaucoup aussi tout ce qui est relation d'aide, mais en même temps je suis consciente que j'ai besoin de me reconstruire. Puis j'ai besoin d'acquérir des choses puis je pense que ça va prendre quand même des mois, voire des années pour solidifier ma vie puis la remettre vraiment sur les rails. Mais, éventuellement, j'aimerais ça peut-être retourner aux études aussi à temps partiel puis aller creuser à ce niveau-là. Peut-être aller chercher des connaissances... ce que j'aimerais surtout faire c'est peut-être partager mon bagage de vie avec d'autres femmes. [...] Mais, c'est un projet qui fait son bonhomme de chemin, parce que je pense que quelqu'un qui a vécu la même chose que toi peut peut-être t'apporter autre chose que... un peu plus... aussi ça dépend aussi de la personne. Mais, il y en a pour qui je sais que ça les rejoint plus de se dire : « Ah cette personne-là a vécu sensiblement la même chose ou pire, puis elle s'en sort. » Des fois, ça fait du bien. (Aline, 25 ans, 1 enfant)

Projections maternelles

Un désir de changement positif

Les femmes rencontrées ont abordé leur relation future avec leurs enfants de manière positive. Dans leurs discours sur le futur, les participantes revenaient toujours sur leur incarcération comme moment important dans leur relation mère-enfant, soit comme une prise de conscience face à la relation, soit comme un changement dans leur identité maternelle. Discuter de leur maternité et de leurs relations avec leurs enfants était très difficile du point de vue émotionnel pour ces mères. Évoquer le futur leur causait une certaine joie/espoir, mais aussi beaucoup de tristesse liée à la séparation d'avec leurs enfants qu'elles avaient vécues lors de la détention.

Être une bonne mère : trouver la fierté dans les yeux de son enfant. Beaucoup de femmes interviewées ont nommé vouloir que leurs enfants soient fiers d'elles et de leur cheminement. Tel que mentionné précédemment, certains passages évoquaient de la culpabilité chez ces mères qui était liée à leurs erreurs et leurs absences. Quelques participantes ont abordé leur désir d'être considérées comme une « bonne mère » aux yeux de leurs enfants, malgré leur cheminement criminel. La perception d'elle-même à travers le regard des enfants avait un impact sur leur identité maternelle ainsi que sur leur propre perception d'elle-même.

Je vais être proche de finir [en parlant de son secondaire 5] et mes enfants vont être fiers de moi. [...] J'ai fait des erreurs, mais je veux que mes enfants disent « Ok maman a fait des erreurs. Elle nous a abandonnés 1 an, mais que maintenant « maman elle a appris de tout ça ». (Stéphanie, 30 ans, 3 enfants)

Bien oui, j'ai eu une vie difficile, mais j'ai eu des moments aussi... qui étaient inacceptables, mais que j'ai fait le meilleur choix pour moi tsé de la laisser aller en adoption. Puis qu'elle me dise que je suis quand même une bonne mère tsé. Que je pourrais être quand même une bonne mère. (Cynthia, 1 enfant)

Pour d'autres mères, l'envie de fierté passait aussi par le désir d'être un exemple, un modèle, pour leurs enfants. Aline décrit très bien ce désir en expliquant ne pas avoir toujours donné le meilleur exemple par le passé, mais vouloir se rattraper dans le futur.

Puis, en même temps, bien je n'ai pas toujours donné le meilleur exemple à ma fille. Je veux plus tard qu'elle sache que malgré le fait que sa maman est allée en prison puis elle a fait des bêtises, bien Maman, elle s'est relevée. Puis, regarde, Maman, elle a fait des choses. Lui donner aussi un bon exemple. (Aline, 25 ans, 1 enfant)

De plus, Aline explique plus tard dans l'entrevue vouloir passer un message ou une leçon de vie à travers son parcours, ce qui était assez typique du discours des autres femmes. Dans l'extrait suivant, elle explique vouloir l'admiration de sa fille malgré son parcours criminel. Elle souligne l'importance de se relever ainsi que de continuer à croire en ses accomplissements et ses rêves malgré les embûches de la vie. Qui plus est, elle apporte la notion de prévention au sens où son histoire et ses comportements pourraient avoir une influence dans le futur de sa fille.

Mais tsé, un jour, je veux qu'elle sache [en parlant de son délit], mais j'aimerais ça qu'en sachant ce qui m'est arrivé, elle se dise quand même «Euh bien, maman est tombée bas...» J'aimerais ça que ma fille réalise à quel point ça m'a pas défini en tant que personne, puis que ça nous empêche pas de tomber, comme ça ne nous empêche pas de nous relever, puis d'accomplir nos rêves. J'aimerais que ça soit l'image qu'elle ait de moi. J'aimerais qu'elle ait une certaine admiration pour sa maman, malgré bien le bagage que j'ai... Ça, c'est ce que je souhaite de tout cœur. [...] Je pense que l'image que je vais lui donner va avoir une influence aussi sur ce qu'elle peut devenir. T'sais, elle garde pas juste des souvenirs que Maman a été tout croche, mais qu'elle garde un souvenir que... Parce que t'sais, elle est quand même jeune, fait que c'est sûr que tôt ou tard, c'est important qu'elle connaisse la vérité. Puis, en même temps, ça peut peut-être lui donner une leçon de vie, mais pour ça, faut pas que je retourne d'où je viens, t'sais. Pour qu'elle puisse voir que oui, mais c'est différent. Maman a fait autre chose de sa vie, puis elle s'est relevée. Puis, je pense que si moi j'atteins mes objectifs, je pense qu'on s'enligne déjà un peu moins vers ça. T'sais, c'est sûr que ma fille c'est un individu à part entière, puis j'ai pas de contrôle sur tout ce qui englobe sa vie future, mais là où que je peux avoir de l'impact, je vais tenter d'en avoir. (Aline, 25 ans, 1 enfant)

Être une mère proche d’eux : l’importance de la proximité physique dans le rôle de mère. Les mères de notre échantillon ont connu plusieurs ruptures et beaucoup d’absence reliées à la détention ou encore, à des difficultés telles que la consommation, la violence conjugale et les problèmes de santé mentale. Celles-ci ont mis de l’emphase sur leurs désirs d’être avec leurs enfants physiquement dans le futur. Plusieurs mères ont souligné l’importance de reprendre leur rôle de mère puisque, selon elles, elles l’avaient perdu lors de leur incarcération. Dans les extraits suivants, Ana nomme se sentir comme une amie plutôt que comme un parent alors que Claudine souligne le besoin « d’être là » pour ses enfants pour se sentir mère. Les deux voient leurs absences physiques, causée par leur détention et par leur séjour en maison de transition, comme un défi à leur identité maternelle.

Plus une amie, parce que le rôle de mère, pour moi, ce n’est pas moi qui l’ai eu vraiment. C’est mon mari. Fait que je suis plus amie avec eux autres que je suis un parent pour eux autres. [Est-ce que c’est quelque chose qui vous intéresse d’acquérir ?] Oh oui, oh oui. En sortant, ça c’est sûr ! Mais, pour le moment, c’est comme... ce n’est comme pas possible. C’est... En dedans, ça ne se fait pas. (Ana, 43 ans, 1 enfant)

J’ai vraiment besoin d’être là pour mes enfants. J’ai besoin de sentir qu’ils sont là aussi. J’ai besoin de sentir que t’sais que je suis une mère parce que là en ce moment, j’ai de la misère à sentir que je suis une mère parce que je suis pas là. (Claudine, 36 ans, 7 enfants)

De plus, les femmes nommaient l’importance de « rattraper » le temps perdu en incarcération. Toutes les femmes de notre échantillon ont nommé la douleur d’être séparé de leurs enfants et comment celle-ci les pousse à vouloir profiter de tout le temps possible avec leurs enfants dans le futur. Dans l’extrait suivant, Aline prend parole pour toutes les mères incarcérées en décrivant la douleur reliée à la séparation des enfants et comment celle-ci peut être néfastes pour les enfants dans le futur.

Peu importe notre délit, on a toute un cœur. On est toutes des mères quelque part. Ce n'est pas en empêchant... au fond... ce n'est pas en empêchant les enfants de nous voir qu'on va arrêter... qu'on va arrêter de les aimer, au contraire. L'amour qu'on ressent pour eux est éternel. L'amour... au fond... le manque qui fait... au fond le manque d'amour qu'on ne peut pas leur donner ou whatever... Comment je pourrais expliquer ça... Le manque que ça nous crée de ne pas voir nos enfants est atroce. Ça nous fait vraiment mal. En tout cas, pour moi, ça me fait vraiment mal fac toutes les petites chances que j'ai dans la vie de voir ma fille, je vais les prendre. (Aline, 25 ans, 1 enfant)

Le quotidien était aussi nommé comme quelque chose qui leurs manquait. Elles avaient, pour la plupart, le désir de passer du temps dans la routine des enfants. Annie représente bien ce désir d'être dans le quotidien de son fils en nommant vouloir l'encourager dans son sport, être présente à chaque jour avec lui et vouloir lui donner tout son temps.

Être avec lui à chaque jour. Aller en voyage. C'est vraiment, les plans c'est de profiter de notre vie, de profiter de toutes les secondes qui vont passer. [...] Qu'on vive ensemble comme ça, je vais être heureuse pour de vrai. Je vais voyager et c'est tout. C'est tout ce que je veux. L'encourager dans son sport. Je veux être avec lui et lui donner tout mon temps, tout tout ce que je peux dans le fond. (Annie, 29 ans, 1 enfant)

Être une mère dévouée : eux avant tout. Les propos des mères rencontrées laissent supposer une dernière valeur importante aux yeux de ces femmes soit la nécessité de se dévouer entièrement aux enfants. Ce changement de valeur a eu lieu, pour la plupart, lors de l'incarcération comme si ce temps leur avait permis de redéfinir leurs priorités. C'est ce que mentionne Annie dans l'extrait suivant. Elle nomme vouloir passer tout son temps libre à faire des activités avec son fils.

Les fins de semaine c'est important avec mon fils d'aller profiter de chaque moment. Oui d'être avec lui du lundi au vendredi, mais les fins de semaine faire des activités, aller glisser, faire quelque chose tu comprends ? Faire des activités avec lui puis profiter de toute, toute, toute. Je ne sais pas comment le dire, je sais pas. Faire plein d'affaires dans le fond. Nous, là-bas, on a plein d'affaires à faire. On peut aller dans le bois... mais avant j'étais pas comme ça. Avant les fins de semaine, le samedi-dimanche, c'était mon argent qui passait et mon fils allait chez ma mère. C'était comme ça. (Annie, 29 ans, 1 enfant)

Pour ces femmes, le dévouement était presque sacrificiel dans l'action de prendre soin des enfants avant leurs propres besoins ou leurs propres intérêts. Mélodie qui espère avoir plus qu'un enfant dans le futur aimerait que ses enfants parlent d'elle plus tard comme étant une « maman qui a tout fait pour eux ». Elle donne en exemple sa propre mère lorsqu'elle aborde ce qu'elle souhaiterait être plus tard. Elle explique que sa mère a eu à travailler dur dans le but de subvenir aux besoins financiers de la famille.

Qu'ils disent «maman a tout fait pour nous»... qu'ils voient l'effort que j'ai tout fait pour eux. [...] [En parlant de son modèle] c'est parce qu'elle est très fonceuse ma mère... puis mon père aussi, les deux. Mais ma mère à un moment donné a fait maman-papa, elle a travaillé dur pour qu'on aille tout, qu'on manque de rien, qu'on aille pas besoin de voler. (Mélodie, 37 ans, 1 enfant)

Pour Sarah, le don de soi était plus présent lorsqu'elle parlait, elle aussi, de sa mère comme étant un modèle positif auquel elle aspire dans le futur. Elle souligne comment sa fratrie et elle ont toujours passé en premier aux yeux de sa mère.

Quand je dis que je suis forte et courageuse, elle c'était tout. Elle était forte, elle était toujours là. Tout ce qu'elle faisait c'était pour nous. Elle ne voulait rien savoir si elle avait besoin des chaussures, si nous on avait besoin, on passait en premier. Toute sa vie, c'était comme ça. (Sarah, 47 ans, 3 enfants)

Une relation « bonifiée ». Lorsque questionné sur leur relation future avec leurs enfants, la majorité des femmes nommaient qu'elles auraient, non seulement, une bonne relation avec leurs progénitures, mais qu'elles seraient même meilleures que celles qu'elles étaient avant leur récente incarcération. Encore une fois, la notion de changement en incarcération était présente comme si cette expérience leur permettait de faire sens de leur rôle maternel, pour ensuite bonifier la relation avec leurs enfants.

Je pense que ça va être mieux que jamais. Comme je l'ai dit, tout arrive pour une raison. Ça va être plus positif et plus stable, ce qu'ils sont contents de voir et que je suis toujours là maintenant pour les visites. (Olivia, 30 ans, 3 enfants)

Pour certaines, le changement au niveau de la maternité était plus difficile à expliquer ou à décrire, mais la certitude que les choses allaient être différentes était bien claire. Par exemple, Aline mentionnait avoir une confiance qui n'était pas là auparavant.

Ça fait tellement longtemps. Ma fille a tellement grandi que je sais que là où on va reprendre... on est tellement rendues ailleurs. Je ne saurais pas vraiment quelles qualités me donner. Je pense que je suis départagée entre la douleur que j'ai puis les choses que j'ai pu faire aussi correctement. Mais je sais... je sais qu'à l'avenir, ça va être différent. Autant c'est difficile, j'ai quand même une confiance qui est là que je n'avais pas auparavant. (Aline, 25 ans, 1 enfant)

Pour d'autres, le chemin vers cette relation bonifiée était plus clair et détaillé. Tel est le cas de Cynthia qui explique vouloir prendre le temps de connaître sa fille et compte miser sur l'honnêteté et la transparence pour rétablir leur relation.

Mais aujourd'hui, je pense que je vais avoir une relation meilleure avec ma fille, puis encore plus... je vais bâtir une relation encore plus solide tsé. On va apprendre à se connaître, puis tout ça, puis on va être honnête envers nous autres-mêmes tsé, puis on va se dire les vraies affaires tsé. Mais non, juste que je n'ai pas été là. Eux autres, il y a certaines mères qui ont été là pour leurs enfants, mais moi je n'ai pas été là, mais je sais que je vais bâtir une relation sérieuse. (Cynthia, 1 enfant)

La trajectoire des enfants comme crainte dans l'avenir

Lorsque questionné sur leur maternité, le futur de leurs enfants revenait souvent dans le discours des participantes. Les propos des femmes portaient notamment sur la trajectoire espérée ou crainte de leurs enfants. D'ordre général, les femmes voyaient un avenir positif pour leurs enfants et leurs relations à long terme. Certaines ont mentionné des défis à court terme, mais ceux-ci finissaient toujours par se résoudre laissant place à de l'espoir à long terme.

La crainte de la ressemblance. Presque toutes les femmes ayant participé à l'étude ont nommé craindre que leurs enfants suivent le même parcours qu'elles, soit en termes de consommation ou d'implication délinquante. Néanmoins, les femmes nommaient être consciente que la trajectoire de leurs enfants n'était pas en leur contrôle et que ceux-ci avaient un libre-arbitre. Aline représente bien ces propos en parlant de sa crainte que sa fille connaisse un jour la consommation. Elle ajoute que, selon elle, cette crainte sera toujours là, même une fois à l'âge adulte.

Que ma fille vive le même parcours que moi. Ça c'est... là consciemment c'est ma plus grande crainte. J'espère tellement qu'elle va vivre des... des belles choses et des fiertés, tellement jeune qu'elle va juste avoir envie de découvrir des belles choses. J'espère qu'elle... qu'elle... t'sais, c'est sûr, on est pas à l'abri, mais j'ai peur que ma fille aille un parcours avec la consommation. Puis ça, ça, ça me ferait mal. Ça me ferait vraiment mal, là consciemment c'est le bout qui me fait le plus peur... Parce que t'sais je regarde avec le recul, je me dis bien, je me souviens, ma grand-mère, ses deux filles ont marché dans ses bottines, ils ont une vie tout croche. Je trouve ça plate, mais c'est ça, puis je l'ai fait, moi aussi t'sais. J'espère que la roue s'arrête à moi, que je vais briser la chaîne, puis que ma fille va vivre autre chose, mais c'est ça. Fait que t'sais... Mais, c'est une crainte qui persiste, ça... ça va toujours être là, jusqu'à temps que je me... bien je pense jusqu'à..., même quand elle va être adulte, je pense que ça va être encore une crainte qui va être présente.
(Aline, 25 ans, 1 enfant)

Dans l'extrait précédent, Aline souligne un deuxième propos souvent nommé par les femmes soit le cycle intergénérationnel de la délinquance (transmission des comportements délinquants de génération en génération). Comme bien d'autres femmes, elle nomme espérer que son enfant ne connaisse pas le même parcours que plusieurs personnes dans sa famille (tante, mère, grand-mère), incluant elle-même, ont connu. Pour d'autres femmes, qui voient la ressemblance entre leurs enfants et elle-même pour certaines caractéristiques souhaitent que leurs enfants n'aient pas leurs « mauvais traits » dans le futur. Plusieurs de ces mères relevaient une fierté dans le fait que leurs enfants leurs ressemblent, mais se montraient craintives face à leurs

propres « mauvais côtés » qui, selon elles, les avaient menés vers la délinquance. Les extraits suivants en témoignent.

Pour Amanda (prénom de son aînée), je dirais... eum, tsé elle a de bonnes études, elle a tsé comme un gros collègue qui coûte cher puis toute ça. J'aimerais ça qu'elle aille loin dans ses études comme qu'elle disait criminologie (rire). Euh... je vois en elle beaucoup, beaucoup de potentiel. Tsé elle... est comme fonceuse aussi puis... Elle est un peu comme moi, mais je ne veux pas qu'elle dévie en délinquance comme moi. (Mélissa, 33 ans, 3 enfants)

Ma fille ? Qu'elle devienne impulsive comme maman. Au fond qu'elle réfléchisse pas puis qu'elle prenne les mauvaises décisions. Même si elle prend les mauvaises décisions, je lui ai toujours dit que je vais être en arrière d'elle. Mon rôle c'est de l'éduquer. Mon rôle c'est de l'élever vers le soleil et non le contraire. Tsé je vais être là, mais je ne peux pas le faire à sa place. Je ne le ferais pas à sa place... Ouais. Je veux pas qu'elle devienne impulsive. Je ne veux pas qu'elle devienne une criminelle. (Jasmine, 31 ans, 1 enfant)

Revoir les enfants : amalgames de craintes et d'espoirs. Récupérer la garde de leurs enfants était un thème qui revenait sans cesse dans le discours des participantes. Pour beaucoup d'entre elles, c'était leur objectif premier ainsi que leurs moyens de s'assurer que leurs craintes nommées plus haut ne se concrétisent pas. C'est le cas de Amanda : *«La prendre avant qu'elle ne finisse dans le système. Je ne pense pas qu'elle y finira un jour.»* (Amanda, 36 ans, 1 enfant). Les propos d'Élise s'inscrivent en continuité : *«Bien je vais essayer de me dépêcher à aller bien pour peut-être la reprendre avant !»* (Élise, 34 ans, 2 enfants)

Pour plusieurs femmes, telles que Mélissa et Olivia, la garde étaient un thème pouvant faire vivre de la peur et de l'anxiété. Plusieurs ont nommé craindre de ne pas réussir à retrouver les droits d'accès ou la garde, d'avoir des problèmes avec leurs anciens conjoints/conjointes concernant la garde ou encore, d'avoir peur que leurs enfants restent dans le système de la protection de la jeunesse jusqu'à leur majorité.

De quoi j'ai peur ? Honnêtement, que je ferais une autre erreur ... comme ça ou similaire à ça et que je perde la garde pour de bon. C'est ma plus grande peur. (Olivia, 30 ans, 3 enfants)

*Bien, ma famille, mes enfants. Je me retrouverais plus avec mes enfants. Eum... tsé Amélia (**prénom de sa cadette**) c'est comme un gros morceau qui m'est enlevé fac tsé... c'est ça mon but là. C'est vraiment de récupérer cette enfant-là c'est ma peur. Ma plus grosse peur c'est elle. (Mélicia, 33 ans, 3 enfants)*

Quoi qu'il en soit, pour ces femmes, le désir d'avoir des contacts avec leurs enfants était central dans le discours. Alors que certaines avaient eu des contacts physiques lors de l'incarcération, pour d'autres, les retrouvailles étaient un moment attendu depuis longtemps. À noter que presque toutes les participantes (à l'exception d'une) avaient la conviction et le désir de reprendre contact avec leurs enfants. Pour ce qui est de l'autre participante en question, elle expliquait avoir tout de même le désir, mais avoir l'impression que ses enfants ne souhaiteraient pas rebâtir la relation. Plusieurs femmes ont nommé les efforts et le travail à faire pour être en mesure de revoir leurs enfants. C'est le cas d'Aline qui explique dans l'extrait suivant les démarches faites lors de son incarcération ainsi que son désir puissant de revoir sa fille.

Ça fait un an et demi que je n'ai pas de contrôle sur la situation avec ma fille, donc rendu là, je pense que ça ne peut pas être pire. Puis je préfère recommencer à la voir, même si elle me repousse. Je suis consciente de ce qui peut m'attendre puis je vais persévérer là-dedans même si c'est difficile. J'ai beaucoup travaillé au fédéral avec (nom de l'intervenante)... j'ai fait dans le fond un programme donné par le [programme] mère-enfant, puis ça s'appelle Compétences parentales. Puis j'ai eu beaucoup de rencontres aussi en individuel avec cette madame-là puis on a beaucoup abordé la question. Fait que t'sais, ça fait longtemps que je me prépare à ça. T'sais, je ne vous cacherai pas que c'est sûr qu'intérieurement je trouve ça difficile. Ça me fait peur, c'est certain. Mais s'il y a une chose que je désire plus que tout, c'est de revoir enfin ma fille, de pouvoir lui parler enfin au téléphone. (Aline, 25 ans, 1 enfant)

Pour d'autres femmes, telles que Jasmine, les démarches n'étaient pas nécessairement garantes de réussite. Dans son discours, elle explique les nombreuses procédures à faire sans avoir la certitude d'entrer en contact avec sa fille.

Euh... la relation avec ma fille... eum... comment dire ça... j'appelle sa travailleuse sociale et sa travailleuse sociale ne me rappelle pas encore. Fac faut que j'aille en cours pour pouvoir enlever l'interdiction de contact, mais ce n'est pas la cour citoyenne. Non non, c'est la cour au criminel ! Fac ça peut prendre plus de temps. Faut que je check un avocat qui va être capable de m'enlever cette condition-là. Malgré tous les efforts que je fais ici, malgré tout ce que je fais en ce moment, ce n'est pas assuré que ça va être enlevé. (Jasmine, 31 ans, 1 enfant)

Pour ce qui est des moments de retrouvailles, ceux-ci étaient eux aussi un moment mélangeant excitations et craintes. Jasmine, dans l'extrait suivant, dépeint bien le sentiment de bonheur, mais aussi le désir d'aller au rythme de l'enfant, que plusieurs femmes pensent vivre lors de la première rencontre avec leurs enfants.

Ah, je vais me pitcher à genoux. Comme si mon monde pouvait se reconstruire. Mais tout dépend de la réaction de ma fille. Si je vois qu'elle a peur, je vais lui parler comme si ça serait ma chum. Tsé, si je vois qu'elle est plus réceptive, je vais lui sauter au cou. Bien au fond, c'est plutôt le contraire, je vais lui sauter aux pieds, ouais. (Renifle) Je vais faire comme qu'est-ce que je faisais quand elle était plus jeune. C'est-à-dire qu'à chaque fois que je la voyais, bien je me mettais à genoux devant elle. Comme si je lui demandais pardon ou une demande en fiançailles. Je me mettais carrément à genoux devant elle, comme ça elle pouvait me prendre par le cou, puis je pouvais la lever. Mais... je vais aller à son rythme. Tsé, ce n'est pas... il n'y a pas juste moi qui a souffert là-dedans. Il y a elle. (silence) Puis, moi, je peux passer par-dessus ma misère, mais pas passer par-dessus la sienne. Fait que je sais c'est quoi être une maman, je sais c'est quoi être un enfant puis vivre sans sa maman. Je l'ai vécu. (Jasmine, 31 ans, 1 enfant)

Le présent chapitre visait la présentation des résultats de l'étude. Les résultats ont présenté différents thèmes divisés en deux types de projections : personnelles et maternelles. Au niveau des projections personnelles, il était possible de voir que les femmes rencontrées portent espoir en leur futur puisqu'elles en parlent de manière très positive. Elles se rapportent principalement à leur expérience d'incarcération pour se projeter dans le futur. Celles-ci semblent effectivement avoir modifié leurs souhaits/valeurs et leurs craintes en l'avenir à la suite de leur dernière incarcération. Finalement, il est possible de remarquer l'importance des relations dans le discours

de ses femmes. Pour ce qui est des projections maternelles, celles-ci semblent plus nuancées en termes de positif ainsi que de négatif. L'incarcération semble avoir été un moment de réflexion pour les participantes. Ce temps leur a permis de réfléchir à leurs souhaits futurs en termes de relation mère-enfant, d'identité maternelle et de rôle parental. Plusieurs ont nommé espérer que cette expérience de détention ait un impact positif dans leur relation avec leurs enfants.

Finalement, les femmes ont abordé plusieurs craintes liées à la trajectoire future de leurs enfants.

CHAPITRE V : Discussion

L'analyse des résultats a permis de faire trois constats principaux. D'abord, ce chapitre abordera le rôle des projections futures positives dans l'acceptation de la souffrance. Ensuite, l'importance du regard social dans la perception de l'identité des mères en processus de réinsertion sociale sera décrite. Finalement, le dernier point de discussion portera sur les difficultés envisagées par les mères de notre étude.

Accepter la souffrance de l'incarcération à condition qu'elle ait un sens

Un point tournant

Les résultats présentés suggèrent que l'incarcération est un moment décisif dans la vie de ces femmes. Celle-ci était même un « point tournant » dans la trajectoire de vie de la plupart des participantes puisqu'elles ont nommé à plusieurs reprises les prises de conscience effectuées en incarcération. Un point tournant est un événement de vie qui provoque un changement, ou du moins une certaine modification des priorités ou valeurs d'une personne dans sa trajectoire développementale (Clausen, 1995). Un individu peut avoir plusieurs points tournant au cours de sa vie telle qu'un changement d'emploi, un mariage, l'arrivée d'un enfant ou encore une incarcération. La littérature en criminologie s'est beaucoup intéressée au concept des points tournant puisque ceux-ci peuvent modifier ou créer de nouvelles identités ainsi que des patrons de comportements, ce qui peut changer des trajectoires « inadaptées » telles que des trajectoires criminelles (Maughan & Rutter, 1998; Rönkä & al., 2002).

Pour qu'un point tournant puisse être défini comme tel, il faut qu'un certain temps se soit écoulé depuis l'événement et que le changement soit perceptible dans la direction de vie de la personne (Clausen & al., 1998; Gotlib & Wheaton, 1997). Bien que le temps écoulé depuis l'incarcération des femmes de notre étude soit relativement court, il est clair que l'incarcération a

eu un effet sur celles-ci. Plusieurs participantes ont effectivement nommé avoir vécu, en incarcération, un changement de mentalité par rapport à leur ancienne personne. La plupart mentionnait ne pas vouloir redevenir la personne qu'elles étaient auparavant et nommaient que ce changement de valeurs avait eu un impact sur leurs visions du futur. Celles-ci se projetaient, maintenant, en fonction des valeurs acquises ou consolidées en détention : l'importance du travail, l'indépendance, la sobriété ainsi que le dévouement aux enfants. Les participantes voyaient l'incarcération comme une opportunité de devenir une « meilleure » personne ainsi qu'une « meilleure mère ». Lorsque les femmes discutaient de leur futur, elles revenaient toujours sur leur incarcération comme moment important dans leur relation mère-enfant. Elles nommaient vouloir être plus présente physiquement pour leurs enfants et espéraient que le travail personnel effectué en prison leur permettrait d'avoir une relation bonifiée avec ceux-ci dans le futur. Selon le concept du « point tournant », les participantes ont expliqué que ce moment de vie leur a permis une réévaluation des décisions antérieures, une confrontation au niveau identitaire ainsi qu'un questionnement en lien avec leurs modes de vie passés (Carlsson, 2012; Clausen, 1991; Kearney & O'Sullivan, 2003; McLean & Pratt, 2006). Ce moment de vie a alors été vécu par ces femmes comme un moment « d'apprentissage ». Le tout concorde avec la littérature qui stipule que les points tournants peuvent devenir des expériences d'apprentissages qui favorisent le développement cognitif, émotionnel et relationnel d'un individu (Harmeling & al., 2015; Salmela-Aro & al., 2007).

Somme toute, nos résultats corroborent les études existantes soulevant que les changements vécus lors des « points tournants » affectent le développement de l'identité d'une personne ainsi que l'orientation du développement du parcours de vie (Clausen, 1995; Labouvie-Vief & Diehl, 1998). Au niveau de la littérature scientifique en criminologie, nos résultats

s'ajoutent aux nombreuses études mentionnant que les récits des individus incarcérés mettent souvent l'emphase sur leurs expériences de détention comme étant une « motivation » à changer leurs parcours de vie (Ashkar & Kenny, 2008; Gadd & Farrall, 2004; Laub & Sampson, 2003; Maruna 2001; Maruna & al., 2006).

Détresse lors de l'incarcération

Bien que l'incarcération a été vécue comme une « opportunité de changement » et un « nouveau départ » pour ces femmes, cette expérience était aussi extrêmement difficile pour plusieurs d'entre elles. Celles-ci expliquaient alors que rien ne pourrait être comparable à l'incarcération en termes de détresse dans le futur. Plusieurs mentionnaient que leur unique peur serait de retourner en incarcération, ce qui accentue l'élément presque « traumatique » de la prison pour elles. La littérature, ainsi que nos résultats, suggèrent effectivement, que l'incarcération est un moment difficile où les personnes vivent une détérioration de leur santé mentale et souffrent d'apathie, ce qui résulte en des changements au niveau de la personnalité ainsi qu'au niveau de l'identité (Haney, 2002; Rhodes, 2005). Les auteurs expliquent ces effets par le sentiment d'impuissance, l'incapacité à prendre des décisions, la perte de liberté, la perte de relations, la perte de sécurité personnelle et l'expérience de la violence que les individus peuvent vivre en détention (Haney, 2002; Pizarro & Stenius, 2004; Rhodes, 2005; Schill & Marcus, 1998).

Ces effets négatifs sont d'autant plus alarmants considérant que la littérature scientifique souligne que l'incarcération peut avoir des effets défavorables sur une personne et que ceux-ci peuvent perdurer dans le temps et nuire à l'individu une fois en réinsertion sociale (Arrigo & Bullock, 2008; DeVeaux, 2013; Haney, 2002; 2003; 2006; Smith, 2006). Ainsi, Haney (2006) explique que les conditions défavorables en incarcération peuvent amener les détenus à s'adapter

aux douleurs de l'emprisonnement d'une manière qui serait problématique et dysfonctionnelle une fois en libération.

Les résultats de notre étude ne nous permettent pas de nous avancer sur les effets de l'incarcération à court et long terme. Cependant, ceux-ci mettent en lumière la difficulté de l'expérience de l'incarcération et lui donnent une connotation plus négative. Ce constat trouvé dans nos résultats nous apparaît surprenant considérant que l'incarcération est aussi décrite comme un « point tournant », un « moment d'apprentissage », un « nouveau départ », tous des termes à connotation positive. Notre analyse s'est alors penchée sur l'explication de cette dualité trouvée dans les propos des femmes.

Une stratégie adaptative du soi ?

Cette dualité entre la perception qu'ont les participantes de l'incarcération, à la fois en tant qu'expérience extrêmement difficile et en tant qu'expérience « positive » où plusieurs gardent l'espoir qu'elle ait des impacts positifs sur leurs parcours de vie ou sur un changement identitaire, a reçu jusqu'à présent une attention limitée de la part des chercheurs. Les quelques études menées ont porté sur le soulagement cognitif des individus adoptant le point de vue de la détention comme « opportunité de changement » (Goffman 1986; Maruna 2001; Maruna & al. 2006; Ricordeau, 2019). Selon ces études, les individus qui « choisissent » de voir l'incarcération comme une « opportunité de changement » vivraient un soulagement mental associé à une diminution des émotions difficiles (tristesse, colère, honte, etc.). Plus précisément, Maruna et al. (2006), ont effectué une étude portant sur les effets d'une conversion à la religion en incarcération en analysant le phénomène du point de la vue de la psychologie narrative. Ceux-ci soutenaient que la « conversion » dans le récit de vie fonctionnerait comme une stratégie de gestion et d'adaptation de la honte.

En continuité avec les résultats de Maruna et al. (2006), nous proposons que la dualité trouvée dans nos résultats souligne une stratégie adaptative du soi ^[15] à une expérience difficile. Le terme stratégie d'adaptation est défini comme étant « les efforts d'un individu pour gérer le stress psychologique associé aux conditions de préjudice, de menace ou de défi » (Lazarus, 1991). Nous avançons donc que les participantes de notre étude utiliseraient « l'attribution de sens à un événement douloureux » comme stratégie adaptative du soi. Plus précisément, les propos des femmes concernant l'incarcération comme étant un « point tournant » relaterait d'une tentative d'attribution de sens à une expérience difficile dans le but de gérer les effets négatifs de celle-ci.

Nos résultats démontrent un désir des femmes de faire sens de leur expérience d'incarcération puisqu'elles avaient toutes espoir que leur détention leur serve comme apprentissage. Elles souhaitaient que ce moment de vie difficile ne soit pas en vain et qu'il leur permette d'avoir une meilleure qualité de vie ainsi qu'une meilleure relation avec leurs enfants dans le futur.

En ce qui a trait à la gestion de la souffrance, le fait de donner un sens à un événement permettrait aux femmes de se réapproprier une expérience qui leur est propre. En faisant un travail d'intégration, les femmes de notre étude réussiraient à accepter leur vécu et à l'assimiler dans leur histoire personnelle. Cette quête de sens permettrait aussi aux femmes de prendre une

¹⁵ Dans la littérature scientifique, plusieurs auteurs se sont penchés sur la distinction entre le concept du « soi » et le concept d'« identité ». Plusieurs se demandent dans quelle mesure le concept du soi, l'estime de soi, les interprétations de soi, etc. reposent sous le parapluie de l'identité (Côté & Levine, 2002). D'un côté, les auteurs (Roeser & al., 2006) argumentent que la distinction est plutôt un enjeu artificiel alors que de l'autre côté, les auteurs stipulent que les concepts sont utilisés de manière différente (Côté & Levine, 2002 ; Soenens & Vansteenkiste, 2011). Compte tenu que le concept du « soi » est utilisé dans cette recherche en relation avec les questions identitaires « qui es-tu » et « qui veux-tu devenir », nous utiliserons le concept du soi en relation avec le concept d'identité.

distance par rapport aux événements difficiles en situant l'événement dans une perspective plus large (perspective future). Le tout entraînerait alors un soulagement mental en lien avec l'incarcération, mais aussi avec la réinsertion sociale qui comporte son lot de défis, tels que décrit dans le chapitre I (Barrett & al., 2010; Belknap, 2007; Bergseth & al., 2011; Bernheim, 2010; Bushway, 2004; Harding & al., 2014; Holzer & al., 2006; Morani & al., 2011; Owen, 2005; Pager, 2003; Travis & Visser, 2005).

À la suite de notre analyse, nous mettons de l'avant que cette stratégie d'adaptation n'est possible que grâce aux projections futures. Sans ce rapport au futur, cette construction de sens ne serait pas réalisable puisque la position dans laquelle se retrouvent les femmes à leur sortie, soit le processus de réinsertion sociale, ne leur permettent pas d'attribuer un sens ou une raison à leur incarcération. Autrement dit, les effets « positifs » ou les « changements » escomptés, tels qu'avoir une meilleure qualité de vie ou avoir une meilleure relation avec leurs enfants ne seront vécus que plus tard dans leurs vies. Les projections futures entretiendraient alors l'espoir d'un futur positif et agiraient à titre de noyau dans cette stratégie d'adaptation.

La littérature sur le trauma : une porte vers la compréhension

La stratégie adaptative de « donner un sens à un événement douloureux » est une stratégie bien connue de la littérature sur le trauma. Celle-ci est utile à la compréhension de notre constat mentionné plus haut. Comme le mentionne Frankl (1993), le sens d'une souffrance permet de « transformer une tragédie personnelle en victoire, une souffrance en réalisation humaine » (p.21). La souffrance diminue lorsqu'elle devient significative aux yeux de l'individu. Elle donne aussi un sentiment de contrôle sur sa propre vie puisqu'elle « constitue un processus adaptatif, permettant à la personne une plus grande maîtrise de son existence » (Vanistendael & Lecomte, 2000, p. 81). Certains auteurs (Cardenas & al., 2019) suggèrent même que l'attribution d'un sens

positif à l'expérience traumatique est essentielle pour grandir de l'événement. Ce propos est important compte tenu que notre population a vécu plusieurs événements traumatiques, dont une incarcération traumatique pour certaines. Ceci soulève de nombreuses questions quant aux femmes qui n'attribuent pas de sens positif à l'expérience de l'emprisonnement, telles que « comment faire pour favoriser l'utilisation de ce moyen d'adaptation ? » ou encore « quels autres moyens d'adaptation pourraient être bénéfiques pour elles ? ». Heureusement, Shakoor et Fister (2000) mentionnent qu'une personne a la capacité de choisir sa propre interprétation des événements de sa vie et donc, que l'utilisation de cette stratégie résulte en un choix.

La littérature sur le trauma amène un autre aspect intéressant, en mentionnant que l'attribution d'une signification peut pousser une personne à utiliser son expérience traumatique vers la réalisation d'un projet ou l'atteinte d'un objectif (Hanus, 2001; Vanistendael & Lecomte, 2000). Ce point est aussi un élément que nous retrouvons dans nos résultats. Les femmes de notre échantillon souhaitaient utiliser leur « expérience de détention » ainsi que le « sens accordé » pour aider leurs proches ou encore, pour partager des leçons de vie à leurs enfants dans le futur. Certaines participantes avaient même des projets de bénévolat ou d'emploi en lien avec la relation d'aide. Somme toute, elles se projetaient, pour la majorité, comme étant des personnes qui « avaient un bagage à partager » (acquis grâce à l'incarcération) et qu'elles souhaitaient le transformer en réalisation.

Enfin, la littérature scientifique sur le trauma nous éclaire quant au fait de donner un sens « positif » à un événement difficile en nommant ce mécanisme « mécanisme de réévaluation positive ». La réévaluation positive est une forme d'adaptation basée sur le sens qui reconsidère/réévalue les événements difficiles comme étant précieux ou bénéfiques (Garland & al., 2009). Ce processus permet la réinterprétation d'un événement en termes de « croissance

personnelle », par exemple en se demandant « que puis-je apprendre de la situation ? ». Compte tenu que la littérature a démontré que la capacité à tirer profit de l’adversité et à donner un sens aux expériences est associée à moins de symptômes de stress, une estime de soi plus élevée, une meilleure insertion dans la société, une plus grande satisfaction de vie et à un bien-être psychologique (Balzarotti & al., 2016; Carver & al., 1999; Gross & John, 2003; Haga & al. 2009; Himelein & McElrath, 1996; McRae & al. 2012; Vanistendael & Lecomte, 2000), l’utilisation de cette stratégie est une piste intéressante de compréhension, mais aussi d’intervention, avec les femmes en processus de réinsertion sociale.

Pour terminer cette section, les éléments apportés dans notre discussion sont importants puisqu’ils viennent nuancer la littérature existante sur l’incarcération comme étant un « point tournant ». Nos résultats soulignent non seulement l’élément extrêmement difficile de l’incarcération, mais aussi les peurs futures associées à celle-ci. De plus, la dualité trouvée dans nos résultats met en lumière le mécanisme d’adaptation « de faire sens » utilisé par les femmes en réinsertion sociale. Finalement, les résultats de notre recherche nous permettent de souligner le rôle primordial que jouent les projections futures dans ce processus du mécanisme d’adaptation.

Identité prosociale : l’importance du public social

Lorsque nous examinons la façon dont se projettent les femmes de notre étude, nous remarquons que les « sois possibles positifs », c’est-à dire ceux que les femmes jugent comme favorables et qu’elles souhaitent atteindre, concernent majoritairement les domaines de la parentalité ainsi que l’employabilité tandis que les « sois possibles négatifs » se rapportent à la délinquance ou à des habitudes de consommations. Il est aussi possible de voir des nuances dans la façon dont se projettent les participantes en termes de projections identitaires « maternelles » et de projections identitaires « personnelles ».

Les défis de l'identité « bonne mère »

En termes d'identité maternelle, les femmes nommaient clairement se projeter dans le futur en tant que « bonne mère ». Pour elles, une « bonne mère » était une mère aimante, présente et en mesure de subvenir aux besoins de sa famille. Elles nommaient avoir toujours été des mères très aimantes et faire de leur mieux pour être présentes malgré la distance et les séparations. Cependant, quelques mères stipulaient avoir vécu et toujours vivre des défis en lien avec leur identité maternelle. Elles expliquaient avoir de la difficulté à se « sentir » mère puisqu'elles n'avaient pas la proximité physique avec leurs enfants. Vivre le quotidien avec leurs enfants semblait pour ces femmes nécessaires pour remplir leur rôle maternel. Pour plusieurs, les courtes visites parentales permises en maison de transition n'étaient pas assez satisfaisantes. Celles-ci désiraient et se projetaient comme passant tout leur temps libre avec leurs enfants. Elles souhaitaient retrouver leurs traditions (ex. se coller sur le sofa), faire des activités (ex. aller au parc ou à la piscine) et prendre soin d'eux (ex. prendre le temps de les coucher le soir ou faire le bain).

Bien que les femmes de notre étude ne pouvaient exercer leurs pratiques parentales, elles se définissaient toutes comme étant mères. Ainsi, la maternité semblait centrale dans leur identité. Ceci s'inscrit en continuité avec la littérature qui mentionne que l'identité maternelle reste centrale malgré la séparation causée par l'incarcération (Berry & Smith-Mahdi, 2006; Ferraro & Moe, 2003). Le nombre de femmes qui ont mentionné vouloir reprendre la garde de leurs enfants ainsi que la prévalence de la parentalité dans les « sois possibles positifs » de celles-ci souligne l'importance de cette composante dans leurs identités, non seulement actuelles, mais aussi futures. Ce nouvel élément bonifie la littérature scientifique portant sur l'identité maternelle et

s'inscrit en continuité avec les résultats de Meek (2011), selon lesquels les « sois possibles positifs » des pères incarcérés portaient majoritairement sur la paternité.

Un autre défi à la projection identitaire d'être une « bonne mère » était le regard des enfants. Les femmes soulignaient leur désir d'être reconnue comme une « bonne mère » par leurs enfants et souhaitaient que ceux-ci soient fiers d'elles. Cela souligne l'importance du jugement des enfants dans leur évaluation de leur rôle parental. Néanmoins, les femmes se projetaient de manière très positive en lien avec leurs relations mère-enfant et celles-ci étaient convaincues qu'elles auraient une meilleure relation avec leurs enfants grâce à l'incarcération. Ceci ajoute au point de discussion discuté précédemment, stipulant que la séparation parent-enfant est plus supportable lorsque celle-ci porte un sens.

Identité prosociale

Pour ce qui est des projections identitaires « personnelles », nous soulignons que les mères en réinsertion sociale se projettent comme étant des personnes « indépendantes, honnêtes, travaillantes, sobres, qui aident les autres et qui partagent leurs connaissances ». Ces éléments mentionnés reflètent des projections identitaires « non-déviantes », c'est-à-dire que ces femmes se projettent comme n'ayant plus recours à la criminalité. Dans les résultats, les participantes ont, effectivement, nommé à plusieurs reprises ne plus vouloir être associées au monde criminel ou ne plus vouloir consommer. D'ailleurs, plusieurs « sois possibles négatifs » reflétaient aussi cet état d'esprit.

Il est intéressant de mentionner que les projections identitaires « personnelles » de ces femmes semblaient concorder à leur perception actuelle d'elle-même. Les propos tenus lors des entrevues portaient beaucoup sur l'importance de la constance et leur désir de prouver leur changement aux autres. Elles mentionnaient vouloir « continuer » à utiliser les moyens et à faire

les comportements pro-sociaux qu'elles avaient déjà mis en place. En nommant la constance comme moyen d'arriver à leurs « sois possibles positifs », il est clair que les femmes considéraient avoir vécu un changement et que leurs comportements ainsi que leurs attitudes avaient déjà été « modifiés », et ce probablement en fonction des valeurs nommées dans leurs sois possible. Ceci propose implicitement l'idée selon laquelle les femmes se considéreraient déjà comme étant une personne non-criminelle, comme ayant une identité prosociale positive. Le changement identitaire se serait alors effectué avant la remise en liberté, alors qu'elles étaient incarcérées. Cet élément est appuyé par les résultats soulignant que l'incarcération serait vue par la plupart des femmes comme étant « le moment le plus difficile en lien avec le travail personnel ». Il serait le moment où les femmes auraient fait le point sur leur vie ainsi que sur leurs habitudes pour ensuite développer de nouvelles façons de faire.

Écart entre soi actuel et soi possible

Lorsque nous comparons les projections personnelles et les projections maternelles sous la lentille d'analyse du présent, nous remarquons que l'écart entre le soi actuel et le soi possible semble moins grand pour les projections identitaires personnelles que les projections identitaires maternelles. En effet, tel que décrit dans la section précédente, les femmes semblent se percevoir comme étant déjà leur soi possible en terme de projections identitaires personnelles. En fait, les participantes de notre étude semblent être plus en mesure d'atteindre leur soi possible « personnelles », soit d'être un individu prosocial, que de leur soi possible « maternelles », d'être une « bonne mère ».

Cette constatation est importante puisque la littérature mentionne que l'écart entre le soi actuel et le soi possible peut avoir un impact sur l'individu. Un trop grand écart entre le soi actuel et le soi possible positif est associé à des symptômes de dépression et à beaucoup de

découragement (Gramzow & al., 2000; Heppen & Ogilvie, 2003; Higgins, 1987, 1996; Higgins & al., 1986; Ozgul & al., 2003). Il serait donc important de se pencher sur cet écart, spécifiquement lorsqu'il est question de l'identité maternelle puisque les difficultés reliées à la santé mentale sont associées à un plus grand risque de récidive (Brown & Motiuk, 2005; Hartwell, 2004; Richie, 2001). Par ailleurs, nos résultats, selon lesquels le contenu des sois possibles positifs des mères en réinsertion sociale portent sur l'employabilité et la maternité, s'ajoutent aux études existantes qui mentionnent que les mères ayant un faible revenu ont pour la plupart des « sois possible » axés non seulement sur les rôles familiaux, mais aussi sur l'employabilité (Klaw, 2008; Lee & Oyserman, 2009).

Les étapes du processus identitaire

Dans l'optique d'approfondir notre constat des projections identitaires, le modèle de Maruna (2011) portant sur la réinsertion sociale, nous fournit une lunette d'analyse très intéressante. Selon la théorie de l'étiquetage de la réhabilitation de Maruna, les personnes judiciarisées devront se « réinsérer » par un processus de négociation identitaire en plus d'effectuer des changements comportementaux (trouver un emploi, un logement, etc.). L'auteur explique deux étapes à cette négociation identitaire. La première étant que les femmes devront se voir comme étant elle-même une personne respectueuse des lois et conformes aux normes de la société (Maruna & al., 2009). La deuxième étape porte sur le processus d'acceptation de cette identité par la société (Maruna, 2011). La société doit donc non seulement accepter la réintégration en tant que telle, mais elle doit aussi reconnaître la personne comme un citoyen « prosocial » et non comme un « criminel ». Cela va de pair avec d'autres théories identitaires qui appuient que pour qu'une identité soit intégrée et sécurisée chez une personne, celle-ci doit être reconnue par un « public social » (Marková, 1987; Swann, 2005). Il est alors difficile pour un

individu d'établir une identité intégrée et sécurisée par lui-même (Marková, 1987; Swann, 2005).

Puisque le concept de soi ou d'identité est toujours relié à l'image reflétée par autrui, le processus de désistement ou de réinsertion sociale nécessite alors un étiquetage prosocial de la société (Maruna & al., 2004).

Suivant ce modèle, les mères rencontrées lors de l'étude devraient être rendues à la deuxième étape de la théorie de la réhabilitation de Maruna. Tel que mentionné précédemment, elles semblent déjà se percevoir comme étant « non déviante », c'est-à-dire comme une personne respectueuse des lois et qui se conforme aux normes de la société. Cependant, les résultats suggèrent que l'étape deux n'est pas encore franchi puisqu'elles disent vouloir prouver le changement aux autres. Elles souhaitent donc que leurs proches les voient comme des personnes non-déviantes. Nous avançons qu'il manquerait cette reconnaissance d'un public social pour que leur identité non criminelle soit consolidée et solide.

Si nous prenons le même principe de développement de l'identité pour analyser l'identité maternelle, nos résultats suggèrent que l'identité maternelle est intégrée et stable pour ces femmes. Ces femmes ont nommé à plusieurs reprises se voir comme étant mère et leur statut était reconnu par leur entourage et la société. Le statut légal de parent et le fait d'avoir vécu l'accouchement leur confèreraient un lien tangible de la relation parent-enfant, malgré les séparations. Ceci dit, si nous portons notre attention sur l'identité de « bonne mère », il est plus difficile d'évaluer comment les femmes se perçoivent et donc à quelle étape elles sont rendues selon la théorie de Maruna.

Selon le modèle d'Erikson (2007), stipulant qu'un individu devra choisir ses sois possibles à partir d'un bassin de représentations restreint par la société, les mères devront en premier lieu évaluer si « être une bonne mère » est crédible pour elles-mêmes, mais aussi si cela

est crédible pour la société « est-ce que les gens comme moi peuvent être une bonne mère ? ». Une personne peut se créer une version personnalisée de ce que signifie être une bonne mère, et peut contribuer à transformer le champ des significations acceptées au sein de son environnement, mais elle ne pourra jamais échapper entièrement à ces significations (Burkitt, 2004). Tout comme dans l'identité « prosociale », le regard des « autres » joue un rôle important dans l'identification à une « bonne mère ». La fierté recherchée dans les yeux de leurs enfants s'inscrit d'ailleurs en continuité. Nos résultats ne nous permettent toutefois pas de définir la perception des mères actuelle envers elle-même en terme « d'identité de bonne mère ». Les études antérieures ont soulignées que les mères en incarcération ont recours à des stratégies d'adaptation identitaire pour garder leur « identité de bonne mère » (Couvrette & al., 2016; Enos, 2001; Ferraro & Moe, 2003), mettant alors en lumière qu'elles se perçoivent comme « une bonne mère » en détention. Nos résultats soulèvent la question d'un changement en lien avec cette perception entre le temps de détention et la mise en liberté puisque l'identité de bonne mère semble moins consolidée une fois en libération conditionnelle. Si tel est le cas, il serait intéressant de se questionner sur les processus impliqués ainsi que le vécu des mères face à cette identité.

L'importance des relations

Un autre élément important de nos résultats est que le discours des participantes portait énormément sur leurs relations interpersonnelles. Plus précisément leurs propos soulignaient la peur du jugement des autres ainsi que le désir de voir la fierté dans les yeux de leur proche (famille, enfant et amis). Pour ce qui est de la peur du jugement, celle-ci était plus reliée à des personnes « inconnues », par exemple des individus en position de leur refuser des opportunités (ex. employeur ou propriétaire de logements). L'intérêt accordé à cet aspect relationnel illustre

l'importance du public social pour ces femmes. D'ailleurs, d'autres auteurs ont suggéré que les « sois possibles » des femmes seraient plus portées vers les relations (Knox, 2006; Markus & Oyserman, 1989) et qu'elles seraient plus sensibles aux facteurs relationnels et sociaux dans leur « sois possibles » (Zentner & Renaux, 2007). Par conséquent, il est probable que les mères en réinsertion sociale soient plus sensibles à « l'évaluation » du public social que les hommes. L'étape 2 du modèle de Maruna serait donc peut-être plus difficile à franchir pour ces femmes. De plus, il pourrait être plus important pour ces femmes, que pour d'autres populations carcérales, d'avoir la reconnaissance de la société pour que leur identité « prosociale » soit intégrée et stable. Ceci souligne une difficulté supplémentaire à la réinsertion sociale des mères puisque celles-ci sont désavantagées à de nombreux égards du point de vue de la stigmatisation. Elles représentent non seulement une transgression des normes légales (statut de criminelle), mais aussi une transgression des normes de genre de la société (déviante face au modèle de la « bonne » mère). Par conséquent, elles sont susceptibles de faire face à plus de stigmatisation (Belknap, 2007; Pollock, 2002).

Difficultés à se projeter dans le futur de manière réaliste ?

Lorsque nous nous intéressons à la façon dont les femmes de notre étude se projettent dans l'avenir, il est possible de voir que, de manière générale, elles se projettent de manière assez positive. Leur discours portait surtout sur leurs projets futurs comme finir leurs études, trouver un emploi et renouer des liens avec la famille, ainsi que sur leurs espoirs tels que récupérer la garde légale de leurs enfants, avoir une meilleure relation avec ceux-ci, partager leur vécu, être sobre, etc. Étonnamment, les propos des femmes rencontrées laissaient transparaître une confiance et une certitude en un avenir plus que positif. Cela surprend considérant leur parcours de vie souvent difficile et décrit par celles-ci comme « négatif ».

Difficultés envisagées face à leur réinsertion

Pour ce qui est des difficultés envisagées à la réinsertion sociale, les femmes rapportaient en majorité trois types de craintes. La première fait référence au jugement des autres (inconnu ou proches). Ces femmes redoutaient particulièrement la critique des autres lorsqu'elles « manquaient » des opportunités. Cette peur est une réalité bien connue de la littérature scientifique qui stipule que les individus en réinsertion sociale devront effectivement faire face à la stigmatisation (Belknap, 2007; Pollock, 2002). Les femmes de notre étude semblaient donc conscientes de cette potentielle difficulté, mais n'étaient pas « préparées » à vivre celle-ci. En effet, lorsque questionné sur leurs moyens mis en place pour contrer cette difficulté, elles répondaient de manière plutôt vague en nommant que leurs moyens étaient reliés au fait d'être « constante ». Elles nommaient avoir à continuer comme elles étaient pour être certaines que leur futur se déroule comme elles l'espéraient. Ces moyens peu concrets semblent problématiques surtout considérant les résultats de Dubois et Ouellet (2020) menée auprès d'hommes en réinsertion sociale. Ceux-ci mentionnent que la peur du jugement vécu par les individus peut effectivement se voir confirmée et alimentée par des situations différentes (ex. dans la recherche d'emploi ou de logement) où ils ont été jugés, stigmatisés et rejetés. De plus, l'étude a souligné l'impact de ces événements sur l'estime personnelle des participants. Sachant que les femmes en processus de réinsertion sociale auront en plus des défis en termes d'estime de soi et d'autonomie (Richie, 2001), il est important de dénoter ce « manque » de préparation face à la stigmatisation future qui risque d'avoir un impact négatif sur leur estime personnelle, déjà fragilisée par l'incarcération (Belknap, 2007; Pollock, 2002).

Les deux autres craintes identifiées dans le discours des participantes étaient reliées à la sphère de la maternité. La prévalence des craintes laisse supposer que ce domaine de vie semble

plus complexe pour ces femmes. La deuxième difficulté envisagée par les femmes de notre étude portait sur la trajectoire de leurs enfants. En effet, presque toutes les femmes ayant participé à l'étude ont nommé appréhender le fait que leurs enfants suivent le même parcours criminel ou le même parcours de consommation qu'elles. Elles expliquaient avoir beaucoup souffert dans leur trajectoire de vie et espérer que leurs enfants ne vivent pas dans la même détresse. Pour contrer cette peur, les femmes ont nommé souhaiter agir à titre de modèle pour leurs enfants pour s'assurer que cette peur n'allait pas se concrétiser. Néanmoins, plusieurs études ont mis en lumière, à maintes reprises, que les enfants de parents incarcérés ont plus de chance que d'autres de développer des comportements anti-sociaux et sont plus à risque de commettre des comportements délictueux dans le futur (Murray & Farrington, 2005; Murray, 2005; Murray & al., 2007; Murray & al., 2012). Ces informations soutiennent l'idée de la plus grande probabilité que les enfants des femmes que nous avons interviewés suivent, eux aussi, un parcours de vie marqué par la criminalité.

La dernière difficulté envisagée par les mères en processus de réinsertion sociale était reliée à la reprise de la garde des enfants. En accord avec les résultats de Barret et al. (2010), reprendre la garde des enfants était un objectif premier pour les femmes de notre étude. Malgré tout, elles mentionnaient avoir peur de ne pas retrouver les droits d'accès ou la garde de leurs enfants, d'avoir des problèmes avec leurs anciens conjoints/conjointes concernant la garde ou encore, d'avoir peur que leurs enfants restent dans le système de la protection de la jeunesse jusqu'à majorité. Nonobstant, la majorité des mères de notre échantillon se projetait comme ayant la garde de leur enfant dans le futur. De plus, elles avaient toutes la certitude qu'elles reprendraient contact avec leurs enfants et que leurs relations seraient mieux qu'avant. Encore une fois, il est possible d'observer un écart entre les défis maternels de la réinsertion sociale et les

projections futures des femmes. La probabilité que leur crainte se réalise est difficile à évaluer. Toutefois, reprendre la garde légale d'un enfant est chose complexe (Robinson & Miller, 2016). La littérature explique que plusieurs facteurs tels que le stress lié aux conditions de vie, aux finances et le manque de soutien familial viennent complexifier la reprise de la garde des enfants (Enos 2001; Stenius & al., 2005). Les femmes devront aussi composer avec les acteurs formels du système correctionnel ainsi que ceux de la direction de la protection de la jeunesse pour négocier les modalités de garde de leurs enfants (Blanchard, 2002; Dodge & Pogrebin, 2001; Garcia, 2016; Haney 2010; Robinson & Miller, 2016). Certaines mères ne réussiront pas à reprendre la garde des enfants ce qui ajoutera à la douleur émotionnelle de la séparation qu'elles ont endurée lors de leur incarcération (Hayes, 2009). À noter qu'environ 57 % de notre échantillon n'avait pas la garde avant leur incarcération et que la situation du placement n'avait pas changé lors de la détention. Ce haut pourcentage laisse supposer que la reprise de la garde des enfants pour ses mères risque de s'avérer difficile.

Projections futures idéalisées

À la lumière des difficultés énoncées, force est de constater que les mères en processus de réinsertion sociale de notre échantillon ne semblent pas envisager beaucoup de difficultés personnelles. En fait, les craintes nommées portaient entièrement sur les « autres » (crainte sur le jugement des autres, craintes sur le cheminement de leurs enfants dans le futur, crainte que le « système » ne leur redonne pas la garde). Ainsi, aucune crainte n'était en relation à comment « elles » pourraient agir dans le futur. Pour certaines, leurs discours laissent transparaître que leurs craintes étaient hors de leur contrôle et qu'elles espéraient seulement que celles-ci ne se réalisent pas. De plus, comme mentionné au point précédent de la discussion, les femmes ne semblent pas avoir de crainte face à leurs propres agissements puisqu'elles se considèrent comme

étant déjà une « citoyenne respectueuse des lois ». Cette position identitaire semble leur donner une confiance en leur capacité à gérer les défis.

De plus, les propos des femmes laissent penser qu'elles ne sont pas au fait des impacts et des moyens de gérer ces impacts sur elles-mêmes si leurs craintes venaient à se réaliser. Considérant que les défis parentaux et les défis de stigmatisation qu'elles ont énoncé dans leurs craintes sont bel et bien des épreuves qu'elles devront affronter au cours de leur réinsertion sociale (Dubois & Ouellet, 2020; Murray & al., 2012; Robinson & Miller, 2016), ceci est d'autant plus important. Ce point nous permet d'introduire notre troisième constat soit que les femmes de notre étude n'envisageaient pas de manière « exacte » ou « concrète » les défis reliés à la réinsertion sociale. Nous avançons que les mères en processus de réinsertion sociale se projettent dans l'avenir de manière « idéalisée », c'est-à-dire qu'elle se projette de manière trop positive dans une réalité embellie.

Écart entre les défis de la littérature et les défis énoncés

Lorsque nous regardons les dernières études faites en contexte de réinsertion sociale, il est possible d'identifier les défis personnels ainsi que les défis reliés à la maternité que les femmes auront à faire face. Toutefois, certains d'entre eux n'ont pas été discutés dans les interviews, laissant supposer que ceux-ci semblaient moins importants ou étaient, peut-être, moins évidents pour ces femmes.

Pour ce qui est des défis personnels, les femmes ne semblaient pas craintives face à leur situation financière et occupationnelle qui est d'ailleurs souvent au premier plan des difficultés associée à la réinsertion (Brown, 2004; Harding & al., 2014; Morani & al., 2011; Travis & Visher, 2005; Visher & al., 2004;). Elles n'ont pas non plus mentionné des craintes en lien avec leur santé alors que cette sphère comporte plusieurs défis une fois en communauté (Brown &

Motiuk, 2015; James & Glaze, 2006; Nhan & al., 2017; Seiter & Kadela, 2003). Finalement, le défi d'être hébergé en maison de transition (avoir de la difficulté avec les règlements, composer avec les interdictions de fréquenter les résidents à l'extérieur, obligation de travailler et de participer aux tâches) ainsi que le défi de transition entre l'incarcération et le monde extérieur (multitude de démarches et d'obtentions de documents légaux, le changement de rythme de vie, le rétablissement d'une routine) (Dubois & Ouellet, 2020) n'ont pas été retrouvés dans les propos des femmes interviewées.

Qui plus est, certaines projections positives futures des femmes semblaient différentes des constats de la littérature sur la réinsertion sociale et donc, difficilement réalisables. Par exemple, l'établissement d'un nouveau réseau de soutien prosocial (Andrews & Bonta, 2016; Bloom & al., 2003; Brown, 2004; Moore & al., 2016) ou encore, la reprise de contact avec l'entourage (Dubois & Ouellet, 2020), étaient abordés sous l'angle de « l'indépendance » plutôt que sous l'angle « d'entraide ». Les propos des femmes laissaient sous-entendre qu'elles souhaitaient ne compter que sur elle-même plutôt que de tenter de créer des liens avec de nouvelles personnes. Ceci semble problématique considérant que Parsons et Warner-Robbins (2002) ont constaté, dans leur recherche qualitative menée auprès de femmes ayant été incarcérées, que les groupes de soutien, la famille et les amis étaient essentiels à la réinsertion réussie des personnes dans la société. Qui plus est, certaines femmes se projetaient comme reprenant contact avec leur proche et espéraient trouver de la reconnaissance et de la fierté auprès d'eux alors que, selon la littérature, il est plus probable que le rétablissement des liens avec l'entourage soit compliqué (Dubois & Ouellet, 2020). En effet, selon les résultats de Dubois et Ouellet (2020) menés auprès d'hommes en réinsertion sociale, plusieurs défis de la réinsertion sociale se trouvent dans la sphère relationnelle. Leur étude suggère que la majorité des individus se heurtent à des difficultés dans

les relations familiales et certains ont évoqué la nécessité de résoudre des conflits avec certains membres de la famille qui n'acceptaient pas les actes délictueux commis. Les participants ont aussi mentionné la difficulté à poursuivre une relation conjugale à la suite d'une incarcération puisque plusieurs conflits non résolus resurgissaient.

Cette différence entre les projections futures « personnelles » et les résultats d'études soulève plusieurs questionnements et souligne l'importance de s'attarder à cet écart. Du point de vue des projections futures « maternelles », nous avançons qu'il existe un plus grand écart entre les défis « réels » et les défis « imaginés ».

Pour ce qui est des projections futures « maternelles », nos résultats soulignent que les femmes semblaient certaines que leur relation mère-enfant allait être meilleure que celle qu'elles entretenaient avant l'incarcération. Ceci va de pair avec le résumé d'études de Robertson (2017) qui mentionne que les femmes semblent s'imaginer que la réunification avec leurs enfants à la suite de la remise en liberté résoudra la plupart des problèmes antérieurs familiaux ainsi que ceux causés par l'incarcération. À l'inverse, les recherches montrent que l'incarcération entraîne plusieurs types de souffrances chez les enfants et que, le plus souvent, les relations mères-enfants sont difficilement récupérables après l'incarcération (Travis & al., 2001). Spécifiquement, une période d'emprisonnement, même brève, peut causer beaucoup de tensions dans le système familial (Arditti & al., 2003; Ferraro & Moe, 2003; Touraut, 2012). D'autant plus que les effets négatifs de l'incarcération d'un parent sur le développement psychoaffectif et social d'un enfant ne prennent pas fin au moment de sa libération (Laughlin & al., 2008). De ce fait, la période suivant la libération est souvent dans les plus traumatisantes pour les enfants et la famille (Robertson, 2017). Les problèmes qui étaient au centre de la vie familiale avant l'incarcération refont surface et les besoins ainsi que les attentes des enfants ne sont plus les mêmes (Adalist-

Estrin, 2003a). De plus, il arrive souvent que les personnes libérées traitent leurs enfants comme s'ils avaient le même âge qu'au moment de leur entrée en détention ce qui cause des frictions avec les enfants qui ne sont plus au même stade développemental (Adalist-Estrin, 2003b).

Parallèlement, la famille, autant les parents que les enfants, vivront des difficultés face au retour d'un membre de la famille après une incarcération. Souvent, les enfants ont pris de nouveaux rôles au sein de la famille et si le parent souhaite revenir à la « situation antérieure », cela peut causer des tensions (Arditti & al., 2003). De plus, les enfants peuvent avoir créé des liens « plus forts » avec la personne qui a pris soin d'eux durant l'incarcération ou les enfants peuvent avoir « peur » ou faire preuve de colère à l'égard de leur parent (Kingi, 2000; Robertson, 2017). Sachant que ces difficultés peuvent survenir, que le parent vive ou non avec les enfants, après la mise en liberté (Adalist-Estrin, 2003a; 2003b), la projection selon laquelle les mères de notre étude auront une meilleure relation avec leurs enfants semble peu réaliste. De plus, leurs désirs d'être reconnue et de voir de la fierté dans les yeux des enfants semblent tout aussi difficiles en lien avec les défis identifiés.

Enfin, le désir des mères de notre étude d'être physiquement avec leurs enfants dans le futur semble comporter plus de défis que celles-ci ne semblent croire. La littérature souligne effectivement, que les enfants peuvent avoir des émotions négatives de manière continue lors de la reprise de contact avec leur mère, ce qui rend difficile pour celle-ci de reprendre leur rôle maternel (Poehlmann, 2005). Kingi (2000) affirme même que plusieurs femmes ont parlé de la difficulté à voir « leurs enfants proches de la personne qui s'est occupée d'eux pendant leur détention ». Les femmes de l'étude expliquaient avoir une perte de proximité dans la relation avec leurs enfants due à un manque de contacts.

Somme toute, nous soulignons que les mères en processus de réinsertion sociale de notre étude se projettent dans l'avenir de manière idéalisée. Les moyens énoncés par les femmes ne sont pas assez concrets ou réalistes pour faire face aux difficultés de la réinsertion sociale en termes de défis personnels, mais aussi en termes de défis maternels. Nous mettons de l'avant qu'au moment où les femmes feront face aux difficultés et à leurs craintes, les « sois possibles futurs » n'auront plus leurs effets positifs sur la motivation et le bien-être, puisque ceux-ci ne seront plus « possibles selon le contexte », « proches », « clairs » et « vivides » (Janis & al., 2006; McElwee & Haugh, 2010; Oyserman & James, 2011). De plus, l'interprétation de la difficulté et de la certitude à arriver au « soi futur » sera probablement trop basse pour avoir un effet « positif » sur la motivation (Oyserman & James, 2009). Nous avançons que cet écart entre les projections et la réalité pourrait être dommageable pour ces femmes et, avoir un impact négatif dans leur réinsertion sociale.

Notre constat concorde avec les résultats de Hayes (2009) et de Bernstein (2005). Les résultats de Hayes (2009) stipulent que les mères en réinsertion sociale ne sont pas au fait des difficultés associées à revoir leurs enfants. Une fois la « lune de miel » passée, les mères ont trouvé difficile de composer avec les défis suivants : le manque de confiance des tuteurs de leurs enfants, les difficultés à s'intégrer à la vie de famille, les difficultés à prendre des décisions responsables, les difficultés à reprendre la garde des enfants et des conflits familiaux. Cet élément de « lune de miel » a aussi été constaté par Bernstein (2005) qui mentionne que les mères éprouvent une « euphorie de liberté » avant de comprendre les obstacles réels auxquels elles doivent faire face, dont la stigmatisation et les difficultés liées aux enfants. Nos résultats appuient ce principe de « lune de miel » en spécifiant que celui-ci est tellement important que même les projections futures sont soumises à cette « euphorie », à cet « idéal ».

Somme toute, notre étude ajoute à la littérature portant sur l'écart entre les projections futures et les difficultés réelles de la réinsertion sociale. Les mères de notre échantillon ne semblaient pas être conscientes des défis majeurs qui les attendaient et ne semblaient pas préparées à les affronter.

Le présent chapitre visait la mise en lumière des projections futures de mères en réinsertion sociale et de saisir comment elles parlent de leur avenir. Le premier point de discussion a couvert comment l'incarcération a été un moment marquant pour ses femmes ainsi qu'un point d'ancrage dans leur désir de changement. Celui-ci a souligné les projections futures positives des mères en processus de réinsertion et comment ce mécanisme de projection était utilisé pour faire sens des éléments traumatiques dans le vécu de ces femmes. Le deuxième point soulignait comment les femmes de notre échantillon se projetaient comme ayant « déjà » une identité non-déviante et l'implication de cette information pour la consolidation de cette identité. Finalement, le dernier point de discussion portait sur les difficultés envisagées par les mères en processus de réinsertion sociale et celui-ci a fait ressortir que les participantes de notre étude ne semblaient pas être conscientes et/ou préparer aux nombreux défis qui les attendaient.

CHAPITRE VI : Conclusion

Notre recherche visait à mettre en lumière les projections futures des mères en réinsertion sociale et de saisir comment elles parlent de leur avenir. La maternité en contexte judiciaire est une expérience complexe qui amène plusieurs questionnements. Notre projet souhaitait répondre aux lacunes de la littérature scientifique sur le sujet, notamment en lien avec la remise en liberté. Plus spécifiquement, la recherche tentait de répondre aux questions de recherche suivantes : « Quel est le contenu des projections identitaires des mères en processus de réinsertion sociale ? » et « Quelles sont les difficultés futures envisagées par ces mères en ce qui a trait à leur rôle de mère et dans leur relation avec leurs enfants ». L'analyse des 21 entrevues a permis de répondre à ces questions.

Premièrement, les résultats ont permis de répondre à l'objectif global de la recherche portant sur l'avenir des participantes. Celles-ci parlaient de leur avenir de manière assez positive. Leurs propos portaient surtout sur leurs projets futurs tels que trouver un emploi, récupérer la garde légale de leurs enfants, partager leur vécu, etc. Le discours des femmes rencontrées laissait transparaître une confiance et une certitude en un avenir plus que positif.

Deuxièmement, les résultats soulignaient comment les femmes de notre échantillon se projetaient comme ayant « déjà » une identité non-déviant. Le contenu des projections identitaires des mères en processus de réinsertion sociale portait majoritairement sur la parentalité ainsi que l'employabilité. Les femmes souhaitaient être des « bonnes mères, des mères proches et des mères dévouées » ainsi que des personnes « travaillantes, indépendantes, sobres et constantes ». Face à ses projections identitaires, nous avançons que les mères en réinsertion sociale font face à un défi identitaire d'acceptation sociétal. Ce point est très important pour les

discussions futures puisqu'il met l'emphasis sur l'interaction entre la société et l'individu et souligne les responsabilités partagées pour une identité consolidée.

Troisièmement, les femmes de notre étude avaient majoritairement trois types de craintes ou difficultés envisagées face à la réinsertion sociale : le jugement des autres, la trajectoire potentiellement « criminelle » de leurs enfants ainsi que les difficultés reliées à la reprise de la garde de leurs enfants.

La présente étude comporte quelques limites inhérentes à beaucoup de projets de nature qualitative, dont nous devons tenir compte dans l'interprétation des données à savoir la généralisation des résultats ainsi que la désirabilité sociale. Bien qu'il soit impossible de généraliser ces résultats à l'expérience de l'ensemble des mères étant donné la nature qualitative de notre projet, nous pouvons toutefois aborder la « transférabilité » de ceux-ci à des populations similaires. Cette notion renvoie au souci de savoir si les conclusions d'une étude peuvent s'étendre à d'autres contextes que celui étudié, si les conclusions peuvent faire sens ailleurs (Mukamurera & al., 2006). Compte tenu la constitution de l'échantillon (de sa représentativité et de sa pertinence théorique) ainsi que l'effort d'analyse pour souligner les processus sociaux et humains en jeu, il est possible de penser que l'expérience des mères en processus de réinsertion sociale rencontrées dans le cadre du projet peut être similaire à celles d'autres mères ayant été judiciairisées ou vivant une forme de stigmatisation. Par ailleurs, il est possible que la validité des récits des participantes soit teintée par le biais de désirabilité sociale. Ce biais fait référence à la tendance de l'individu à répondre de manière socialement acceptable aux questions du chercheur (Fortin et Gagnon, 2016). Considérant les thèmes abordés et les pressions sociales reliées à la maternité, il serait possible de penser que les récits des participantes aient été teintés par ce biais. Cependant, la charge émotionnelle vécue par les participantes lors des entrevues laisse supposer que

les mères partageaient leur vérité et répondaient de manière authentique. De plus, nous avons diminué les probabilités de l'apparition de ce biais par le choix des mesures ouvertes (sans choix de réponses préétablis) lors des entrevues.

Bien que notre étude ait permis de mettre en lumière les projections pour le futur ainsi que les projections identitaires des mères en processus de réinsertion sociale, les prochaines recherches pourront porter sur certains points plus précis abordés dans la discussion. Le premier point de discussion a souligné les projections futures positives des mères en processus de réinsertion et comment ce mécanisme de projection était utilisé pour faire sens des éléments traumatiques dans le vécu de ces femmes. Compte tenu que la recherche a démontré que la capacité à tirer profit de l'adversité et à donner un sens aux expériences est associée à moins de symptômes de stress, une estime de soi plus élevée, une meilleure insertion dans la société, une plus grande satisfaction de vie et à un bien-être psychologique (Balzarotti & al., 2016; Carver & al., 1999; Haga & al. 2009; Himelein & McElrath, 1996; McRae & al. 2012; Vanistendael & Lecomte, 2000), l'utilisation de cette stratégie est une piste intéressante de compréhension, mais aussi d'intervention avec les femmes en processus de réinsertion sociale. Les prochaines études portant sur le sujet pourraient s'inspirer des travaux sur le trauma ou sur la psychologie narrative pour bien comprendre les mécanismes sous-jacents aux projections futures dans les stratégies d'adaptation. Les recherches soulignent que l'histoire procure à la personne un sentiment d'unité, de sens, de cohérence temporelle et d'apaisement des douleurs (McAdams & al., 2011). Il serait important de se demander « Que se passe-t-il lorsque cette stratégie d'adaptation rencontre les défis propres à la réinsertion sociale des mères incarcérées ? » « Et quel est le lien avec la capacité à se projeter dans le futur ? ». Ce questionnement est important sachant que cette stratégie d'adaptation est associée à la résilience (Balzarotti & al., 2016; Carver

& al., 1999; Haga & al. 2009; Himelein & McElrath, 1996; McRae & al. 2012; Vanistendael & Lecomte, 2000). Si celle-ci n'est plus utilisée ou remplacée par une autre moins « positive », cela pourrait avoir un impact sur le bien-être général des femmes, mais aussi sur la récidive (Balzarotti & al., 2016; Carver & al., 1999; Haga & al. 2009; Himelein & McElrath, 1996; McRae & al. 2012; Vanistendael & Lecomte, 2000). De plus, sachant que le défi d'acceptation sociale est considérable pour notre population, il est primordial de continuer les recherches dans ce domaine. Les prochaines recherches pourront porter sur les trajectoires des mères en réinsertion sociale. Par exemple, « à partir de quel moment les femmes se sont-elles senties « reconnue » comme faisant part de la société ? » ou encore « quels sont les façons (ou indicateurs) qu'elles ont trouvés pour savoir qu'elles en faisaient partie ? » Cela aiderait à comprendre ce que la société peut mettre en place pour consolider leur identité « prosociale ». De plus, « comment vivent-elles cette deuxième étape (processus d'acceptation de cette identité par la société) ? », « que se passe-t-il si le « public social » ne donne pas la reconnaissance escomptée ? » et « si tel est le cas, comment faire alors pour consolider une identité ? ». Ce point de vue identitaire ouvre plusieurs questionnements qui pourraient avoir des impacts sur la réinsertion sociale. Les écrits portant sur les conflits identitaires (par exemple, ceux reliés à l'immigration ou aux changements de religion) pourraient enrichir les prochaines études en donnant un cadre d'analyse riche ainsi que des applications pratiques. Finalement, il serait pertinent que les prochaines études sur le sujet soient des études longitudinales. Le fait de suivre les trajectoires des participantes permettrait d'en connaître plus sur les projections des mères, plus particulièrement sur si celles-ci se concrétisent ou pas.

L'ensemble des constats présentés permet de cerner certains points liés à l'intervention. Nos résultats tendent à montrer que les femmes de l'étude souhaitent réellement délaisser un

mode de vie criminel et qu'elles aspirent à vivre une maternité positive. Cependant, elles ne semblent pas conscientes des défis de la réinsertion sociale qui les attendent ou, du moins, elles ne semblent pas avoir de moyens pour gérer ceux-ci. Elles semblent croire que le simple fait de vouloir et la détermination dont elles feront preuve leur permettront d'obtenir ce qu'elles souhaitent. À priori, il semble prioritaire de concentrer les efforts d'intervention sur les mères dès l'incarcération. En adoptant une position d'intervention centrée sur l'individu, les instances judiciaires ainsi que les intervenants (agents de programmes, agents de probation, agents de libération conditionnelle, etc.) pourraient mieux préparer les mères aux défis réels de la réinsertion sociale et leurs projections futures pourraient ainsi être moins idéalisées. Par conséquent, le « choc » ou l'écart entre la réalité et leurs projections seraient moins importants par cette prise de conscience auprès des mères et auraient moins d'impact sur leur motivation ou bien-être une fois en mise en liberté. Il est important que les mères aient une idée réaliste des défis en réinsertion sociale et qu'elles soient conscientes que leurs relations n'iront peut-être pas comme elles le souhaitent. L'équipe d'intervention pourrait insister sur la préparation de la gestion émotionnelle et comportementale des mères en réinsertion sociale lorsque celles-ci feront face à des difficultés. Les intervenants du système judiciaire pourraient utiliser plusieurs types d'interventions inspirés de différentes thérapies dans le but d'aider les mères à passer au travers des moments difficiles. Plus précisément, les intervenants pourraient utiliser des outils de la thérapie comportementale dialectique pour identifier des moyens de gestions de crise avec les mères en processus de réinsertion sociale. La thérapie comportementale dialectique cherche à enseigner des compétences pour que la personne soit plus en mesure de réguler ses émotions, d'améliorer ses relations avec les autres et de développer de la tolérance face à ses difficultés (Linehan, 2017). Cette approche thérapeutique vise à rendre la personne plus consciente de ses pensées, de ses émotions et de ses comportements. Les intervenants pourraient enseigner

certaines techniques standards de cette approche telles que les compétences de la tolérance à la détresse (ex. l'acceptation radicale ou encore le TIP pour gérer une action extrême), les compétences de régulation émotionnelle (ex. vérifier les faits et accumuler les émotions positives à long terme), les compétences d'efficacité personnelle (ex. compétences pour identifier des amis potentiels ou encore comment mettre fin aux relations) et finalement les compétences de pleine conscience (pratiquer la bienveillance et la conscience d'une chose à la fois) (Linehan, 2017).

De plus, l'entretien motivationnel, la théorie du cycle de changement ainsi que la thérapie d'acceptation et d'engagement seraient de bonnes bases théoriques pour aider les femmes à traverser les moments où la motivation à rester dans un parcours « non criminel » est plus basse. Ces types de thérapie s'appuient sur le fait que la motivation est une caractéristique en évolution ainsi qu'un processus non-linéaire qui implique des stades (pré-contemplation, préparation, action et maintien) et qui est possible d'influencer (Prochaska & al., 1992). L'entretien motivationnel est une méthode de communication directive et centrée sur la personne. Celle-ci vise l'augmentation de la motivation intrinsèque au changement par l'exploration et la résolution de l'ambivalence (Miller & Rollnick, 2019). La théorie du cycle de changement ainsi que l'entretien motivationnel permettraient aux intervenants du système judiciaire de bien cerner le parcours des femmes en réinsertion sociale et d'évaluer le stade de leur motivation. Suite à l'évaluation, les intervenants pourraient utiliser des interventions spécifiques au stade. Par exemple, si la femme est présentement dans le stade action face à sa motivation, les interventions spécifiques seraient de « faciliter la mise en action, aider à surmonter les obstacles et évaluer promptement l'exécution » (Miller & Rollnick, 2019). Pour ce qui est de la thérapie d'acceptation et d'engagement, celle-ci vise à améliorer la capacité d'être en contact avec les émotions et les pensées du moment présent tout en maintenant son action dans la poursuite de ses objectifs ou de

ses valeurs (Deval, 2018). Les intervenants pourraient se servir de ses fondements théoriques pour identifier les valeurs des femmes en réinsertion sociale et se fixer des objectifs en fonction de celles-ci. De plus, le principe de « l'acceptation tout en étant en mouvement » permettrait aux femmes de passer à travers les émotions négatives (ex. celles reliées à des deuils ou à un écart des projections futures) sans se laisser submerger par celles-ci.

Ses interventions centrées sur l'individu permettraient donc aux mères en réinsertion sociale d'avoir de meilleurs moyens pour gérer l'écart entre leurs projections futures et la réalité. L'écart entre les projections serait aussi diminué par le fait même.

Toutefois, tel que mentionné dans le chapitre précédent, les projections futures positives permettent de faire sens de l'expérience de l'incarcération pour ces femmes et donc si les projections positives ne sont plus « accessibles », le mécanisme d'adaptation risque de ne plus l'être aussi. Cette avenue d'intervention comporte donc des problèmes collatéraux qu'il faudrait considérer si l'on mettait en place ces moyens. Par ailleurs, cette ligne directrice place encore beaucoup la responsabilité de la réinsertion sociale sur les mères judiciairisées qui, comme nous l'avons vu, font déjà face à de nombreux défis personnels et dont l'adaptation à l'adversité est limitée.

Nous sommes d'avis qu'une avenue d'intervention au niveau collectif serait une piste intéressante. Il est primordial que la société partage les responsabilités pour une identité « prosociale » consolidée ainsi qu'une réinsertion sociale « réussie » en diminuant le sentiment d'exclusion des mères en processus de réinsertion sociale. Nous encourageons la réflexion collective afin de mettre des mesures qui diminueraient les défis de la réinsertion sociale, tels que la stigmatisation, pour ces femmes (ex. une campagne de sensibilisation pourrait être faite dans les médias par le gouvernement). Ceci leur permettrait de vivre des accomplissements et d'avoir une

motivation à suivre une trajectoire prosociale. Leurs projections identitaires et futures seraient donc plus près de la réalité et pourraient constituer un levier de changement/maintien efficace, sans pour autant leur enlever le mécanisme d'adaptation nécessaire de « faire sens ». Ces points proposent ainsi une réflexion sur l'introduction d'une responsabilité placée, non seulement sur l'individu, mais aussi sur la société.

Références

Adalist-Estrin, A. (2003a). *Common Stress Points (Families and Corrections Network)*

(publication no CPL 303). Children of Prisoners Library.

<https://nrccfi.camden.rutgers.edu/files/cpl303-commonstresspoints.pdf>

Adalist-Estrin, A. (2003b). *Why Maintain Relationships (Families and Corrections*

Network) (publication CPL 102). Children of Prisoners Library.

<https://dept.camden.rutgers.edu/nrccfi/files/cpl102-whymaintain.pdf>

Andrews, D. A. et Bonta, J. (2016). *The Psychology of Criminal Conduct* (6e éd.).

Reoutledge

Arditti, J. A., Lambert-Shute, J., et Joest, K. (2003). Saturday morning at the jail:

implications of incarceration for families and children. *Family Relations*, 52(3), 195–204.

<https://doi.org/10.1111/j.1741-3729.2003.00195.x>

Arditti, J.A. et Few, A. L. (2006). Mother's reentry into family like following incarceration.

Criminal Justice Policy Review, 17(1), 103-123.

<https://doi.org/10.1177/0887403405282450>

Arendell, T. (2000). Conceiving and investigating motherhood: the decade's

scholarship. *Journal of Marriage and Family*, 62(4), 1192–1207.

Arrigo, B. A., et Bullock, J. L. (2008). The Psychological Effects of Solitary Confinement

on Prisoners in Supermax Units: Reviewing What We Know and Recommending What

Should Change. *International Journal of Offender Therapy and Comparative*

Criminology, 52(6), 622–640. <https://doi.org/10.1177/0306624X07309720>

- Ashkar, P. J., et Kenny, D. T. (2008). Views from the inside: young offenders' subjective experiences of incarceration. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 52(5), 584–97. <https://doi.org/10.1177/0306624X08314181>
- Ashmore, R. D., Deaux, K., et McLaughlin-Volpe, T. (2004). An organizing framework for collective identity: articulation and significance of multidimensionality. *Psychological Bulletin*, 130(1), 80–114. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.130.1.80>
- Association des Services de Réhabilitation Sociale du Québec (ASRSQ) (2018). *Prévenir, réhabiliter et (ré)intégrer : Perspectives d'action renouvelées face à la délinquance*. <https://asrsq.ca/revue-porte-ouverte/reintegration-sociale-communautaire/socle-rehabilitation-personnes-contrevenantes>
- Atkins, R., Hart, D., et Donnelly, T. M. (2005). The association of childhood personality type with volunteering during adolescence. *Merrill-Palmer Quarterly*, 51(2), 145–162. <https://doi.org/10.1353/mpq.2005.0008>
- Bachman, R., Kerrison, E.M., Paternoster, R., Smith, L. et O'Connell, D. (2016). The Complex Relationship Between Motherhood and Desistance. *Women & Criminal Justice*, 26(3), 212-231. <http://dx.doi.org/10.1080/08974454.2015.1113153>
- Balzarotti, S., Biassoni, F., Villani, D., Prunas, A., et Velotti, P. (2016). Individual differences in cognitive emotion regulation: implications for subjective and psychological well-being. *Journal of Happiness Studies : An Interdisciplinary Forum on Subjective Well-Being*, 17(1), 125–143. <https://doi.org/10.1007/s10902-014-9587-3>
- Bamberg, M. (2004). Talk, small stories, and adolescent identities. *Human Development*, 47(6), 366–369. <https://doi.org/10.1159/000081039>
- Banaji, M. R., et Prentice, D. A. (1994). The self in social contexts. *Annual Review of*

Psychology, 45(1), 297–332. <https://doi.org/10.1146/annurev.ps.45.020194.001501>

Bandura, A. (1997). *Self-efficacy: The exercise of control*. Henry Holt & Co.

Barnes, S.L. et Cunningham Stringer, E. (2014). Is motherhood important ? Imprisoned women's maternal experiences before and during confinement and their postrelease expectation. *Feminist Criminology*, 9(1), 3-23. <https://doi.org/10.1177/1557085113504450>

Barrett, M.R., Allenbym, K. et Taylor, K. (2010). *Vingt ans plus tard : Retour sur le rapport du groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale* (publication no R-222). Service correctionnel Canada. https://publications.gc.ca/collections/collection_2012/scc-csc/PS83-3-222-fra.pdf

Belknap, J. (2007). *The Invisible Woman: Gender, Crime, and Justice* (3 éd.). Thompson Wadsworth.

Belknap, J. et Holsinger, J. (2006). The gendered nature of risk factors for delinquency. *Feminist Criminology*, 1(1), 48-71. <https://doi.org/10.1177/1557085105282897>

Benda, B.B. (2005) Gender Differences in Life-Course Theory of Recidivism: A Survival Analysis. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 49(3), 325-342. <https://doi.org/10.1177/0306624X04271194>

Bergseth, K.J., Richardson Jens, K., Bergeron-Vigesaa, L. et McDonald, T.D. (2011). Assessing the needs of women recently released from prison. *Women & Criminal Justice*, 21(2), 100-122. <https://doi.org/10.1080/08974454.2011.558799>

Bernheim, J. (2010, mars). *Mémoire : Impacts du casier judiciaire Un fardeau à supporter collectivement*. Comité consultatif clientèle judiciairisée adulte en collaboration avec l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec. http://www.cccja.org/wp-content/uploads/2016/06/memoire_web.pdf

Bernstein, N. (2005). *All alone in the world : children of incarcerated*. New Press.

- Berry, P.E. et Eigenberg, H.E. (2003). Role Strain and Incarcerated Mothers. *Women & Criminal Justice*, 15(1), 101-119. https://doi.org/10.1300/J012v15n01_06
- Berry, P.E. et Smith-Mahdi, J. (2006). Doing mothering behind bars: a qualitative study of incarcerated mothers. *Journal of Crime and Justice*, 29(1), 101-121. <https://doi.org/10.1080/0735648X.2006.9721219>
- Blanchard, B. (2002). La situation des mères incarcérées et de leurs enfants au Québec. *Criminologie*, 35(2), 91–112. <https://doi.org/10.7202/008292ar>
- Blanchette, K. (2001). *Classifying female offenders for effective intervention: Application of the case-based principles of risk and need*. Service correctionnel Canada. https://www.csc-scc.gc.ca/publications/forum/e141/141h_e.pdf
- Bloom, B. E. et Covington, S. (2009). Addressing the Mental Health Needs of Women Offenders. Dans R. L. Gido and L. Dalley (dir.), *Women's Mental Health Issues Across the Criminal Justice System* (p.160-176). Pearson Prentice Hal.
- Bloom, B.E., Owen, B. et Covington, S. (2003). *Gender-responsive strategies: Research, practice, and guiding principles for women offenders*. National Institute of Corrections.
- Boe, R., Nafekh, M., Vuong, B., Sinclair, R., et Cousineau, C. (2003). *The Changing Profile of the Federal Inmate Population: 1997 and 2002* (Publication no R-132). Service correctionnel Canada. <https://www.csc-scc.gc.ca/research/r132-eng.shtml>
- Boivin, M.-D. et De montigny, M.-J. (2002). *La réinsertion sociale en toxicomanie: Une voie à découvrir?* Gouvernement du Québec : Comité permanent de lutte contre la toxicomanie. https://www.cqld.ca/app/uploads/2016/12/reinsertion-sociale-toxicomanie_mars-2002.pdf
- Borzycki, M. (2005). *Interventions for prisoners returning to the community*. e Australian

Institute of Criminology for the Community Safety and Justice Branch of the Australian
Government Attorney-General's Department.

https://webarchive.nla.gov.au/awa/20051109030806/http://pandora.nla.gov.au/pan/50181/20051109-0000/www.crimeprevention.gov.au/agd/WWW/rwpattach.nsf/VAP/%28CFD7369FCAE9B8F32F341DBE097801FF%29_6%2BApril%2B2005%2BAG%2Bintervention%2Bfinal.pdf
[f/%24file/6%2BApril%2B2005%2BAG%2Bintervention%2Bfinal.pdf](http://file/6%2BApril%2B2005%2BAG%2Bintervention%2Bfinal.pdf)

Boutin, G. (2018). *L'entretien de recherche qualitatif : théorie et pratique* (2e édition). Presses de l'Université du Québec.

Boutin, G. (2000). *L'entretien de recherche qualitatif*. Presses de l'Université du Québec.

Brinded, P.M., Simpson, A.L., Laidlaw, T.M., Fairley, N. et Malcolm, F. (2001). Prevalence of psychiatric disorders in New Zealand prisons: a national study. *The Australian and New Zealand journal of psychiatry*, 35(2), 166–173. <https://doi.org/10.1046/j.1440-1614.2001.00885.x>

Brown, R. (2000). Social identity theory: past achievements, current problems and future challenges. *European Journal of Social Psychology*, 30(6), 745–778. [https://doi.org/10.1002/1099-0992\(200011/12\)30:6<745::AID-EJSP24>3.0.CO;2-O](https://doi.org/10.1002/1099-0992(200011/12)30:6<745::AID-EJSP24>3.0.CO;2-O)

Brown, J.D. (2004). Challenges facing canadian federal offenders newly released to the community. *Journal of Offender Rehabilitation*, 39(1), 19-35. https://doi.org/10.1300/J076v39n01_02

Brown, G.P., Barker, J., McMillan, K. et Norman, R. (2018, octobre). *Prévalence des troubles*

mentaux chez les délinquantes sous responsabilité fédérale : échantillons de la population carcérale et à l'admission (Ser. Rapport de recherche, r-420). Service correctionnel du Canada. https://publications.gc.ca/collections/collection_2018/scc-csc/PS83-3-420-fra.pdf

Brown, M. et Bloom, B. (2009). Reentry and renegotiating motherhood: Maternal identity and success on parole. *Crime & Delinquency*, 55(2), 313-336. <https://doi.org/10.1177/0011128708330627>

Brown, S. L. et Motiuk, L.L. (2005). *The Dynamic Factor Identification and Analysis (DFIA) Component of the Offender Intake Assessment (OIA) Process: A Meta-Analytic, Psychometric and Consultative Review* (publication no R-164). Correctional Service Canada, Research Branch. https://www.researchgate.net/publication/242464774_The_Dynamic_Factors_Identification_and_Analysis_DFIA_Component_of_the_Offender_Intake_Assessment_OIA_Process_A_Meta-Analytic_Psychometric_and_Consultative_Review

Burkitt, I. (2004). The time and space of everyday life. *Cultural Studies*, 18(2-3), 211-227. <https://doi.org/10.1080/0950238042000201491>

Bushway, S. D. (2004). Labor Market Effects of Permitting Employer Access to Criminal History Records. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 20(3), 276-291. <https://doi.org/10.1177/1043986204266890>

Cardenas, C. M., Faundez, A. X., et Arnosó, M. M. (2019). Deliberate rumination and

positive reappraisal as serial mediators between life impact and posttraumatic growth in victims of state terrorism in chile (1973-1990). *Journal of Interpersonal Violence*, 34(3), 545–561. <https://doi.org/10.1177/0886260516642294>

Carlsson, C. (2012). Using 'turning points' to understand processes of change in offending: notes from a swedish study on life courses and crime. *The British Journal of Criminology*, 52(1), 1–16. <https://doi.org/10.1093/bjc/azr062>

Carroll, P., Shepperd, A., et Arkin, R. (2009). Downward self revision: Erasing possible selves. *Social Cognition*, 27, 550–578. <https://doi.org/10.1521/soco.2009.27.4.550>

Carver, C. S., Pozo, C., Harris, S. D., Noriega, V., Scheier, M. F., Robinson, D. S., Ketcham, A. S., Moffat, F. L., Jr, et Clark, K. C. (1993). How coping mediates the effect of optimism on distress: a study of women with early stage breast cancer. *Journal of personality and social psychology*, 65(2), 375–390. <https://doi.org/10.1037//0022-3514.65.2.375>

Carver, C., Lawrence, J., et Scheier, M. (1999). Selfdiscrepancies and affect: Incorporating the role of feared selves. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 25(7), 783–792. <https://doi.org/10.1177/0146167299025007002>

Charmillot, M. (2021). Définir une posture de recherche, entre constructivisme et positivisme.

Dans

Piron, F. et Arsenault, E. (dir.), *Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines*.ESBC.

Chandler, M. (2007). Emancipated subjectivities and the subjugation of mothering practices.

- Dans O'Reilly, A. (dir.), *Maternal Theory: Essential Readings* (529–541). Demeter Press.
- Chen, S., Boucher, H. C., et Tapias, M. P. (2006). The relational self revealed: integrative conceptualization and implications for interpersonal life. *Psychological Bulletin*, 132(2), 151–79. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.132.2.151>
- Chéné, B. et Chouinard, E. (2018). *Profil des femmes confiées aux Services correctionnels en 2015-2016* (publication no ISBN 978-2-550-82489-3). Ministère de la Sécurité publique. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3532198>
- Cheng, S.-J. A., et Bobel, C. (2003). The paradox of natural mothering. *Contemporary Sociology*, 32(2), 199–199. <https://doi.org/10.2307/3089595>
- Cid, J. et Martí J. (2017). Imprisonment, Social Support, and Desistance: A Theoretical Approach to Pathways of Desistance and Persistence for Imprisoned Men. *Int J Offender Ther Comp Criminol*, 61(13), 1433-1454. <https://doi.org/10.1177/0306624X15623988>
- Clausen, J. S. (1991). Adolescent competence and the shaping of the life course. *American Journal of Sociology*, 96(4), 805–842. <https://doi.org/10.1086/229609>
- Clausen, J. A. (1995). Gender, contexts, and turning points in adults' lives. In P. Moen, G. H. Elder, Jr., & K. Lüscher (Dir.), *Examining lives in context: Perspectives on the ecology of human development* (p. 365–389). American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/10176-010>
- Clausen, J. M., Landsverk, J., Ganger, W., Chadwick, D., & Litrownik, A. (1998). Mental health problems of children in foster care. *Journal of Child and Family Studies*, 07(3), 283–296.
- Commission des libérations conditionnelles du Canada (2019, mars). *Statistiques: Libération conditionnelle, pardons et clémence*. <https://www.canada.ca/fr/commission-liberations->

[conditionnelles/organisation/publications-et-formulaires/statistiques-liberation-conditionnelle-pardons-et-clemence.html](#)

- Côté James E, et Levine, C. (2002). *Identity formation, agency, and culture : a social psychological synthesis*. L. Erlbaum Associates.
- Couvrette, A., Brochu, S. et Plourde, C. (2016). The “deviant good mother” motherhood experiences of substance-using and lawbreaking women. *Journal of drug issues*, 46(4), 292-307. <https://doi.org/10.1177/0022042616649003>
- Couvrette, A. et Plourde, C. (2019). Au-delà de la séparation : perceptions de mères incarcérées sur leurs relations avec leurs enfants depuis la détention. *Criminologie*, 52(1), 301–323. <https://doi.org/10.7202/1059550ar>
- Christopher, K. (2012). Extensive mothering: employed mothers' constructions of the good mother. *Gender and Society*, 26(1), 73–96. doi: 10.1177/0891243211427700.
- Cross, S. E., et Markus, H. R. (1994). Self-schemas, possible selves, and competent performance. *Journal of Educational Psychology*, 86(3), 423–423. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1037/0022-0663.86.3.423>
- De Fina, A. (2007). Code-switching and the construction of ethnic identity in a community of practice. *Language in Society -London Then Cambridge and New York-*, 36(3), 371–392. <https://doi.org/10.1017/S0047404507070182>
- Deschesnes, E. P., Owen, B. et Crow, J. (2006). *Final Report Recidivism among Female Prisoners: Secondary Analysis of the 1994 BJS Recidivism Data Set* (publication no 216950). United States Department of Justice.
<https://www.ojp.gov/pdffiles1/nij/grants/216950.pdf>

- Destin, M. et Oyserman, D. (2009). From Assets to School Outcomes: How Finances Shape Children's Perceived Possibilities and Intentions. *Psychological Science*, 20(4), 414-418. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9280.2009.02309.x>
- Deval, C. (2018). *Découvrir l'ACT*. Interéditions
- DeVeaux, M. (2013). The trauma of the incarceration experience. *Harvard Civil Rights-Civil Liberties Law Review*, 48(1), 257–277.
- Dodge, M., et Pogrebin, M. R. (2001). Collateral costs of imprisonment for women: complications of reintegration. *The Prison Journal*, 81(1), 42–54.
<https://doi.org/10.1177/0032885501081001004>
- Douglas, S.D. et Michaels, M.W. (2006). The mommy myth: the idealization of motherhood and how it has undermined all women, *Journal of Marriage and Family*, 68(1), 255–256.
<https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1111/j.1741-3737.2006.00247.x>
- Dubois, M-E. et Oulette, F. (2020). Les défis de la réinsertion sociale : regard éclairé sur la réalité vécue par la clientèle en maison de transition. *Criminology*, 53(2), 309-333.
<https://doi.org/10.7202/1074197ar>
- Dunkel, C. (2002). Possible selves as a mechanism for identity exploration. *Journal of Adolescence*, 23(5), 519–529.
- Enos, S. (2001). *Mothering from the inside: parenting in a women's prison*. State University of New York Press.
- Epstein, S. (1973). The self-concept revisited. or a theory of a theory. *The American Psychologist*, 28(5), 404–16. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1037/h0034679>

- Erikson, M. G. (2007). The meaning of the future – Towards a more specific definition of possible selves. *Review of General Psychology*, 11(4), 348-358. <https://doi.org/10.1037/1089-2680.11.4.348>
- Estrada, F. et Nillson, A. (2012). Does it cost more to be a female offender? A life-course study of childhood circumstances, crime, drug abuse and living conditions. *Feminist Criminology*, 7(3), 196- 219. <https://doi.org/10.1177/1557085111429783>
- F-Dufour, I., Brassard, R., et Martel, J. (2015). An integrative approach to apprehend desistance. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 59(5), 480–501. <https://doi.org/10.1177/0306624X13509781>
- Fortin, M. F., et Gagnon, J. (2016). Fondements et étapes du processus de recherche: méthodes quantitatives et qualitatives. Chenelière éducation.
- Ferraro, K.J., et Moe, A.M. (2003). Mothering, crime, and incarceration. *Journal of Contemporary Ethnography*, 32 (1), 9-40. <https://doi.org/10.1177/0891241602238937>
- Fiske, S. T. (2008). Core social motivations: Views from the couch, consciousness, classroom, computers, and collectives. Dans J. Y. Shah et W. L. Gardner (Dir.), *Handbook of motivation science* (p. 3–22). Guilford.
- Fortin, D. (2004). *Stratégie des programmes pour délinquantes*. Service correctionnel Canada. https://www.csc-scc.gc.ca/publications/fsw/fsw18/fsw18_f.pdf
- Freund, A. M., et Smith, J. (1999). Content and function of the self-definition in old and very old age. *The Journals of Gerontology Series B: Psychological Sciences and Social Sciences*, 54b(1), 67. <https://doi.org/10.1093/geronb/54B.1.P55>

- Frigon, S. (2002). *La création de choix* pour les femmes incarcérées : sur les traces du groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale et de ses conséquences. *Criminologie*, 35(2), 9-30. <https://doi.org/10.7202/008288ar>
- Gadd, D., et Farrall, S. (2004). Criminal careers, desistance and subjectivity: Interpreting men's narratives of change. *Theoretical Criminology*, 8(2), 123–156. <https://doi.org/10.1177/1362480604042241>
- Garcia, J. (2016). Understanding the lives of mothers after incarceration: moving beyond socially constructed definitions of motherhood. *Sociology Compass*, 10(1), 3–11. <https://doi.org/10.1111/soc4.12337>
- Garland, E., Gaylord, S., et Park, J. (2009). The role of mindfulness in positive reappraisal. *Explore: The Journal of Science and Healing*, 5(1), 37–44. <https://doi.org/10.1016/j.explore.2008.10.001>
- Giordano, P. C., Cernkovich, S. A., et Rudolph, J. L. (2002). Gender, crime, and desistance: toward a theory of cognitive transformation. *American Journal of Sociology*, 107(4), 990–1064. <https://doi.org/10.1086/343191>
- Gobeil, R. et Barrett, M.R. (2008). *Taux de récidive des délinquantes* (publication no R-192). Service correctionnel Canada. <https://www.csc-scc.gc.ca/recherche/r192-fra.shtml#Toc165435181>
- Göbbels, S., Ward, T. et Willis, G. M. (2012). *An integrative theory of desistance from sex offending*. *Aggression and Violent Behavior* 17, 453-463. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2012.06.003>

- Goffman, E. (1963). *Stigmaté*. Prentice-Hall, Inc.
- Goffman, E. (1986). *Stigma : notes on the management of spoiled identity* (First Touchstone, Ser. A touchstone book). Simon & Schuster.
- Gonzales, M. H., Burgess, D. J., et Mobilio, L. J. (2001). The allure of bad plans: Implications of plan quality for progress toward possible selves and postplanning energization. *Basic and Applied Social Psychology*, 23(2), 87–108. <https://doi.org/10.1207/153248301300148854>
- Gotlib, I. H., et Wheaton, B. (Eds.). (1997). *Stress and adversity over the life course: Trajectories and turning points*. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511527623>
- Gouvernement du Canada (2018). *Les types de mises en liberté sous condition*. <https://www.canada.ca/fr/commission-liberations-conditionnelles/services/liberation-conditionnelle/les-types-de-mise-en-liberte-sous-condition.html>
- Gouvernement du Québec (2021). *Réinsertion sociale*. <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/services-correctionnels/reinsertion-sociale>
- Gramzow, R. H., Sedikides, C., Panter, A. T., et Insko, C. A. (2000). Aspects of Self-Regulation and Self-Structure as Predictors of Perceived Emotional Distress. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 26(2), 188–205. <https://doi.org/10.1177/0146167200264006>
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales* (11e édition, Ser. Précis dalloz. droit public, science politique). Dalloz.
- Greenwald, A. G., et Banaji, M. R. (1989). The self as a memory system: powerful, but ordinary. *Journal of Personality and Social Psychology*, 57(1), 41–54. <https://doi.org/10.1037//0022-3514.57.1.41>
- Gregg, A.P., Sedikides, C. et Gebauer, J.E. (2011). Dynamics of Identity: Between Self-Enhancement and Self-Assessment. Dans V.L, Vignoles, S.J., Schwartz et K.,

Luyckx (dir.), *Handbook of Identity Theory and Research* (1^{ère} éd., vol. 1, p.305-327).
Springer New York Dordrecht Heidelberg London.

Griffiths, C. T., Dandurand, Y. et Murdoch, D. (2007). *The Social Reintegration of Offenders and Crime Prevention*. Sécurité Publique du Canada.
<https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/scl-rntgrtn/index-en.aspx>

Gross, J. J., et John, O. P. (2003). Individual differences in two emotion regulation processes: Implications for affect, relationships, and well-being. *Journal of Personality and Social Psychology*, 85(2), 348–362. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.85.2.348>

Haga, S. M., Kraft, P., et Corby, E.-K. (2009). Emotion regulation: Antecedents and well-being outcomes of cognitive reappraisal and expressive suppression in cross-cultural samples. *Journal of Happiness Studies: An Interdisciplinary Forum on Subjective Well-Being*, 10(3), 271–291. <https://doi.org/10.1007/s10902-007-9080-3>

Haney, C. (2002, janvier). *The Psychological Impact of Incarceration: Implications for Post-Prison Adjustment*. National policy conference-U.S. Department of Health and Human Services The Urban Institute.
http://webarchive.urban.org/UploadedPDF/410624_PyschologicalImpact.pdf

Haney, C. (2003). Mental health issues in long-term solitary and "supermax" confinement. *Crime and Delinquency*, 49, 124–156.
<https://doi.org/10.1177/0011128702239239>

Haney, C. (2006). *Reforming punishment : psychological limits to the pains of imprisonment* (Ser. The law and public policy). American psychological Association.

Haney, L. A. (2010). *Offending women : power, punishment, and the regulation of desire*.

University of California Press.

Hanus, M. (2001). Le deuil de ces tout-petits enfants. *Etudes Sur La Mort*, 119(1), 7–7.

<https://doi.org/10.3917/eslm.119.0007>

Harding, D. J., Wyse, J. J., Dobson, C., et Morenoff, J. D. (2014). Making Ends Meet After Prison. *Journal of policy analysis and management*, 33(2), 440–470.

<https://doi.org/10.1002/pam.21741>

Hardy, S. A., et Carlo, G. (2005). Identity as a source of moral motivation. *Human Development*, 48(4), 232–256. <https://doi.org/10.1159/000086859>

Harmeling, C. M., Palmatier, R. W., Houston, M. B., Arnold, M. J., et Samaha, S. A. (2015).

Transformational relationship events. *Journal of Marketing*, 150626124337002, 150626124337002–150626124337002. <https://doi.org/10.1509/jim.15.0105>

Harris, D. A. (2014). Desistance from sexual offending: findings from 21 life history narratives. *Journal of Interpersonal Violence*, 29(9), 1554–78.

<https://doi.org/10.1177/0886260513511532>

Hartwell, S. (2004). Triple Stigma: Persons with Mental Illness and Substance Abuse Problems in the Criminal Justice System. *Criminal Justice Policy Review*, 15(1), 84–

99. <https://doi.org/10.1177/0887403403255064>

Hayes, M. O. (2009). The lived experience of mothering after prison. *Journal of Forensic*

Nursing, 5(4), 228–236. <https://doi.org/10.1111/j.1939-3938.2009.01058.x>

Hays, S. (1996). *The cultural contradictions of motherhood*. Yale University Press.

Henderson, A., Harmon, S., et Newman, H. (2016). The price mothers pay, even when they

are not buying it: mental health consequences of idealized motherhood. *Sex Roles: A Journal of Research*, 74(11-12), 512–526. <https://doi.org/10.1007/s11199-015-0534-5>

Hennink, M., Hutter, I. et Bailey, A. (2011). *Qualitative research methods*. Sage publications.

Heppen, J., et Ogilvie, D. (2003). Predicting affect from global self-discrepancies: The dual role of the undesired self. *Journal of Social and Clinical Psychology*, 22(4), 347–368. <https://doi.org/10.1521/jscp.22.4.347.22898>

Higgins, E. T. (1987). Self-discrepancy: a theory relating self and affect. *Psychological Review*, 94(3), 319–40. <https://psycnet-apa-org.proxybiblio.uqo.ca/fulltext/1987-34444-001.pdf>

Higgins, E. T. (1996). The "self digest": Self-knowledge serving self-regulatory functions. *Journal of Personality and Social Psychology*, 71(6), 1062–1083. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.71.6.1062>

Higgins, E. T., Bond, R. N., Klein, R., et Strauman, T. (1986). Self-discrepancies and emotional vulnerability: how magnitude, accessibility, and type of discrepancy influence affect. *Journal of Personality and Social Psychology*, 51(1), 5–15. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.51.1.5>

Hill, C. E., Knox, S., Thompson, B. J., Williams, E. N., Hess, S. A., & Ladany, N. (2005). Consensual qualitative research: an update. *Journal of Counseling Psychology*, 52(2), 196–205.

Himelein, M. J., et McElrath, J. A. V. (1996). Resilient child sexual abuse survivors:

- cognitive coping and illusion. *Child Abuse & Neglect*, 20(8), 747–758. [https://doi.org/10.1016/0145-2134\(96\)00062-2](https://doi.org/10.1016/0145-2134(96)00062-2)
- Holzer, H. J., Raphael, S. et Stoll, M.A. (2006). Perceived Criminality, Criminal Background Checks and the Racial Hiring Practices of Employers. *The Journal of Law and Economics*, 49(2), 451-480. <https://doi.org/10.1086/501089>
- Hoppmann, C.A., Gerstorff, D., Smith, J. et Klumb, P.L. (2007). Linking Possible Selves and Behavior: Do Domain-Specific Hopes and Fears Translate Into Daily Activities in Very Old Age? *The Journals of Gerontology: Series B*, 62(2),104-111. <https://doi.org/10.1093/geronb/62.2.P104>
- Howard, J. A. (2000). Social psychology of identity. *Annual Review of Sociology*, 26, 367–418. <https://doi.org/10.1146/annurev.soc.26.1.367>
- James, D. J. et Glaze, L.E. (2006, septembre). *Mental Health Problems of Jail and Prison Inmates* (publication no 213600). Bureau of Justice Statistics. <https://bjs.ojp.gov/content/pub/pdf/mhppji.pdf>
- Janis, I. B., Veague, H. B., et Driver-Linn, E. (2006). Possible selves and borderline personality disorder. *Journal of Clinical Psychology*, 62(3), 387–394. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1002/jclp.20230>
- Johnston, D. D. et Swanson, D. H. (2006). Constructing the “good mother”: the experience of mothering ideologies by work status. *Sex Roles: A Journal of Research*, 54(7-8), 509–519. <https://doi.org/10.1007/s11199-006-9021-3>
- Johnston, D. D. et Swanson, D. H. (2007). Cognitive acrobatics in the construction of worker-mother identity. *Sex Roles: A Journal of Research*, 57(5-6), 447–459. <https://doi.org/10.1007/s11199-007-9267-4>

- Kearney, M. H., et O'Sullivan, J. (2003). Identity shifts as turning points in health behavior change. *Western Journal of Nursing Research*, 25(2), 134–152.
- Kernis, M. H., Lakey, C. E., et Heppner, W. L. (2008). Secure versus fragile high self-esteem as a predictor of verbal defensiveness: converging findings across three different markers. *Journal of Personality*, 76(3), 477–512. <https://doi.org/10.1111/j.1467-6494.2008.00493.x>
- Kerpelman, J., et Dunkel, C. (2006). *Possible selves: Theory, research, and applications*. Nova Science.
- King, L. A. (2001). The health benefits of writing about life goals. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 27, 798–807. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1177/0146167201277003>
- King, L. A., et Raspin, C. (2004). Lost and found possible selves, subjective well-being, and ego development in divorced women. *Journal of Personality*, 72(3), 603–632. <https://doi.org/10.1111/j.0022-3506.2004.00274.x>
- Kingi, V. (2000). *The Children of Women in Prison: A New Zealand Study* (publication No 187959). United States government, Department of Justice. <https://www.ojp.gov/ncjrs/virtual-library/abstracts/children-women-prison-new-zealand-study-women-corrections-staff-and>
- Klaw, E. (2008). Understanding urban adolescent mothers' visions of the future in terms of possible selves. *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 18(4), 441–462. <https://doi.org/10.1080/10911350802486767>
- Knox, M. (2006). Gender and possible selves. Dans C. Dunkel et J. Kerpelman (dir.), *Possible selves: Theory, research and application* (pp. 61–77). Nova.

- Knox, M., Funk, J., Elliott, R., et Bush, E. G. (1998). Adolescents' possible selves and their relationship to global self-esteem. *Sex Roles*, 39(1/2), 61–80. <https://web-b-ebSCOhost-com.proxybiblio.uqo.ca/ehost/pdfviewer/pdfviewer?vid=1&sid=7af5180c-85b8-4c72-9994-1985df597500%40pdc-v-sessmgr03>
- Kong, R. et Aucoin, K. (2008). *Les contrevenantes au Canada* (publication no 85-002-X). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2008001/article/10509-fra.htm>
- Labouvie-Vief, G. et Diehl, M. (1998). Life-span developmental theories. Dans A. S. Bellak et M. Hersen (Dir.), *Comprehensive clinical psychology* (1ère éd., p. 261-296). Pergamon.
- Lanctôt, N., Couture, S., Couvrette, A., Laurier, C., Paquette, G., Parent, G., Turcotte, M., Lemieux, A., Magnan-Tremblay, L. (2018). *La face cachée de la prostitution. Les conséquences de la prostitution chez les filles et les femmes*. Rapport de recherche. Fonds de recherche du Québec Société et culture (FRQSC) : Actions concertées.
- Lapierre, S. et Damant, D. (2012). *Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux*. Les presses de l'Université du Québec.
- Laub, J. H., et Sampson, R. J. (2003). *Shared beginnings, divergent lives : delinquent boys to age 70*. Harvard University Press.
- Laughlin, J. S., Arrigo, B. A., Blevins, K. R., et Coston, C. T. M. (2008). Incarcerated mothers and child visitation : a law, social science, and policy perspective. *Criminal Justice Policy Review*, 19(2), 215–238. <https://doi.org/10.1177/0887403407309039>
- Law, M. (2015, mars). *Prédicteurs dynamiques du risque chez les femmes purgeant une*

- peine fédérale dans la collectivité* (publication volume 16, no 1). Service correctionnel Canada. <https://www.csc-scc.gc.ca/research/forum/Vol16No1/v16-a7f.pdf>
- Laws, D. R., et Ward, T. (2011). *Desistance from sex offending : alternatives to throwing away the keys*. Guilford Press.
- http://www.uqam.ebib.com/EBLWeb/patron/?target=patron&extendedid=P_593766_0.
- Lazarus, R. S. (1991). *Emotion and adaptation*. Oxford University Press.
- Lee, S.J. et Oyserman, D. (2009). Expecting to Work, Fearing Homelessness: The Possible Selves of Low-Income Mothers. *Journal of Applied Social Psychology*, 39(6), 1334–1355. <https://doi.org/10.1111/j.1559-1816.2009.00484.x>
- Linehan, M.M. (2017). Manuel d'entraînement aux compétences TCD (2^e éd.). Medecine et hygiene.
- Liss, M., Schiffrin, H. H., et Rizzo, K. M. (2013). Maternal guilt and shame: the role of self-discrepancy and fear of negative evaluation. *Journal of Child and Family Studies*, 22(8), 1112–1119. <https://doi.org/10.1007/s10826-012-9673-2>
- MacDonald, D. A. (2000). Spirituality: description, measurement, and relation to the five factor model of personality. *Journal of Personality*, 68(1), 153–97. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1111/1467-6494.t01-1-00094>
- MacKenzie, D. L. (2006). *What Works in Corrections: Reducing the Criminal Activities of Offenders and Delinquents*. Cambridge University Press.
- Manzi, C., Vignoles, V. L., & Regalia, C. (2010). Accommodating a new identity: Possible selves, identity change and well-being across two life-transitions. *European Journal of Social Psychology*, 40, 970–984. <https://doi.org/10.1002/ejsp.669>
- Marcia, J. E. (1966). Development and validation of ego-identity status. *Journal of Personality and Social Psychology*, 3(5), 551–558. <https://doi.org/10.1037/h0023281>

- Marková, I. (1987). Knowledge of the self through interaction. Dans Honess, T., et Yardley-Matwiejczuk, K. M. (dir.) *Self and identity : perspectives across the lifespan* (p.65-80). Routledge & Kegan Paul.
- Markus, H. et Nurius, P. (1986). Possible selves. *American Psychologist*, 41(9), 954–969. <https://doi.org/10.1037/0003-066X.41.9.954>
- Markus, H., et Oyserman, D. (1989). Gender and thought: The role of the self-concept. Dans M. Crawford et M. Gentry (Dir.), *Gender and thought: Psychological perspectives* (p. 100–127). SpringerVerlag New York, Inc.
- Markus, H. R. et Wurf, E. (2003). The Dynamic Self-Concept: A Social Psychological Perspective. *Annual Review of Psychology*, 38(1), 299-337. <https://doi.org/10.1146/annurev.ps.38.020187.001503>
- Maruna, S. (2001). *Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives*. American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/10430-000>
- Maruna, S. (2011). Reentry as a rite of passage. *Punishment & Society*, 13(1), 3–28. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1177/146247451038564>
- Maruna, S., Lebel, T. P., Mitchell, N., et Naples, M. (2004). Pygmalion in the reintegration process: desistance from crime through the looking glass. *Psychology, Crime and Law*, 10(3), 271–281. <https://doi.org/10.1080/10683160410001662762>
- Maruna, S., Wilson, L., et Curran, K. (2006). Why god is often found behind bars: prison conversions and the crisis of self-narrative. *Research in Human Development*, 3(2 et 3), 161–184. <https://doi.org/10.1080/15427609.2006.9683367>
- Maruna, S., LeBel, T.P., Naples, M. et Mitchell, N. (2009). Looking-glass identity

- transformation: Pygmalion and Golem in the rehabilitation process. Dans Veysey, B., Christian, J. et Martinez, D.J. (dir.), *How Offenders Transform Their Lives*. Willan Pub
- Maughan, B., et Rutter, M. (1998). Continuities and discontinuities in antisocial behavior from childhood to adult life. *Advances in Clinical Child Psychology*, 20, 1–47.
https://doi.org/10.1007/978-1-4757-9038-2_1
- McAdams, D. P. (2011). Narrative identity. Dans S. J. Schwartz, K. Luyckx, et V. L. Vignoles (Dir.), *Handbook of identity theory and research* (p. 99–115). Springer Science + Business Media. https://doi.org/10.1007/978-1-4419-7988-9_5
- McElwee, R. O., et Haugh, J. A. (2010). Thinking clearly versus frequently about the future self: exploring this distinction and its relation to possible selves. *Self and Identity*, 9(3), 298–321. <https://doi.org/10.1080/15298860903054290>
- McLean, K. C., et Pratt, M. W. (2006). Life's little (and big) lessons: identity statuses and meaning-making in the turning point narratives of emerging adults. *Developmental Psychology*, 42(4), 714–22.
- McRae, K., Ciesielski, B., et Gross, J. J. (2012). Unpacking cognitive reappraisal: goals, tactics, and outcomes. *Emotion*, 12(2), 250–255. <https://doi.org/10.1037/a0026351>
- Meek, R. (2011). The possible selves of young fathers in prison. *Journal of Adolescence*, 34(5), 941-949. <https://doi.org/10.1016/j.adolescence.2010.12.005>
- Meyor, C. (2007). Le sens et la valeur de l'approche phénoménologique. Dans Actes du colloque de l'Institut de recherche et de formation interculturelles de Québec (IRFIQ) et de l'Association pour la recherche qualitative (ARQ), Approches qualitatives et recherche interculturelle : Bien comprendre pour mieux intervenir (p.103-118). Musée de la civilisation de Québec. <http://www.recherche->

qualitative.gc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v4/RQ-HS-4-Numero-complet.pdf

Miller, W. R., et Rollnick, S. (2019). *L'entretien motivationnel : aider la personne à engager le changement* (2e édition), Ser. Développement personnel et accompagnement). InterÉditions.

Moore, K. E., Stuewig, J. B. et Tangney, J. P. (2016). The Effect of stigma on criminal offenders' functioning : A longitudinal mediational model. *Deviant Behavior*, 37(2), 196-218.
<https://doi.org/10.1080/01639625.2014.1004035>

Morani, N. M., Wikoff, N., Linhorst, D. M., et Bratton, S. (2011). A description of the self-identified needs, service expenditures, and social outcomes of participants of a prisoner-reentry program. *The Prison Journal*, 91(3), 347–365. <https://doi.org/10.1177/0032885511409896>

Moser, A. (2008, mai). *Mental health symposium: Advancing solutions to offender mental health*. Service correctionnel Canada.
https://publications.gc.ca/collections/collection_2018/scc-csc/PS84-77-2008-eng.pdf

Motiuk, L. (2015). La réinsertion sociale sans risque des délinquants au moyen de la sélection, l'intervention et la supervision (Volume 13, numero 1). <https://www.scc-scc.gc.ca/research/forum/e131/e131a-fra.shtml>

Motiuk, L. et Blanchette, K. (2000). Assessing Female Offenders: What Works. Dans M. McMahon (dir.), *Assessment to Assistance: Programs for Women in Community Corrections*. American Correctional Association.

Motiuk, L. et Vuong, B. (2018, avril). *Prévision de la population carcérale sous responsabilité*. Service correctionnel Canada.
https://publications.gc.ca/collections/collection_2019/scc-csc/PS82-4-18-5-fra.pdf

- Mucchielli, A. (2005). Recherche qualitative et production de savoirs : Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains. *Recherches qualitatives, Hors-Série(1)*, 7-40.
- Murray, J. (2005). The effects of imprisonment on families and children of prisoners. Dans A. Lieblich et S. Maruna (dir.), *The effects of imprisonment* (Ser. Cambridge criminal justice series) (p.442-462). Willan.
- Mukamurera, J., Lacourse, F., et Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches Qualitatives*, 26(1), 110–110. <https://doi.org/10.7202/1085400ar>
- Murray, J., et Farrington, D. P. (2005). Parental imprisonment: effects on boys' antisocial behaviour and delinquency through the life-course. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 46(12), 1269–1278. <https://doi.org/10.1111/j.1469-7610.2005.01433.x>
- Murray, J., Janson, C.-G., et Farrington, D. P. (2007). Crime in adult offspring of prisoners : a cross-national comparison of two longitudinal samples. *Criminal Justice and Behavior*, 34(1), 133–149. <https://doi.org/10.1177/0093854806289549>
- Murray, J., Farrington, D. P., et Sekol, I. (2012). Children's antisocial behavior, mental health, drug use, and educational performance after parental incarceration: a systematic review and meta-analysis. *Psychological Bulletin*, 138(2), 175–210. <https://doi.org/10.1037/a0026407>
- Neisser, U. (1997). The roots of self-knowledge: perceiving self, it, and thou. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 818(1), 19–33. <https://doi.org/10.1111/j.1749-6632.1997.tb48243.x>

Nhan, J. Kendra Bowen, K. et Polzer, K. (2017) The reentry labyrinth: The anatomy of a reentry services network. *Journal of Offender Rehabilitation*, 56(1), 1-19.

<https://doi.org/10.1080/10509674.2016.1257533>

Observatoire de la récidive et de la désistance (2017). *Rapport annuel de l'Observatoire de la récidive et de la désistance*. <http://www.justice.gouv.fr/publications-10047/rapports-thematiques-10049/rapport-annuel-de-lobservatoire-de-la-recidive-et-desistance-31100.html>

Ogilvie, D. M. (1987). The undesired self: a neglected variable in personality research. *Journal of Personality and Social Psychology*, 52(2), 379–385. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.52.2.379>

O'Reilly, A. (2006). Between the baby and the bath water: some thoughts on a mother-centered theory and practice of feminist mothering. *Journal of the Association for Research on Mothering*, 8(1), 323-330.

O'Reilly, A. (2010). *Twenty-first Century Motherhood: Experience, identity, policy, agency*. Columbia University Press.

Opsal, T.D. (2011). Women disrupting a marginalized identity: Subverting the parolee identity through narrative. *Journal of Contemporary Ethnography*, 40(2), 135 –167.

<https://doi.org/10.1177/0891241610384995>

Ouellette, J., Hessling, R., Gibbons, F., Reis-Bergan, M., et Gerrard, M. (2005). Using images to increase exercise behavior: prototypes versus possible selves. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 31(5), 610–620. [https://doi-](https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1177/0146167204271589)

[org.proxybiblio.uqo.ca/10.1177/0146167204271589](https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1177/0146167204271589)

Oyserman, D. (2001). Self-concept and identity. Dans A., Tesser et N., Schwarz. *Blackwell handbook of social psychology: Intraindividual processes* (p.499-517). Blackwell Press.

- Oyserman, D. (2007). Social identity and self-regulation. Dans A. Kruglanski & T. Higgins (dir.), *Social psychology: Basic principles* (2nd ed., pp. 432–453). Guilford Press. https://dornsife.usc.edu/assets/sites/783/docs/oyserman_social_identity_and_self-regulation_2007.pdf
- Oyserman, D., Bybee, D., Terry, K. et Hart-Johnson, T. (2004). Possible selves as roadmaps. *Journal of Research in Personality*, 38, 130–149. [https://doi.org/10.1016/S0092-6566\(03\)00057-6](https://doi.org/10.1016/S0092-6566(03)00057-6)
- Oyserman, D., Bybee, D. et Terry, K. (2006). Possible selves and academic outcomes: How and when possible selves impel action. *Journal of Personality and Social Psychology*, 91(1), 188–204. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.91.1.188>
- Oyserman, D., Coon, H. M., et Kimmelmeier, M. (2002). Rethinking individualism and collectivism: Evaluation of theoretical assumptions and meta-analyses. *Psychological Bulletin*, 128(1), 3–72. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.128.1.3>
- Oyserman, D., Gant, L., et Ager, J. (1995). A socially contextualized model of african american identity: possible selves and school persistence. *Journal of Personality and Social Psychology*, 69(6), 1216–1232. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1037/0022-3514.69.6.1013>
- Oyserman, D., et James, L. (2009). Possible selves: From content to process. Dans K.D. Markman, W. M. P. Klein et J. A. Suhr (dir.), *Handbook of imagination and mental simulation* (p. 373–394). Psychology Press.
- Oyserman et James, L. (2011). Introduction: Toward an Integrative View of Identity dans Vignoles, V.L., Schwartz, S.J. et Luyckx, K. (dir.), *Handbook of Identity Theory and Research* (1^{ère} éd., vol. 1, p.117-145). Springer New York Dordrecht Heidelberg London.

Oyserman, D., et Lee, S. W. (2008). Does culture influence what and how we think?

Effects of priming individualism and collectivism. *Psychological bulletin*, 134(2), 311–342. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.134.2.311>

Oyserman, D., et Markus, H. (1990a). Possible selves and delinquency. *Journal of Personality and Social Psychology*, 59(1), 112–125. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1037/0022-3514.59.1.112>

Oyserman , D. et Markus, H. (1990b). Possible Selves in Balance: Implications for Delinquency. *Journal of Social Issues*, 46(2), 141-157. <https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.1990.tb01927.x>

Oyserman, D., et Markus, H. (1993). The sociocultural self. Dans J. Suls (dir.), *Psychological perspectives on the self: The self in social oerspective* (p. 187–220). Erlbaum. <https://web.stanford.edu/~hazelm/publications/1993%20Oyserman%20&%20Markus%20the%20Sociocultural%20Self.pdf>

Oyserman, D. et Markus, H. R. (1998). Self as social representation. Dans SU. Flick (Dir.), *The psychology of the social* (p. 107–125). Cambridge University Press. http://dornsife.usc.edu/assets/sites/782/docs/oyserman_markus_1998_self_as_social_representation_in_psychology_of_the_social_-_ch_7_pp_107-125_1_.pdf

Owen, B. (2005). Afterward. Dans J. Irwin (dir.), *The Warehouse Prison: Disposal of the New DangerousClass* (3e éd.). Roxbury Pub. Co.

Ozgul, S., Heubeck, B., Ward, J., et Wilkinson, R. (2003). Self-discrepancies: measurement and relation to various negative affective states. *Australian Journal of Psychology*, 55(1), 56–62. <https://doi.org/10.1080/00049530412331312884>

- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2012). L'analyse thématique. Dans P. Paillé et A. Mucchielli (dir.), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (p. 231-314). Armand Colin.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4 éd.). Armand Colin.
- Paillé, P., Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.
- Pager, D. (2003). The mark of a criminal record. *American Journal of Sociology*, 108(5), 937-975.
https://proxybiblio.uqo.ca:2146/docview/1698029089?rfr_id=info%3Axri%2Fsid%3Aprim
<https://doi.org/10.1080/073993302753428393>
- Parsons, M. L. et Warner-Robbins, C. (2002). Factors that support women's successful transition to the community following jail/prison. *Health Care for Women International*, 23(1), 6–18. <https://doi.org/10.1080/073993302753428393>
- Peetz, J., Wilson, A. E., et Strahan, E. J. (2009). So far away: The role of subjective temporal distance to future goals in motivation and behavior. *Social Cognition*, 27, 475–496. <https://doi.org/10.1521/soco.2009.27.4.475>
- Pirès, A.P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et

méthodologique. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.- H. Groulx, A. Laperrière, P. Mayer et A.P. Pirès (dir), *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p.113- 172). G. Morin

Pizarro, J., et Stenius, V. M. K. (2004). Supermax prisons: their rise, current practices, and effect on inmates. *The Prison Journal*, 84(2), 248–264. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1177/00328855042650>

Poehlmann, J. (2005). Incarcerated mothers' contact with children, perceived family relationships, and depressive symptoms. *Journal of Family Psychology : Jfp : Journal of the Division of Family Psychology of the American Psychological Association (Division 43)*, 19(3), 350–7. [doi:10.1037/0893-3200.19.3.350](https://doi.org/10.1037/0893-3200.19.3.350).

Pollock, J. M. (2002). *Women, Prison, and Crime* (2 éd.). Wadsworth Thomson Learning.

Prochaska, J. O., DiClemente, C. C., & Norcross, J. C. (1992). In search of how people change. applications to addictive behaviors. *The American Psychologist*, 47(9), 1102–14.

Quirion, B. (2012). Réformer, réadapter ou responsabiliser le détenu: Analyse des enjeux normatifs rattachés à l'intervention correctionnelle au Canada. *Déviance et Société*, 36 (3) 339-355. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.3917/ds.363.0339>

Rhodes, L. A. (2005). Pathological effects of the supermaximum prison. *American Journal of Public Health*, 95(10), 1692–5.

Richie, B. E. (2001). Challenges Incarcerated Women Face as They Return to Their Communities: Findings from Life History Interviews. *Crime & Delinquency*, 47(3), 368–389. <https://doi.org/10.1177/0011128701047003005>

- Ricordeau, G. (2019). « Faire son temps » et « attendre » : temporalités carcérales et temps vécu dedans et dehors. *Criminologie*, 52(1), 57–72. <https://doi.org/10.7202/1059539ar>
- Robertson, O. (2017, avril). *The impact of parental imprisonment on children*. Bureau Quaker, Nation Unis. https://www.quno.org/sites/default/files/resources/ENGLISH_The%20impact%20of%20parental%20imprisonment%20on%20children.pdf
- Robinson, K.J. et Miller, M.H. (2016). Decentering Motherhood: Reentry Strategies for Women on Parole and Probation. *Women & Criminal Justice*, 26(5), 319-339. <https://doi.org/10.1080/08974454.2016.1145617>
- Roeser, R. W., Peck, S. C., et Nasir, N. S. (2006). Self and Identity Processes in School Motivation, Learning, and Achievement. Dans P. A. Alexander et P. H. Winne (dir.), *Handbook of educational psychology* (pp. 391–424). Lawrence Erlbaum Associates Publishers.
- Rönkä, A., Oravala, S., & Pulkkinen, L. (2003). Turning points in adults' lives: the effects of gender and the amount of choice. *Journal of Adult Development*, 10(3), 203–215. <https://doi.org/10.1023/A:1023418414709>
- Ruddick, S. (1989). *Maternal Thinking: Toward a Politics of Peace*. Beacon.
- Salmela-Aro, K., Aunola, K., et Nurmi, J.-E. (2007). Personal goals during emerging adulthood. *Journal of Adolescent Research*, 22(6), 690–715.
- Savage, L. (2019, 10 janvier). Les contrevenantes au Canada, 2017 (publication no 85-002-X). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2019001/article/00001-fra.htm>

Savoie-Zajc, L. (2007). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide? *Recherches qualitatives, hors-série(5)*, 99-111.

Schill, R. A., et Marcus, D. K. (1998). Incarceration and learned helplessness.

International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology, 42(3). 224–232. <https://doi.org/10.1177/0306624X9804200304>

Schram, P. J., Koons-Witt, B. A., Williams, F. P. et McShane, M. D. (2006). Supervision Strategies and Approaches for Female Parolees: Examining the Link Between Unmet Needs and Parolee Outcome. *Crime & Delinquency*, 52(3), 450–471. <https://doi.org/10.1177/0011128705281845>

Sécurité publique du Québec (2008). *Définition des infractions*.

<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/definitions-des-infractions.html>

Sécurité Publique Canada. (2015, avril). *Aperçu statistique : Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (publication no PS1-3F-PDF).

<https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/ccrso-2014/index-fr.aspx#c2>

Sécurité publique du Québec (2017). *Philosophie d'intervention en matière de réinsertion*

sociale des personnes contrevenantes. <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/services-correctionnels/fonctionnement/valeurs-philosophies/philosophie-reinsertion-sociale.html>

Sedikides, C., et Gregg, A. P. (2008). Self-enhancement: food for thought. *Perspectives on*

Psychological Science, 3(2), 102–116. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1111/j.1745-6916.2008.00068.x>

Seiter, R. P. et Kadela, K. R. (2003). Prisoner reentry : What Works, what does not, and

what is promising. *Crime & Delinquency*, 49(3), 360-388.

<https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1177/001112870304900300>

Seligman, M. E. P. (2006). *Learned optimism : how to change your mind and your life*.

Vintage Books.

Service correctionnel Canada (2008, mars). *La fermeture de la prison des femmes de*

Kingston le 6 juillet 2000 : Profil de la femme délinquante. [https://www.csc-](https://www.csc-scc.gc.ca/text/pblct/brochurep4w/14-fra.shtml)

[scc.gc.ca/text/pblct/brochurep4w/14-fra.shtml](https://www.csc-scc.gc.ca/text/pblct/brochurep4w/14-fra.shtml)

Service correctionnel Canada (2015, mai). *Résultats de recherche-délinquantes*. [https://www.csc-](https://www.csc-scc.gc.ca/publications/005007-3014-fra.shtml#_ftn15)

[scc.gc.ca/publications/005007-3014-fra.shtml#_ftn15](https://www.csc-scc.gc.ca/publications/005007-3014-fra.shtml#_ftn15)

Service correctionnel Canada (2013, décembre). *Programmes pour les délinquantes : étude sur le*

programme mère-enfant. [https://www.csc-scc.gc.ca/publications/fsw/fsw24/fsw24e-](https://www.csc-scc.gc.ca/publications/fsw/fsw24/fsw24e-fra.shtml)

[fra.shtml](https://www.csc-scc.gc.ca/publications/fsw/fsw24/fsw24e-fra.shtml)

Shakoor, M., et Fister, D. L. (2000). Finding hope in Bosnia: Fostering resilience through group

process intervention. *Journal for Specialists in Group Work*, 25(3), 269–

287. <https://doi.org/10.1080/01933920008411467>

Shawn, B., Weiman, D. F. et Stoll, M. A. (2007). *Barriers to Reentry? : The Labor*

Market for Released Prisoners in Post-Industrial America. Russell Sage Foundation.

Sheehan, R., McIvor, G. et Trotter, C. (2007). *What Works With Women Offenders* (1ère

éd.). Willan.

Simon, R. W. (1992). Parental role strains, salience of parental identity and gender

differences in psychological distress. *Journal of Health and Social Behavior*, 33(1), 25-

35. <https://doi.org/10.2307/2136855>

Smith, P. (2006). The effects of solitary confinement on prison inmates: A brief history

and review of the literature. Dans M. Tonry (Dir.), *Crime and justice* (Vol. 34, p. 441-528). University of Chicago Press.

Société Elizabeth Fry du Québec (2011). *La justice pénale et les femmes*. Les éditions du remue-ménage.

Soenens et Vansteenkiste (2011). When is identity congruent with the self ? A self-determination theory perspective. Dans Schwartz, S. J., Luyckx, K., et Vignoles, V. L. (dir.), *Handbook of Identity Theory and Research* (1^{ère} éd., vol., p. 381-402). Springer. <https://doi.org/10.1007/978-1-4419-7988-9>

Stenius, V. M. K., Veysey, B. M., Hamilton, Z., et Andersen, R. (2005). Social roles in women's lives : changing conceptions of self. *The Journal of Behavioral Health Services & Research : Official Publication of the Association of Behavioral Healthcare Management*, 32(2), 182–198. <https://doi.org/10.1007/BF02287266>

Stryker, S. et Serpe, R. (1982). Commitment, Identity Saliency, and Role Behavior. Dans W., Ickes, E., Knowles (dir.). *Personality, Roles, and Social Behavior* (p.199-208). Springer-Verlag

Swann, W. B., Jr. (2005). The self and identity negotiation. *Interaction Studies: Social Behaviour and Communication in Biological and Artificial Systems*, 6(1), 69–83. <https://doi.org/10.1075/is.6.1.06swa>

Tam, K. et Derkzen, D.. Research Branch. (2014, août). *Exposure to trauma among women offenders : a review of the literature* (Ser. Research report, r-333). Correctional Service of Canada. https://publications.gc.ca/collections/collection_2016/scc-csc/PS83-3-333-eng.pdf

Tan, X. X., Chu, C. M. et Tan, G. (2016). Factors contributing towards stigmatisation of

offenders in Singapore. *Psychiatry, Psychology & Law*, 23(6), 956-969.

<https://doi.org/10.1080/13218719.2016.1195329>

Taylor, S. E., et Brown, J. D. (1988). Illusion and well-being: A social psychological perspective on mental health. *Psychological Bulletin*, 103(2), 193–210. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.103.2.193>

Touraut, C. (2012). *La famille à l'épreuve de la prison*. Presses universitaires de France.

Travis, J., Solomon, A., et Waul, M. (2001). *From prison to home: The dimensions and consequences of prisoner reentry*. Urban Institute Justice Policy Center.

Travis, J. et Visher, S. (2005). *Prisoner reentry and crime in America*. Cambridge University Press

Uggen, C., Wakefield, S., Western, B. (2005). Work and family perspectives on re-entry. Dans

Vanistendael, S., et Lecomte, J. (2000). *Le bonheur est toujours possible : construire la résilience* (Ser. Psychologie). Bayard.

Van Zomeren, M., Postmes, T., et Spears, R. (2008). Toward an integrative social identity model of collective action: a quantitative research synthesis of three socio-psychological perspectives. *Psychological Bulletin*, 134(4), 504–35.

<https://doi.org/10.1037/0033-2909.134.4.504>

Vasquez, N., et Buehler, R. (2007). Seeing future success: does imagery perspective influence achievement motivation? *Personality and Social Psychology Bulletin*, 33(10), 1392–1405. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1177/0146167207304541>

Verbrugge, P., Nunes, K., Johnson, S. et Taylor, K. (2002, novembre). *Les prédicteurs de la révocation de la liberté sous condition chez les délinquantes toxicomanes*. Service correctionnel Canada. https://www.csc-scc.gc.ca/research/092/r133_f.pdf

- Vignoles, V.L., Schwartz, S.J. et Luyckx, K. (2011). Introduction: Toward an Integrative View of Identity dans V.L, Vignoles, S.J., Schwartz et K., Luyckx (dir.), *Handbook of Identity Theory and Research* (1^{ère} éd., vol. 1, p.1-27). Springer New York Dordrecht Heidelberg London.
- Visher, C. A., et Travis, J. (2003). Transitions from prison to community: Understanding individual pathways. *Annual Review of Sociology*, 29, 89-113.
<http://dx.doi.org.proxybiblio.uqo.ca/10.1146/annurev.soc.29.010202.095931>
- Visher, C. A., LaVigne, N. et Travis, J. (2004). *Returning Home: Understanding the Challenges of Prisoner Reentry Maryland Pilot Study: Findings from Baltimore* (publication no CPR04 0122). Urban institute- Justice Policy Center.
<https://www.urban.org/sites/default/files/publication/42841/410974-Returning-Home-Understanding-the-Challenges-of-Prisoner-Reentry.PDF>
- Waid, L. D., et Frazier, L. D. (2003). Cultural differences in possible selves during later life. *Journal of Aging Studies*, 17(3), 251–268. [https://doi.org/10.1016/S0890-4065\(03\)00031-8](https://doi.org/10.1016/S0890-4065(03)00031-8)
- Walker, G. A. (1990). *Family violence and the women's movement : the conceptual politics of struggle*. University of Toronto Press.
- Waterman, A. S. (1999). Identity, the identity statuses, and identity status development: a contemporary statement. *Developmental Review*, 19(4), 591–621.
<https://doi.org/10.1006/drev.1999.0493>
- Wilson, D.B., Mitchell, O. et Mackenzie, D.L. (2006). A systematic review of drug court effects on recidivism. *Journal of Experimental Criminology*, 2(4), 459-487.
<https://doi.org/10.1007/s11292-006-9019-4>

Yule, C., Paré, P-P. et Gartner, R. (2015). An Examination of the Local Life Circumstances of Female Offenders: Mothering, Illegal Earnings and Drug Use. *The British Journal of Criminology*, 55(2), 248-269. <https://doi.org/10.1093/bjc/azu073>

Zentner, M., et Renaud, O. (2007). Origins of adolescents' ideal self: an intergenerational perspective. *Journal of Personality and Social Psychology*, 92(3), 557–74.
<https://doi.org/10.1037/0022-3514.92.3.557>

ANNEXE A – Le formulaire de consentement



Case postale 1250, succursale HULL, Gatineau (Québec) J8X 3X7

www.uqo.ca/ethique

Comité d'éthique de la recherche

Formulaire de consentement

La maternité des femmes judiciairisées en situation de réinsertion sociale :
enjeux, besoins et défis

Amélie Couvrette, Ph.D.

Professeure au Département de psychoéducation et de psychologie

En quoi consiste cette recherche?

Nous sollicitons votre participation à ce projet de recherche qui vise à documenter la situation de mères judiciairisées en processus de réinsertion sociale. Ce projet est subventionné par le Fond de recherche du Québec - Société et Culture (FRQSC).

Les objectifs de ce projet de recherche sont de:

1. Explorer le processus de reprise de contact entre la mère et ses enfants, et plus précisément, approfondir l'exercice de leur rôle de mère, une fois qu'elles sont sorties de détention.
2. Documenter les contextes dans lesquels s'inscrit le processus de reprise de contact et ce, au plan personnel, familial, conjugal et pénal.
3. Explorer les besoins de la mère en matière de réinsertion et saisir le sens accordé à ces besoins à partir des projections identitaires de celle-ci.

Si je m'implique dans cette recherche, que sera-t-il concrètement attendu de moi ?

Votre participation à ce projet de recherche consiste à un entretien (en deux parties) avec une intervieweuse, mené en deux moments distincts. Ces deux sections de l'entretien prendront la forme d'une discussion sans choix de réponse déterminé à l'avance. La première partie de l'entretien portera votre expérience de la maternité ainsi que sur vos expériences depuis que vous êtes sorties de détention. La seconde partie portera sur les espoirs et sur les craintes que vous pouvez avoir en pensant à votre futur et sur les besoins qui s'y rattachent. Cela vous demandera de consacrer 90 minutes pour chaque entretien. L'intervieweuse vous rencontrera au moment et à l'endroit de votre choix pour que vous vous sentiez à l'aise de discuter. Pour compenser votre temps, un certificat cadeau d'une valeur de 15,00\$ vous sera remis après chaque entretien (pour un total de 30\$).

Confidentialité des renseignements

La confidentialité des données recueillies dans le cadre de ce projet de recherche sera assurée conformément aux lois et règlements applicables dans la province de Québec et aux règlements et politiques de l'UQO¹⁶. Tant les données recueillies que les résultats de la recherche ne pourront en aucun cas mener à votre identification. Tous les renseignements recueillis seront traités de manière **confidentielle**. À moins que vous ne consentiez à une utilisation secondaire telle que plus amplement décrite plus loin, les données recueillies ne seront utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le présent formulaire de consentement.

L'entretien réalisé sera enregistré (enregistrement audio) pour nous permettre de retranscrire le contenu par écrit. Une fois l'entretien retranscrit, l'enregistrement audio sera détruit. Nous allons aussi prendre des moyens précis pour assurer votre **anonymat**. Nous allons vous assigner un code numérique et un pseudonyme pour que votre nom n'apparaisse pas dans nos documents. Vos renseignements seront détruits 5 ans après la fin du projet de recherche. De plus, lorsque nous allons retranscrire l'enregistrement audio, nous allons effacer toutes les informations qui permettraient de vous reconnaître.

Cependant, si vous dévoilez une situation qui compromet la sécurité ou le développement de votre enfant, les membres de l'équipe de recherche devront la signaler au directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) afin que votre enfant puisse recevoir de l'aide.

Les retranscriptions des entretiens seront conservées sur un serveur informatique de l'UQO. Ce serveur est sécurisé, ce qui veut dire que seules les personnes qui obtiennent un mot de passe de la part de la chercheuse pourront y avoir accès. Ces personnes sont les membres de l'équipe de recherche, c'est-à-dire des étudiant(e)s de maîtrise ou de doctorat qui sont impliqués dans le projet de recherche. Les résultats seront diffusés à partir des données anonymisées. Des articles, des communications dans des congrès scientifiques et professionnels sont prévus. Des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat seront aussi effectués sur des thématiques étroitement reliées au projet de recherche original.

Est-ce qu'il y a des avantages pour moi à participer à cette recherche?

Nous estimons que vos réponses à nos questions aideront les chercheur(e)s et les intervenant(e)s à mieux identifier les enjeux, les besoins et les défis des mères en réinsertion sociale. Votre participation contribue à l'avancement des connaissances scientifiques.

Est-ce qu'il y a des inconvénients pour moi à participer à cette recherche?

Il se peut que vous ressentiez un inconfort par rapport à certaines thématiques abordées au cours de l'entrevue. Il est important que vous sachiez qu'en tout temps, vous pouvez refuser de répondre à certaines questions auxquelles vous ne voulez pas répondre ou qui vous causent un malaise, sans avoir à vous justifier ni à subir de conséquence. Nous considérons que les risques possibles de la participation à notre recherche sont minimaux. La chercheuse s'engage, le cas échéant, à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les réduire ou les pallier.

Suis-je obligée de participer à la recherche ?

¹⁶ Notamment à des fins de contrôle, et de vérification, vos données de recherche pourraient être consultées par le personnel autorisé de l'UQO, conformément au *Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et des télécommunications*.

Votre participation à ce projet de recherche se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, de vous retirer en tout temps sans préjudice et sans avoir à motiver votre décision ni à subir de conséquence de quelque nature que ce soit.

Si j'ai besoin de plus d'information concernant le projet de recherche

Si vous avez des questions concernant ce projet de recherche, communiquez avec la chercheuse, Amélie Couvrette, au (819) 595-3900 ou 1-800-567-1283, poste 2294, ou par courriel à cette adresse : amelie.couvrette@uqo.ca

Si vous avez des questions concernant les aspects éthiques de ce projet, veuillez communiquer avec André Durivage, président du Comité d'éthique de la recherche de l'UQO, au (819)595-3900 ou 1-800-567-1283, poste 1781, ou par courriel à cette adresse : andre.dvage@uqo.ca

Votre signature atteste que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation au projet de recherche et indique que vous acceptez d'y participer. Elle ne signifie pas que vous acceptez d'aliéner vos droits et de libérer les chercheurs ou les responsables de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps du projet de recherche sans préjudice. Votre participation devant être aussi éclairée que votre décision initiale de participer au projet, vous devez en connaître tous les tenants et aboutissants au cours du déroulement du projet de recherche. En conséquence, vous ne devrez jamais hésiter à demander des éclaircissements ou de nouveaux renseignements au cours du projet.

Après avoir pris connaissance des renseignements concernant ma participation à ce projet de recherche, j'appose ma signature signifiant que j'accepte librement d'y participer. Le formulaire est signé en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

Consentement à participer au projet de recherche

Nom de la participante : _____ Date : _____

Signature : _____

Nom de la chercheuse : _____ Date : _____

Signature : _____

Utilisation secondaire des données recueillies

Avec votre permission, nous aimerions pouvoir conserver les données recueillies à la fin du présent projet pour d'autres activités de recherche dans le(s) domaine(s) suivant(s) : La maternité des mères judiciairisées, sous la responsabilité de Amélie Couvrette pour laquelle vous êtes aujourd'hui invité à participer. Afin de préserver vos données personnelles et votre identité, les données seront anonymisées, c'est-à-dire qu'il ne sera plus possible à quiconque de pouvoir les relier à votre identité. Nous nous engageons à respecter les mêmes règles d'éthique que pour le présent projet.

Il n'est pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer au présent projet

de recherche. Si vous acceptez, vos données seront conservées pour une période de 5 ans après la fin du présent projet et ensuite détruites.

Consentement à une utilisation secondaire :

- J'accepte que mes données soient conservées pour une utilisation secondaire dans le(s) domaine(s) suivant(s) : **La maternité des femmes judiciairisées**, sous la responsabilité de **Amélie Couvrette**.

- Je refuse une utilisation secondaire des données que je vais fournir.

Nom de la participante : _____ Date : _____

Signature : _____

Nom de la chercheuse : _____ Date : _____

Signature : _____

ANNEXE B- La grille d'entrevue

Projet de recherche sur les mères en réinsertion sociale

Première partie : L'EXPÉRIENCE DE LA MATERNITÉ

L'entrevue d'aujourd'hui porte principalement sur votre maternité. On s'intéresse beaucoup à comment vous vous percevez en tant que mères, à comment sont vos relations avec vos enfants et comment s'est déroulé votre dernière détention par rapport à vos enfants.

1. On se rencontre aujourd'hui alors que vous êtes en transition, j'aimerais que vous me parliez de comment votre temps de détention s'est déroulé.
 - 1.1. Est-ce que vous pouvez parler d'une situation que vous avez trouvé plus difficile?
 - 1.2. Pouvez-vous me décrire comment se déroulaient les contacts que vous avez eus avec vos enfants?
2. J'aimerais que vous me parliez de votre histoire en lien avec votre (vos) incarcération (s)?
(Explorez l'historique des incarcérations, des délits, de la consommation de SPA et de tous autres comportements déviants)
3. J'aimerais que vous me parliez de vos enfants?
 - 3.1. Quel genre de relation vous avez avec eux actuellement?
*(Explorer s'il y a eu des difficultés dans la relation avec les enfants, placements à court ou moyen terme, problèmes de comportements des enfants, etc. Documenter les **situations, les cognitions et les sentiments**)*
 - 3.2. Comment se déroulent les contacts depuis votre sortie de prison?
 - 3.3. Si on regarde un peu avant votre (dernière) détention, comment ça se passait avec vos enfants?
 - 3.4. Comment se passe la relation avec le père des enfants?
 - 3.5. Comment vous entrevoyez vos relations avec vos enfants, dans les prochains mois? Dans les prochaines années?
 - 3.6. Décrivez-moi votre dernier échange avec votre enfant?
4. J'aimerais que vous me parliez de vous, en tant que mère. Quel genre de mère êtes-vous?
 - 4.1. Comment s'est passée l'arrivée des bébés dans votre vie, dans votre couple/famille?
 - 4.2. Lorsque vous vous comparez à d'autres mères, comment vous vous décrivez-vous?
 - 4.3. Parlez-moi de ce que vous trouvez le plus difficile.
 - 4.4. Parlez-moi de ce qui vous rend fière en tant que maman.
 - 4.5. Quels aspects de votre personne que vous souhaitez leur transmettre ?

Deuxième partie : LES SOI POSSIBLES

La deuxième partie portera sur votre passé, votre présent et votre futur, pour bien comprendre le genre de personne que vous souhaitez devenir et le genre de personne que vous ne souhaitez pas devenir dans le futur.

5. Pour commencer, j'aimerais que vous me décriviez comment vous étiez enfant ?

5.1. Quel genre de petite fille vous étiez?

5.1.1. Si vous vous revoyez avec votre famille, vos amis, comment vous étiez avec eux?

5.2. Quel genre d'adolescente vous étiez?

5.3. J'aimerais que vous me parliez de votre famille durant ces périodes.

5.3.1. Comment vous vous sentiez dans votre famille?

6. J'aimerais que vous me décriviez comment vous êtes maintenant, en tant que femme.

6.1. Quel genre de femme vous êtes maintenant?

7. Parlez-moi de votre projet de réinsertion (ce que vous projetez faire dans les prochaines années)?

7.1. J'aimerais que vous me décriviez quel genre de femme vous souhaitez devenir dans les prochaines années?

7.1.1. Parlez-moi d'une personne, un modèle, qui vous inspire?

7.2. Comment souhaitez-vous que vos enfants parlent de vous?

7.3. Comment souhaitez-vous que votre entourage parle de vous?

7.4. Qu'est-ce qui vous manque pour arriver à devenir cette personne?

7.4.1. Comment vous allez faire pour essayer de devenir cette personne?

8. Qu'est-ce qui vous fait peur face à votre avenir?

8.1. Est-ce qu'il y a quelqu'un dans votre entourage qui représente ce que vous ne voulez pas devenir?
Si oui : Pouvez-vous m'expliquer pourquoi?

8.2. Qu'est-ce qui vous fait peur face à l'avenir de vos enfants?

8.3. Pouvez-vous me parler de ce que vous pouvez faire pour éviter que vos peurs se réalisent?

9. Pour terminer, quel serait le message que vous voudriez que l'on retienne au sujet des mères comme vous, en processus de réinsertion sociale ?

